



**HAL**  
open science

# L'Empire byzantin sous les Paléologues, entre déclin et ruine : révision en six étapes d'un legs historiographique ancien

Marie-Hélène Blanchet, Raúl Estangüi Gómez

## ► To cite this version:

Marie-Hélène Blanchet, Raúl Estangüi Gómez. L'Empire byzantin sous les Paléologues, entre déclin et ruine : révision en six étapes d'un legs historiographique ancien. Travaux et mémoires, Collège de France, Centre de recherche d'histoire et civilisation de Byzance, 2021, Le monde byzantin du XIIIe au XVe siècle. Anciennes ou nouvelles formes d'impérialité, 25/1, pp.7-85. hal-03871969

**HAL Id: hal-03871969**

**<https://hal.science/hal-03871969>**

Submitted on 11 Dec 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE MONDE BYZANTIN  
DU XIII<sup>e</sup> AU XV<sup>e</sup> SIÈCLE  
ANCIENNES OU NOUVELLES  
FORMES D'IMPÉRIALITÉ

ORIENT ET MÉDITERRANÉE (UMR 8167) / MONDE BYZANTIN  
COLLÈGE DE FRANCE / INSTITUT D'ÉTUDES BYZANTINES

## **TRAVAUX ET MÉMOIRES**

– publication annuelle paraissant en un ou deux fascicules –

Fondés par Paul LEMERLE

Continués par Gilbert DAGRON

Dirigés par Constantin ZUCKERMAN

Comité de rédaction :

Jean-Claude CHEYNET, Vincent DÉROCHE,

Denis FEISSEL, Bernard FLUSIN

Comité scientifique :

Wolfram BRANDES (Francfort)

Peter SCHREINER (Cologne – Munich)

Jean-Luc FOURNET (Paris)

Werner SEIBT (Vienne)

Marlia MANGO (Oxford)

Jean-Pierre SODINI (Paris)

Brigitte MONDRAIN (Paris)

Secrétariat de rédaction, relecture et composition :

Emmanuelle CAPET

©Association des Amis du Centre d'Histoire et Civilisation de Byzance – 2021

ISBN 978-2-916716-83-1

ISSN 0577-1471

COLLÈGE DE FRANCE – CNRS  
CENTRE DE RECHERCHE D’HISTOIRE  
ET CIVILISATION DE BYZANCE

---

TRAVAUX ET MÉMOIRES  
25/1

LE MONDE BYZANTIN  
DU XIII<sup>e</sup> AU XV<sup>e</sup> SIÈCLE  
ANCIENNES OU NOUVELLES  
FORMES D’IMPÉRIALITÉ

édité par  
Marie-Hélène BLANCHET  
&  
Raúl ESTANGÜI GÓMEZ

---

Association des Amis du Centre d’Histoire et Civilisation de Byzance  
52, rue du Cardinal-Lemoine – 75005 Paris  
2021

## ABRÉVIATIONS

- ACO* *Acta conciliorum oecumenicorum*, ed. instituit E. Schwartz, continuavit J. Straub, Berlin 1914-1940.
- Actes de Chilandar* 1-2 (AA 5) : *Actes de Chilandar. 1, Actes grecs*, publiés par L. Petit (Supplément à *VV* 17 – Actes de l’Athos 5), Санктпетербургъ 1911 ; 2, *Actes slaves*, publiés par B. Korablev (Supplément à *VV* 19 – Actes de l’Athos 5), Санктпетербургъ 1915, réimpr. Amsterdam 1975.
- Actes de Chilandar* 1 (AA 20) : *Actes de Chilandar. 1, Des origines à 1319*, éd. diplomatique par M. Živojinović, V. Kravari, Ch. Giros (Archives de l’Athos 20), Paris 1998.
- Actes de Dionysiou*, éd. diplomatique par N. Oikonomidès (Archives de l’Athos 4), Paris 1968.
- Actes de Docheiariou*, éd. diplomatique par N. Oikonomidès (Archives de l’Athos 13), Paris 1984.
- Actes d’Ephigménou*, éd. diplomatique par J. Lefort (Archives de l’Athos 6), Paris 1973.
- Actes d’Ivroun. 1, Des origines au milieu du XI<sup>e</sup> siècle*, éd. diplomatique par J. Lefort, N. Oikonomidès, D. Papachryssanthou, avec la collab. de H. Métrévéli (Archives de l’Athos 14), Paris 1985 ; 2, *Du milieu du XI<sup>e</sup> siècle à 1204*, éd. diplomatique par J. Lefort, N. Oikonomidès, D. Papachryssanthou, avec la collab. de V. Kravari et de H. Métrévéli (Archives de l’Athos 16), Paris 1990 ; 3, *De 1204 à 1328*, éd. diplomatique par J. Lefort, N. Oikonomidès, D. Papachryssanthou, V. Kravari, avec la collab. de H. Métrévéli (Archives de l’Athos 18), Paris 1994 ; 4, *De 1328 au début du XVI<sup>e</sup> siècle*, ed. J. Lefort, N. Oikonomidès, D. Papachryssanthou, V. Kravari, H. Métrévéli (Archives de l’Athos 19), Paris 1995.
- Actes de Kutlumus*, nouv. éd. remaniée et augm. par P. Lemerle (Archives de l’Athos 2), Paris 1988.
- Actes de Lavra. 1, Des origines à 1204*, éd. diplomatique par P. Lemerle, A. Guillou, N. Svoronos, avec la collab. de D. Papachryssanthou (Archives de l’Athos 5), Paris 1970 ; 2, *De 1205 à 1328*, éd. diplomatique par P. Lemerle, A. Guillou, N. Svoronos & D. Papachryssanthou (Archives de l’Athos 8), Paris 1977 ; 3, *De 1329 à 1500*, éd. diplomatique par P. Lemerle, A. Guillou, N. Svoronos & D. Papachryssanthou (Archives de l’Athos 10), Paris 1979 ; 4, *Études historiques, actes serbes, compléments et index*, éd. diplomatique par P. Lemerle, A. Guillou, N. Svoronos & D. Papachryssanthou (Archives de l’Athos 11), Paris 1982.
- Actes du Prôtaton*, éd. diplomatique par D. Papachryssanthou (Archives de l’Athos 7), Paris 1975.
- Actes de Saint-Pantéléémôn*, éd. diplomatique par P. Lemerle, G. Dagron, S. Ćircović (Archives de l’Athos 12), Paris 1982.

- Actes de Vatopédi. 1, Des origines à 1329*, éd. diplomatique par J. Bompaire, J. Lefort, V. Kravari, Ch. Giros (Archives de l'Athos 21), Paris 2001 ; 2, *De 1330 à 1376*, éd. diplomatique par J. Lefort, V. Kravari, Ch. Giros & K. Smyrlis (Archives de l'Athos 22), Paris 2006 ; 3, *De 1377 à 1500*, éd. diplomatique par J. Lefort, Ch. Giros, V. Kravari, K. Smyrlis, R. Estangüi Gómez (Archives de l'Athos 23), Paris 2019.
- Actes de Xénophon*, éd. diplomatique par D. Papachryssanthou (Archives de l'Athos 15), Paris 1986.
- Actes de Xèropotamou*, éd. diplomatique par J. Bompaire (Archives de l'Athos 3), Paris 1964.
- Actes de Zographou*, publiés par W. Regel, E. Kurtz & B. Korablev (Supplément à *VV 13 – Actes de l'Athos 4*), Санктпетербург 1907, réimpr. Amsterdam 1969.
- AnBoll* *Analecta bollandiana*. Bruxelles.
- AOC Archives de l'Orient chrétien. Paris.
- BCH* *Bulletin de correspondance hellénique*. Paris.
- BHG* *Bibliotheca hagiographica graeca*, 3<sup>e</sup> éd. mise à jour et considérablement augmentée, Bruxelles 1957.
- BLANCHET, *Scholarios* : M.-H. BLANCHET, *Georges-Gennadios Scholarios (vers 1400 – vers 1472) : un intellectuel orthodoxe face à la disparition de l'Empire byzantin* (AOC 20), Paris 2008.
- BMGS* *Byzantine and modern Greek studies*. Leeds – Cambridge.
- BSl.* *Byzantinoslavica : revue internationale des études byzantines*. Praha.
- Byz.* *Byzantion : revue internationale des études byzantines*. Wetteren.
- Byz. Forsch.* *Byzantinische Forschungen : internationale Zeitschrift für Byzantinistik*. Amsterdam.
- BZ* *Byzantinische Zeitschrift*. Berlin.
- CCSG Corpus christianorum. Series graeca. Turnhout.
- CEFR Collection de l'École française de Rome. Rome.
- CFHB Corpus fontium historiae byzantinae.
- Chalkokondyles, ed. Darkó : *Laonici Chalcocondylae historiarum demonstrationes*, rec. E. Darkó, 2 vol., Budapestini 1922-1927.
- Chalkokondyles, trad./transl. Kaldellis : Laonikos Chalkokondyles, *The Histories*, transl. by A. Kaldellis (Dumbarton Oaks medieval library 33-34), Cambridge Mass. – London 2014.
- CPG* *Clavis patrum graecorum*. Turnhout 1974-2003.
- CSHB Corpus scriptorum historiae byzantinae.
- DARROUZÈS, *Ἐπιτομή* : J. DARROUZÈS, *Recherches sur les ἐπιτομὴς de l'Église byzantine* (AOC 11), Paris 1970.
- DChAE* *Δελτίον τῆς Χριστιανικῆς ἀρχαιολογικῆς ἐταιρείας*. Ἀθήνα.
- De cer.* Constantin VII Porphyrogénète, *Le livre des cérémonies*, sous la dir. de G. Dagron & B. Flusin (CFHB 52, 1-5), Paris 2020.
- DEMETRAKOS Δ. ΔΗΜΗΤΡΑΚΟΣ [D. DÈMÈTRAKOS], *Μέγα λεξικὸν ὅλης τῆς Ἑλληνικῆς γλώσσης*, 15 vol., Ἀθήνα 1933-1964.

- DGE* *Diccionario griego-español*, red. bajo la dir. de F. Rodríguez Adrados, 8 vol., Madrid 1980-.
- DOP* *Dumbarton Oaks papers*. Washington DC.
- DOS* *Dumbarton Oaks studies*. Washington DC.
- Doukas Ducas, *Istoria turco-bizantină (1341-1462)*, ed. critică de V. Grecu = *Ducæ Historia turcobyzantina (1341-1462)*, ex rec. B. Grecu, Bucureşti 1958.
- EEBS* Ἐπετηρὶς Ἑταιρείας Βυζαντινῶν σπουδῶν. Ἀθήνα.
- EHB* *The economic history of Byzantium : from the seventh through the fifteenth century*, A. E. Laiou, ed.-in-chief (DOS 39), Washington DC 2002.
- ÉO* *Échos d'Orient : revue d'histoire, de géographie et de liturgie orientales*. Bucarest.
- ESTANGÜI GÓMEZ, *Byzance face aux Ottomans* : R. ESTANGÜI GÓMEZ, *Byzance face aux Ottomans : exercice du pouvoir et contrôle du territoire sous les derniers Paléologues, milieu XIV<sup>e</sup>-milieu XV<sup>e</sup> siècle* (Byzantina sorbonensia 28), Paris 2014.
- FM 1-* *Fontes minores*, hrsg. von D. Simon (Forschungen zur byzantinischen Rechtsgeschichte), Frankfurt am Main 1976-.
- GCS* Die griechischen christlichen Schriftsteller. Leipzig – Berlin.
- GRBS* *Greek, Roman and Byzantine studies*. Durham.
- Gregoras, ed. Schopen / ed. Bekker : *Nicephori Gregoræ Byzantina historia, graece et latine. 1-2*, cura L. Schopeni; 3, ed. I. Bekker (CSHB 18), Bonnae 1829-1855.
- Gregoras, *Geschichte* : Nikephoros Gregoras, *Rhömäische Geschichte*, übers. und erl. von J.-L. Van Dieten (Bibliothek der griechischen Literatur 4, 8, 9, 24, 39, 59, 66), 6 vol., Stuttgart 1973-2007.
- IRAİK* Известия Русского археологического института в Константинополе [Bulletin de l'Institut archéologique russe à Constantinople]. Одесса, София.
- JANIN, *Géographie* 1, 3 : R. JANIN, *La géographie ecclésiastique de l'Empire byzantin. 1, Le siège de Constantinople et le patriarcat œcuménique. 3, Les églises et les monastères*, Paris 1953, 1969<sup>2</sup>.
- JGR* *Jus graecoromanum*, cur. J. & P. Zepos, Athenis 1931, réimpr. Aalen 1962.
- JHS* *The journal of Hellenic studies*. London.
- JÖB* *Jahrbuch der österreichischen Byzantinistik*. Wien.
- JÖBG* *Jahrbuch der österreichischen Byzantinischen Gesellschaft*. Wien.
- JRS* *The journal of Roman studies*. London.
- Katakouzenos, ed. Schopen : *Ioannis Cantacuzeni eximperatoris Historiarum libri IV, graece et latine. 1-3*, cura L. Schopen (CSHB 20), Bonnae 1828-1832.
- Katakouzenos, *Geschichte* : Johannes Katakouzenos, *Geschichte. 1-3*, übers. und erl. von G. Fatouros & T. Krischer (Bibliothek der griechischen Literatur 17, 21, 71), Stuttgart 1982-2011.
- KRIARAS E. ΚΡΙΑΡΑΣ [et al.], *Λεξικό της μεσαιωνικής δημόδους γραμματείας : 1100-1669*, Θεσσαλονίκη 1968-.
- Kydones, *Apologies* 1, 2, 3 : *Apologia* 1, dans G. MERCATI, *Notizie di Procoro e Demetrio Cidone, Manuele Caleca e Teodoro Meliteniota ed altri appunti per la storia della teologia*

- e della letteratura bizantina del secolo XIV* (StT 56), Città del Vaticano 1931, p. 359-403; *Apologia 2, ibid.*, p. 403-425; *Apologia 3, ibid.*, p. 313-338.
- Kydones, *De non reddenda Callipoli* : PG 154, col. 1009A-1036A.
- Kydones, *Lettres* : Démétrius Cydonès, *Correspondance*, publiée par R.-J. Loenertz o.p. (StT 186, 208), 2 vol., Città del Vaticano 1956-1980.
- Kydones, *Briefe* : Demetrios Kydones, *Briefe*, übers. und erl. von F. Tinnefeld (Bibliothek der griechischen Literatur 12, 16, 33, 50, 60), 5 vol., Stuttgart 1981-2003.
- Kydones, *Pro subsidio Latinorum* : PG 154, col. 961A-1008B.
- LAMPE *Greek patristic lexicon*, ed. by G. W. H. Lampe, Oxford 1961.
- LSJ (& *Rev. suppl.*) : *A Greek-English lexicon with a revised supplement*, comp. by H. G. Liddell & R. Scott, rev. and augm. throughout by H. S. Jones, Oxford 1996.
- MB 1-7 *Μεσαιωνική βιβλιοθήκη ἢ Συλλογὴ ἀνεκδότων μνημείων τῆς Ἑλληνικῆς ἱστορίας, ἐπιστάσις* K. N. Σάθας [éd. K. N. Sathas], Βερεῖα 1872-1894.
- MEG *Medioevo greco : rivista di storia e filologia bizantina*. Alessandria.
- MM 1-6 *Acta et diplomata graeca medii aevi sacra et profana collecta*, ed. F. Miklosich et J. Müller, 6 vol., Vindobonae 1860-1890, réimpr. Aalen 1968.
- MTM Monographies de *Travaux & mémoires*. Paris.
- OCA Orientalia christiana analecta. Roma.
- OCP *Orientalia christiana periodica : commentarii de re orientali aetatis christianae sacra et profana*. Roma.
- ODB *Oxford dictionary of Byzantium*, A. P. Kazhdan ed. in chief, 3 vol., New York 1991.
- OLA Orientalia lovaniensia analecta. Louvain.
- Pachymeres Georges Pachymères, *Relations historiques. 1-2, Livres I-III, IV-VI*, éd., introd. et notes par A. Failler et trad. française par V. Laurent (CFHB 24, 1-2), Paris 1984; *3-4, Livres VII-IX, X-XIII*, éd., trad. française et notes par A. Failler (CFHB 24, 3-4), Paris 1999; *5, Index*, tables générales et lexique grec par A. Failler (CFHB 24, 5), Paris 2000.
- Palamas, ed. Chrestou : *Γρηγορίου τοῦ Παλαμᾶ Συγγράμματα. 1-6*, εκδ. Π. Κ. Χρήστου *et al.* [P. K. Chrèstou], Θεσσαλονίκη 1962-2015.
- PG *Patrologiae cursus completus. Series graeca*, accur. J.-P. Migne, Paris 1856-1866.
- PL *Patrologiae cursus completus. Series latina*, accur. J.-P. Migne, Paris 1844-1865.
- PLP *Prosopographisches Lexikon der Palaiologenzeit*, erstellt von E. Trapp, Wien 1976-1996.
- PP 1-4 *Παλαιολόγια καὶ Πελοποννησιακά*, [éd.] Σ. Λάμπρου [S. Lampros], ἐν Ἀθήναις 1912-1930.
- PRK 1-3 *Das Register des Patriarchats von Konstantinopel. 1, Edition und Übersetzung der Urkunden aus den Jahren 1315-1331*, hrsg. von H. Hunger & O. Kresten (CFHB 19, 1), Wien 1981; *2, Edition und Übersetzung der Urkunden aus den Jahren 1337-1350*, hrsg. von H. Hunger, O. Kresten, E. Kislinger & C. Cupane (CFHB 19, 2), Wien 1995; *3, Edition und Übersetzung der Urkunden aus den Jahren 1350-1363*, hrsg. von J. Koder, M. Hinterberger & O. Kresten (CFHB 19, 3), Wien 2001.



- Pseudo-Kodinos : Pseudo-Kodinos, *Traité des offices*, introd. texte et trad. par J. Verpeaux (Le monde byzantin 1), Paris 1966.
- RALLÈS – POTLÈS 1-6 : *Σύνταγμα τῶν θείων καὶ ἱερῶν κανόνων*, ὑπὸ Γ. Α. Πάλλη καὶ Μ. Ποτλῆ, ἐν Ἀθήναις 1852-1859.
- REB *Revue des études byzantines*. Paris.
- REG *Revue des études grecques*. Paris.
- Regesten 3-5 F. DÖLGER, *Regesten der Kaiserurkunden des Oströmischen Reiches von 565-1453*. *Regesten 3, Regesten von 1204-1282*, 2. erweiterte und verbesserte Auflage, bearb. von P. Wirth, München 1977; *Regesten 4, Regesten von 1282-1341*, München 1960; *Regesten 5, Regesten von 1341-1453*, unter verantwortlicher Mitarbeit von P. Wirth, München 1965.
- Regestes 4-7 *Les registres des actes du patriarcat de Constantinople*. 1, *Les actes des patriarches*. 4, *Les registres de 1208 à 1309*, par V. Laurent, Paris 1971; 5, *Les registres de 1310 à 1376*, par J. Darrouzès, Paris 1977; 6, *Les registres de 1377 à 1410*, par J. Darrouzès, Paris 1979; 7, *Les registres de 1410 à 1453*, par J. Darrouzès, Paris 1991.
- RESEE *Revue des études sud-est européennes*. București.
- RGK 1-3 *Repertorium der griechischen Kopisten 800-1600*. 1, *Handschriften aus Bibliotheken Großbritanniens*, erstellt von E. Gamillscheg, D. Harlfinger & H. Hunger, Wien 1981; 2, *Handschriften aus Bibliotheken Frankreichs*, erstellt von E. Gamillscheg & D. Harlfinger, Wien 1989; 3, *Handschriften aus Bibliotheken Roms mit dem Vatikan*, erstellt von E. Gamillscheg, unter Mitarb. von D. Harlfinger & P. Eleuteri, Wien 1997.
- RHT *Revue d'histoire des textes*. Turnhout.
- RSBN *Rivista di studi bizantini e neoellenici*. Roma.
- SC Sources chrétiennes. Paris.
- Scholarios 1-8 *Γενναδίου τοῦ Σχολαρίου ἅπαντα τὰ εὕρισκόμενα = Œuvres complètes de Georges-Gennade Scholarios*. 1-8, publiées par L. Petit, X. A. Sidéridès, M. Jugie, Paris 1928-1936.
- SCHREINER, *Kleinchroniken* : P. SCHREINER, *Die byzantinischen Kleinchroniken*. 1, *Einleitung und Text*; 2, *Historischer Kommentar*; 3, *Teilübersetzungen, Addenda et Corrigenda, Indices* (CFHB 12), Wien 1975-1979.
- Souda *Suidae Lexicon*, ed. A. Adler (Lexicographi graeci recogniti et apparatu critico instructi 1), Lipsiae 1928-1938.
- Sphrantzes Giorgio Sfranze, *Cronaca*, a cura di R. Maisano (CFHB 29), Roma 1990.
- StT Studi e testi. Città del Vaticano.
- Subs. hag. Subsidia hagiographica. Bruxelles.
- Teubner Bibliotheca scriptorum graecorum et romanorum teubneriana. Lipsiae – Berlin.
- TIB *Tabula Imperii Byzantini*. Wien.  
*TIB 1* : J. KODER & F. HILD, *Hellas und Thessalia*, Wien 1976.  
*TIB 3* : P. SOUSTAL & J. KODER, *Nikopolis und Kephalaenia*, Wien 1981.  
*TIB 12* : A. KÜLZER, *Ostthrakien (Eurōpē)*, Wien 2008.
- TLG *Thesaurus linguae graecae*.
- TM *Travaux & mémoires*. Paris.

- TRAPP, *Lexikon* : *Lexikon zur byzantinischen Gräzität besonders des 9.-12. Jahrhunderts*, erstellt von E. Trapp, Wien 1994-.
- Variorum CS Variorum reprints collected studies series. London – Aldershot.
- VV *Византийский временник* [*Chroniques byzantines*]. Москва.
- WBS Wiener byzantinistische Studien. Wien.
- ZRVI *Зборник радова Византолошког института* [*Actes de l'Institut byzantin*]. Београд.

## AVANT-PROPOS

La période dont traite ce volume est encadrée par deux chutes, celle de 1204 et celle de 1453. Ces événements retentissants ont polarisé l'attention des historiens, suscitant des études nombreuses qui sont allées, pour certaines, jusqu'à mettre en doute la pérennité de l'Empire byzantin après 1204, en considérant ces deux siècles et demi comme l'épilogue d'une longue histoire impériale. La prise de Constantinople par les croisés en 1204 a, de fait, ouvert une période marquée par des crises multiples, que la conquête de la capitale en 1261 par la dynastie des Paléologues n'a pas résolues, tandis que d'autres périls se sont surajoutés : rivalités avec d'autres puissances régionales (en Épire, en Bulgarie, en Serbie, dans le Péloponnèse), prosélytisme de l'Église latine d'un côté et conversions à l'islam de l'autre, chute des rendements agricoles, bouleversements démographiques suscités par l'irruption de la peste noire ou l'arrivée de nouvelles populations turques acculées par l'expansion mongole... La conquête ottomane de Constantinople en 1453 a ainsi pu apparaître comme la conséquence logique d'un long processus d'affaiblissement entamé au début du XIII<sup>e</sup> siècle.

L'historiographie récente a pourtant montré que les transformations à l'œuvre durant la période sont loin de refléter seulement un processus de désagrégation de l'Empire. Certains travaux pionniers des années 1970-1980 menés par Klaus-Peter Matschke<sup>1</sup>, Michel Balard<sup>2</sup>, Nicolas Oikonomidès<sup>3</sup> et Angéliki Laiou<sup>4</sup> ont largement contribué à mettre en évidence le dynamisme économique du monde byzantin, corrigeant les anciens clichés liés à la domination des républiques italiennes dans le commerce méditerranéen. Des études ultérieures ont souligné l'extrême complexité des processus qui touchent le monde byzantin de la fin du Moyen Âge, caractérisé par la fragmentation politique. À partir du XIII<sup>e</sup> siècle, les antagonismes entre souverains, ainsi que les conflits au sein de l'Église, témoignent certes d'un contexte de forte instabilité, mais nullement d'une rupture avec l'idée d'empire. Celle-ci continue de fournir aux différents États issus de l'éclatement de l'ancien Empire byzantin la légitimation nécessaire à l'exercice de l'autorité

1. Une bonne partie de ses articles ont été réédités dans K.-P. MATSCHKE, *Das spätbyzantinische Konstantinopel : alte und neue Beiträge zur Stadtgeschichte zwischen 1261 und 1453*, Hamburg 2008.

2. M. BALARD, *La Romanie génoise (XII<sup>e</sup>-début du XV<sup>e</sup> siècle)* (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome 235), 2 vol., Rome 1978.

3. N. OIKONOMIDÈS, *Hommes d'affaires grecs et latins à Constantinople (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, Montréal – Paris 1979.

4. A. LAIOU, The Byzantine economy in the Mediterranean trade system, thirteenth-fifteenth centuries, *DOP* 34-35, 1980-1981, p. 177-222, et EAD., The Greek merchant of the Palaeologan period : a collective portrait, *Πρακτικά της Ακαδημίας Αθηνών* 57, 1982, p. 97-132.

et permet de justifier des formes de domination sociale. L'émergence d'un grand nombre de souverains portant le titre d'empereur (*basileus*, tsar ou *imperator*) ou la multiplication d'Églises autocéphales au sein de l'orthodoxie révèlent l'attachement de ces États au système hérité de l'organisation impériale byzantine. La circulation des personnes, des produits ou des idées et le degré d'interaction au sein du monde byzantin reflètent une unité et une cohésion qui dépassent les différences linguistiques et ethniques. Grecs, Slaves, Occidentaux et Turcs, mais aussi Juifs, Arméniens, Géorgiens, Roms, Albanais, Vlaques, Arabes... – c'est-à-dire l'ensemble de ces populations qui sont catégorisées à l'aide de dénominations ethniques contemporaines, mais qui composaient entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle la mosaïque multi-ethnique des habitants de l'Europe orientale – prennent part à un même monde social, qui peut être interprété comme impérial.

On connaît mieux aujourd'hui la plasticité et la diversité des empires<sup>5</sup>. La définition traditionnelle selon laquelle il s'agirait de formes étatiques centralisées et hégémoniques contrôlant des vastes territoires est sans doute valable pour certaines périodes de l'histoire, mais elle est incomplète et inopérante pour saisir la réelle complexité et la nature de ces systèmes politiques au Moyen Âge. Les travaux de ces dernières décennies sur l'Islam en tant que système impérial ont permis d'approfondir l'analyse conceptuelle de la notion d'empire<sup>6</sup>, suscitant des réflexions qui peuvent être appliquées à d'autres contextes, en l'occurrence à celui de la chrétienté. Le projet *Imperialiter : le gouvernement et la gloire de l'Empire à l'échelle des royaumes chrétiens (XII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)* (2017-2021), conduit par plusieurs spécialistes en France, en Italie et en Espagne, a porté sur l'usage de références impériales par des États qui n'étaient pas considérés comme des empires<sup>7</sup>. Les conclusions de ces recherches montrent à quel point l'idéologie impériale a servi d'horizon politique à nombre de constructions étatiques médiévales, en particulier des monarchies, et mettent en garde contre la tendance consistant à appliquer le concept d'empire à un seul type de forme politique.

Le présent volume, qui a pour titre *Le monde byzantin du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle : anciennes ou nouvelles formes d'impérialité*, vise précisément à ouvrir le débat sur la continuité et le maintien du modèle impérial byzantin jusqu'en 1453. Devant l'incertitude liée à la qualification d'empire pour désigner la construction politique dont Constantinople reste à la fois le centre et la référence idéologique entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle, nous avons opté pour le terme « impérialité ». Le mot a été introduit par Roland Barthes dans un essai portant sur le mythe, ou plus exactement sur les mythologies contemporaines qu'il débusquait à l'époque de la rédaction de son texte, c'est-à-dire en 1956<sup>8</sup>. Parmi d'autres

5. J. BURBANK & F. COOPER, *Empires : de la Chine ancienne à nos jours*, Paris 2011 (trad. française de l'original anglais : *Empires in world history : power and the politics of difference*, Princeton 2010).

6. Contentons-nous de citer les volumes de la collection « Late antiquity and early Islam » dirigée par Averil Cameron et Lawrence I. Conrad, publiée depuis 1992 ; voir aussi *Le polycentrisme dans l'Islam médiéval*, [dir. par] A. Nef & M. Tillier, Le Caire 2012 (= *Annales islamologiques* 45, 2011) ou encore P. SIJPESTEIJN, *Shaping a Muslim state : the world of a mid-eighth-century Egyptian official*, Oxford 2013.

7. Ce projet est dirigé par Annick Peters-Custot, Fulvio Delle Donne, Bernardo García García, Yann Lignereux, Francesco Panarelli, Corinne Leveleux-Teixeira et Benoît Grévin. Il a réuni des spécialistes lors de plusieurs rencontres scientifiques à l'École française de Rome et ailleurs : voir <https://www.efrome.it/imperialiter> (consulté le 26 octobre 2021).

8. R. BARTHES, *Mythologies*, Paris 1957 (voir en particulier la partie théorique intitulée « Le mythe, aujourd'hui », p. 193-247).

exemples, il envisageait le « mythe de l'impérialité française », examinant les ressorts du fonctionnement et du maintien de l'idée d'empire colonial à un moment où elle apparaissait de plus en plus comme une fiction, une mystification, un mythe moderne. L'analyse sémiologique de Barthes ne pourrait être sérieusement appliquée à l'histoire byzantine du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle qu'au prix d'un travail théorique hors de propos ici. Qu'on nous permette seulement d'emprunter le terme « impérialité » chargé du sens que lui conférait Barthes : il ne désigne pas l'empire, mais l'idée d'empire, justement lorsque son caractère fictionnel, ou « mythique », devient de plus en plus perceptible.

Le recours à cette terminologie nous permet d'échapper à un positionnement historiographique univoque en faveur de la notion d'empire, alors même que se développent les travaux dans le domaine de l'« impériologie » et les discussions sur la nature du système politique byzantin. Il nous offre en revanche un cadre conceptuel pour penser le maintien de l'idéologie impériale en tant qu'outil politique plus ou moins efficace, créant un lien à la fois mémoriel et fonctionnel avec le régime impérial élaboré dans le cadre de l'Empire romain chrétien. C'est de cette approche que procède l'organisation thématique de ce volume. Les articles qui y sont réunis ont été regroupés en quatre grands thèmes qui reflètent la richesse et la complexité des recherches en cours : 1) la manière dont empereurs et souverains conçoivent et exercent leur pouvoir ; 2) les transformations qui s'opèrent dans le fonctionnement de l'État ; 3) l'évolution et l'infléchissement de certaines formes de culture qui servent aux élites d'empire pour se (re)définir ; 4) enfin les débats et conflits autour de l'orthodoxie, principe fondamental de légitimation de la fonction impériale.

Ces articles sont pour partie issus de contributions présentées ces dernières années dans le cadre du séminaire sur l'*Histoire de la période paléologue (1261-1453) : Byzance, Orient latin, monde slave*, organisé au sein du laboratoire *Monde byzantin* de l'UMR 8167 Orient et Méditerranée (Paris). Ce séminaire a débuté en 2015 et se tient une fois par mois à l'IRBIMMA (Paris 1 Panthéon-Sorbonne). Avec la parution de cet ouvrage, nous avons voulu partager le fruit de cette première étape de la vie du séminaire, qui a bénéficié de la participation et de la collaboration de nombreux spécialistes de la période : nous tenons à les remercier tous chaleureusement, particulièrement les auteurs qui nous ont fait confiance et ont accepté de nous livrer le résultat d'une recherche nouvelle et substantielle, ainsi que nous le leur avons demandé. Nous avons également plaisir à exprimer notre gratitude à Constantin Zuckerman, qui a bien voulu accueillir ce recueil au sein de la revue *Travaux et mémoires*. Nous sommes particulièrement redevables à Emmanuelle Capet pour son remarquable travail de relecture et de mise en page, et plus encore pour sa disponibilité et ses précieux conseils. Nos remerciements vont aussi à Sarah Novak, relectrice des textes anglais. Le soutien de l'UMR Orient et Méditerranée a permis tant l'organisation du « séminaire paléologue » que la réalisation de cette publication, et nous tenons à témoigner notre reconnaissance à l'un de ses directeurs, Vincent Déroche.
















Au moment d'achever cet ouvrage, nous souhaitons avoir une pensée pour notre collègue Ruth Macrides (1949-2019), trop tôt disparue. Ses travaux ont beaucoup contribué à approfondir nos connaissances sur le monde byzantin du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle et à infléchir notre vision de la période. Nous regrettons profondément qu'elle n'ait pas eu le temps de participer à ce volume, comme elle avait entrepris de le faire avec enthousiasme.





H. Hamze-Khaddaj del. 2021

Le monde byzantin vers 1370

-  Empire byzantin
-  Seigneuries sous influence byzantine
-  Royaume bulgare
-  Principautés serbes
-  Émirat ottoman
-  *Beys* turcs
-  Territoires disputés par les Serbes et par les Turcs
-  République de Venise
-  Seigneuries vénitiennes
-  Territoires sous domination génoise
-  Duché d'Athènes et Néopatras
-  Principauté d'Achaïe
-  Comté de Céphalonie et Zante / Duché de Leucade
-  Chevaliers hospitaliers de Rhodes
-  Marquisat de Bodonitza

# L'EMPIRE BYZANTIN SOUS LES PALÉOLOGUES, ENTRE DÉCLIN ET RUINE : RÉVISION EN SIX ÉTAPES D'UN LEGS HISTORIOGRAPHIQUE ANCIEN\*

par Marie-Hélène BLANCHET & Raúl ESTANGÜI GÓMEZ

---

On a coutume, encore aujourd'hui et même parmi les byzantinistes, de considérer la dernière phase de l'histoire byzantine, c'est-à-dire la période paléologue (xiii<sup>e</sup>-xv<sup>e</sup> siècle), comme une époque de renaissance culturelle et artistique, mais de déclin dans tous les autres domaines. Explosion créatrice d'une civilisation qui brille de ses derniers feux et, dans le même temps, gangrène politique d'un État rongé par les guerres civiles, les divisions sociales et religieuses et la faillite économique. Il s'y ajoute bien sûr le recul de l'Empire face à l'avancée des Turcs ottomans et le rétrécissement territorial qui en découle, de la perte de l'Asie Mineure à la fin du xiii<sup>e</sup> siècle à celle des Balkans à la fin du xiv<sup>e</sup> siècle, selon une linéarité implacable jusqu'à la chute de Constantinople en 1453.

Ces évidences semblent incontestables. Elles résultent pourtant d'une interprétation construite de longue date qui veut que l'Empire byzantin n'ait plus été un État viable durant les derniers siècles, mais une structure politique dévitalisée, agonisante, figée dans un conservatisme et un fanatisme religieux qui auraient causé sa perte. Ce schéma interprétatif remonte au xviii<sup>e</sup> siècle, lorsque l'histoire byzantine a été comprise comme la lente décadence de l'Empire romain : le livre de Montesquieu, *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*<sup>1</sup>, et celui d'Edward Gibbon, *The history of the decline and fall of the Roman Empire*<sup>2</sup>, ont été les pierres angulaires de ce modèle<sup>3</sup>.

\* Nous sommes très reconnaissants envers les collègues qui nous ont prodigué de précieux conseils lors de la rédaction de cet article, en particulier Sophie Métivier et Nikolaos G. Chrissis.

1. Ch. de MONTESQUIEU, *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, Paris 1734.

2. E. GIBBON, *The history of the decline and fall of the Roman Empire*. 1-6, London 1776-1788.

3. Voir en particulier P. LEMERLE, Présence de Byzance, *Journal des savants*, 1990, 3-4, p. 247-268 ; O. DELOUIS, Byzance sur la scène littéraire française (1870-1920), dans *Byzance en Europe*, sous la dir. de M.-F. Auzépy, Paris 2003, p. 101-151, ici p. 104-105 ; S. KOLDITZ, Nur Decline and Fall? Zum Bild der späten Palaiologenherrschaft in Schriften des achtzehnten Jahrhunderts, dans *Byzanzrezeption in*



Leurs ouvrages décrivent la période paléologue comme l'épilogue d'un lent processus de décomposition de l'Empire. Montesquieu écrit par exemple à propos de la restauration de 1261 par Michel VIII : « mais ce nouvel empire ne fut que le fantôme du premier et n'en eut ni les ressources ni la puissance. »<sup>4</sup> Et l'auteur de s'étonner surtout que « l'Empire grec [ait] pu subsister si longtemps »<sup>5</sup>.

Les historiens connaissent bien ce type d'interprétations hâtives que rencontrent aussi par exemple les spécialistes de la chute de l'Empire romain d'Occident pour la période des IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles : la forme politique qui s'effondre n'était-elle plus qu'une coquille vide vouée à se déliter ? Les romanistes ont depuis longtemps révisé ces schémas univoques, de même qu'ils ont aussi pris conscience des biais d'une lecture rétrospective des événements, qui projette un résultat ultérieur sur tout ce qui précède<sup>6</sup>. Les byzantinistes ont à leur tour corrigé le récit proposé par Montesquieu et Gibbon, en contestant leur vision décliniste du millénaire byzantin. Toutefois, l'ombre de la chute de Constantinople plane encore sur toute la période paléologue et conditionne largement notre appréhension de ce moment de l'histoire byzantine. Les réflexes interprétatifs hérités des Lumières persistent, et la théorie du déclin de Byzance reste exagérément prégnante.

L'histoire du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, si marquée par la perspective de la disparition de l'Empire, se résume souvent à une analyse des causes qui ont conduit à un tel résultat. Des expressions comme « histoire de la période tardive » ou « histoire de la fin de l'Empire » montrent bien le sens que l'on confère à ces presque trois siècles. Cette approche téléologique se reflète de manière récurrente dans les titres des grandes synthèses sur la période, comme l'ouvrage de Donald M. Nicol, *The last centuries of Byzantium*<sup>7</sup>, ou l'ouvrage plus récent de Jonathan Harris, *The end of Byzantium*<sup>8</sup>.

Notre propos ne sera certes pas d'affirmer que l'Empire n'aurait traversé aucune crise entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle. Mais nous pensons que ces crises sont complexes, qu'elles ne s'expliquent pas par une passivité fataliste des Byzantins devant une chute inéluctable, ni par un certain déterminisme voulant que tous les empires connaissent une phase de naissance, de consolidation et d'apogée, puis de déclin avant leur disparition. Nous postulons qu'elles doivent être analysées en examinant les positionnements contrastés des différents acteurs sociaux, les tensions entre eux et les discours théoriques qu'ils développent. Nous proposons de revenir en six étapes sur des interprétations qui relèvent encore de cette vision du « déclin paléologue ». Ce bilan historiographique ne prétend en aucun cas à l'exhaustivité. En revenant sur six thèmes que nous avons jugés pertinents, nous développons une analyse critique de ces modèles explicatifs encore en vigueur ou parfois réactualisés, afin de les déconstruire et d'éliminer des préjugés hérités d'une longue tradition historiographique. L'abondance des sources est évidemment très variable : l'effet

*Europa : Spurensuche über das Mittelalter und die Renaissance bis in die Gegenwart*, hrsg. von F. Kolovou (Byzantinisches Archiv 24), Berlin 2012, p. 169-193.

4. MONTESQUIEU, *Considérations* (cité n. 1), p. 145.

5. *Ibid.*, p. 141.

6. Voir par exemple A. DEMANDT, *Der Fall Roms : die Auflösung des römischen Reiches im Urteil der Nachwelt*, München 2014.

7. D. M. NICOL, *The last centuries of Byzantium, 1261-1453*, Cambridge 1996<sup>4</sup> (première édition 1972).

8. J. HARRIS, *The end of Byzantium*, New Haven – London 2010.

de nombre de la documentation, mais aussi l'expressivité très ramassée de certaines citations ont parfois conduit les historiens, y compris nous-mêmes, à commenter certains points particuliers et à en négliger d'autres : c'est là une limite dont nous sommes conscients. Il est un sujet dont nous avons décidé de ne pas traiter, car plusieurs publications très récentes, en premier lieu les travaux d'Antonio Rigo, transforment significativement la compréhension que nous en avons : le renouvellement spirituel et religieux lié à la controverse hésychaste et au triomphe des thèses palamites. Nous aimerions y revenir dans un travail ultérieur.

Nous avons réparti entre nous la matière, et chacun a rédigé trois des développements ci-dessous, mais nos interprétations respectives sont très proches et nourries de nombreuses discussions entre nous. La réflexion que nous proposons dans ces pages nous est donc largement commune.

1. Identité romaine, identité hellénique, identité (protonationale) grecque? (M.-H. Blanchet)
2. Un Empire qui n'en était plus un : la fin de l'idéologie universaliste? (R. Estangüi Gómez)
3. Le projet d'union ecclésiastique : un faux-fuyant? (M.-H. Blanchet)
4. Le renforcement de l'autorité du patriarcat de Constantinople face à l'affaiblissement du pouvoir impérial? (M.-H. Blanchet)
5. Décadence de l'État? (R. Estangüi Gómez)
6. Byzantins et Ottomans, deux empires rivaux? (R. Estangüi Gómez)

#### 1. IDENTITÉ ROMAINE, IDENTITÉ HELLÉNIQUE, IDENTITÉ (PROTONATIONALE) GRECQUE?

Les byzantinistes rencontrent les plus grandes difficultés à comprendre comment les Byzantins se désignaient eux-mêmes : en témoigne l'efflorescence bibliographique récente sur le sujet<sup>9</sup>. Notre commun objet d'étude, déjà peu clair du fait de problèmes de vocabulaire sur lesquels on va revenir, est en outre soumis à l'irruption de questionnements contemporains, au premier chef celui de l'identité, voire de l'ethnicité. Ces préoccupations étaient certes moins présentes du temps de Gibbon, mais notons tout de même ce sous-titre dans le dernier livre de *l'Histoire de la décadence et de la chute de l'Empire romain* : « Constantine, the last of the Roman or Greek emperors, AD 1448, 1<sup>st</sup> Nov. – AD 1453, 29<sup>th</sup> May »<sup>10</sup>.

9. Sans remonter au-delà d'une quinzaine d'années, et sans viser à l'exhaustivité, citons G. PAGE, *Being Byzantine : Greek identity before the Ottomans*, Cambridge 2008 ; A. KALDELLIS, *Hellenism in Byzantium : the transformations of Greek identity and the reception of the classical tradition*, Cambridge 2008 ; I. STOURAITIS, Roman identity in Byzantium : a critical approach, *BZ* 107, 2014, p. 175-220 ; A. KALDELLIS, The social scope of Roman identity in Byzantium : an evidence-based approach, *Βυζαντινά Συμμεϊκτά* 27, 2017, p. 173-210 ; Y. STOURAITIS, Reinventing Roman ethnicity in high and late medieval Byzantium, *Medieval worlds* 5, 2017, p. 70-94 ; N. G. CHRISISSIS, Worlds apart? Reconsidering late Byzantine identity through the image of the West, dans *Byzantium and the West*, p. 257-274.

10. E. GIBBON, *The history of the decline and fall of the Roman Empire*, ed. by J. B. Bury, vol. 7, London 1914, p. VIII et 161 (chapitre 67).

Si l'incertitude règne quant au qualificatif ethnique le plus approprié à propos des Byzantins en général, cette problématique s'exacerbe lorsqu'on s'intéresse à la période paléologue. En vertu de la vision décliniste qui nous a été transmise, beaucoup d'historiens se sont demandé s'il était bien légitime de considérer encore comme des Byzantins les habitants de l'Empire réduit à sa capitale et à ses faubourgs. L'alternative entre romanité et hellénisme, soulevée en passant par le sous-titre de Gibbon, puis beaucoup plus sérieusement par la suite, en premier lieu par l'historiographie grecque moderne depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, porte sur la transition entre la fin de l'Empire romain et la naissance de l'idée de nation grecque. Pour cette raison, les études sur ce sujet un peu tentaculaire font intervenir à la fois la notion d'identité et celle de sentiment national, réunies sous le terme d'hellénisme, qu'il faut comprendre non seulement comme un mouvement culturel, mais aussi comme l'un des fondements d'une construction politique nouvelle. Du point de vue des découpages historiques académiques, la question est donc double : les Byzantins de la période comprise entre le début du XIII<sup>e</sup> siècle et 1453 sont-ils encore des Byzantins, relèvent-ils encore de l'histoire byzantine ? et, d'autre part, quand faut-il faire commencer l'histoire de la Grèce moderne ? Mais du point de vue conceptuel, les interrogations sont encore beaucoup plus vertigineuses : qu'est-ce que l'identité d'un Byzantin et comment y avoir accès ? Quels sont les rapports entre identité et ethnicité ? Quel lien peut-on établir entre ces deux concepts et celui de nation, ou de sentiment national, ou de protonationalisme ?

Les concepts mobilisés dans les récentes publications d'histoire byzantine citées plus haut émanent d'une école particulière de l'ethnologie contemporaine, celle de l'approche constructiviste<sup>11</sup>, et gagnent à être rappelés dans leur langue originelle, l'anglais : ce sont donc les notions d'« identity » (identité), d'« ethnicity » (ethnicité), de « self » (identité personnelle) et d'« otherness » (altérité)<sup>12</sup>. « Self » et « otherness » forment un couple indissociable de notions : le « self » ne se définit que par opposition à un « other », c'est-à-dire que l'identité ne se définit que par rapport à une altérité, par le biais de frontières identitaires (« boundaries ») qu'il s'agit de construire, de maintenir, ou de renégocier. Un autre élément de définition de l'« identity » réside justement dans son caractère construit et évolutif : selon la théorie de Frederik Barth, il n'existe pas d'identité fixe et essentielle, et donc pas non plus de critères externes – par exemple des marqueurs ethniques – suffisants pour assigner une appartenance à quelqu'un en établissant un lien automatique – par exemple entre les locuteurs d'une langue et une identité. Elle résulte au contraire d'un processus fluide, changeant et dynamique de construction sociale de l'individu ou du groupe. Enfin l'identité est avant tout discursive, et donc subjective, puisqu'elle est exprimée par un énonciateur en fonction de ses propres perceptions. Il serait du reste plus juste de parler d'« identities », au pluriel, puisqu'il y a celle(s) qu'un individu énonce en s'incluant lui-même dans une ou plusieurs catégories, mais aussi toutes celles qu'il

11. Voir par exemple P. POUTIGNAT & J. STREIFF-FÉNART, L'approche constructiviste de l'ethnicité et ses ambiguïtés, *Terrains/Théories* 3, 2015, mis en ligne le 23 octobre 2015, consulté le 14 août 2021 (en particulier § 33). DOI : <https://doi.org/10.4000/teth.581>

12. Nous nous appuyons sur une connaissance de seconde main pour présenter schématiquement ces concepts tels qu'ils sont employés par les byzantinistes qui travaillent sur ce sujet. Voir en particulier la présentation qui en est donnée par PAGE, *Being Byzantine* (cité n. 9), p. 11-26 et CHRISSIS, *Worlds apart* (cité n. 9), p. 257-258. Ce résumé est évidemment réducteur.

projette sur les autres dans son discours – soit toutes les formes d'« otherness ». Parmi les différents aspects de l'identité, l'identité ethnique, ou « ethnicity », est celle qui intéresse particulièrement les historiens en tant qu'elle étudie le rapport d'un groupe social à son propre passé, en contraste conscient – mais pas nécessairement hostile – avec un autre groupe (« boundary »). Selon cette théorie, l'appartenance à un groupe ethnique repose sur la croyance subjective d'un lien entre tous les membres du groupe qui peut notamment être fondé sur un ancêtre partagé : cette identité collective s'exprime entre autres choses par un nom, un « ethnonyme ».

Les byzantinistes qui ont travaillé récemment en se fondant sur ces concepts ont aussi réfléchi à la manière dont ils peuvent être utilisés en histoire médiévale. Aucun historien ne prétend atteindre l'identité individuelle d'un Byzantin, mais seulement des éléments d'identité collective. Une limite évidente par rapport à l'ethnologue confronté à des personnes vivantes réside dans les sources disponibles : ce sont ici les textes qui sont le plus mis à profit, et, dans une moindre mesure, l'iconographie. Or on sait que ces textes émanent pour l'essentiel de l'élite lettrée, qu'ils s'inscrivent dans un contexte historique particulier qui doit être pris en compte, et qu'ils sont souvent porteurs d'un objectif précis, d'un « agenda » propre, pour utiliser à nouveau un terme anglais. La méthodologie mise en œuvre par ces historiens consiste donc dans une analyse fine du vocabulaire, de l'usage de certains termes, en particulier les noms ethniques ou ethnonymes, et des écarts à la norme – cette norme devant elle-même être définie – que l'on peut rencontrer entre différents auteurs, mais aussi chez un même auteur selon les contextes d'écriture.

Le vocabulaire qui doit être examiné afin de bien poser le problème ne se limite pas à « Hellène/hellénique » (Ἑλλην/ἑλληνικός) et « Romain » (Ῥωμαῖος) ; il faut aussi rappeler que les historiens parlent généralement des habitants de l'Empire en les désignant comme « Byzantins », alors que ce terme n'existe (presque) pas dans les sources médiévales<sup>13</sup>, tandis qu'un quatrième terme doit être mis à contribution, celui de « Grec » (Γραικός). Redéfinissons rapidement ce vocabulaire, déjà abondamment étudié<sup>14</sup>. Il n'est pas possible ici d'entrer dans toutes les nuances de sens de chaque terme, et les explications proposées ci-après visent à mettre l'accent sur des différences sémantiques en général valables, sans préjuger cependant de la liberté et de la souplesse de l'usage du lexique dans les textes byzantins, qu'il ne faut jamais perdre de vue. Le terme d'auto-désignation le plus classique dans les sources médiévales jusqu'au xv<sup>e</sup> siècle inclus est celui de Ῥωμαῖος, qui fait sans discontinuité des « Byzantins » les successeurs des Romains de l'époque antique et les sujets de l'empereur romain : c'est donc une définition politique de l'appartenance,

13. Gill Page ne consacre aucune analyse au terme Βυζάντιοι. Cependant une recherche dans le *TLG* montre qu'on trouve le nom Βυζάντιοι chez Grégoras (de l'ordre de 175 occurrences) et chez Cantacuzène (une cinquantaine d'occurrences). Le terme désigne les habitants de Βυζάντιον, c'est-à-dire de Constantinople : voir *DGE*, s.v. Βυζάντιος, -α, -ov, et TRAPP, *Lexikon*, s.v. Βυζαντιάσιος ; le dictionnaire de KRIARAS n'a pas d'entrée pour ce terme.

14. Voir P. GOUNARIDIS, « Grecs », « Hellènes » et « Romains » dans l'État de Nicée, dans *Αφιέρωμα στον Νίκο Σβορώνο*, έκδ. επιτροπή Β. Κρεμμυδάς [B. Kremmydas], X. Μάλτζου [C. Maltzou] & Ν. Παναγιωτάκης [N. Panagiōtakēs], vol. 1, Πέθυμο 1986, p. 248-257 ; P. MAGDALINO, Hellenism and nationalism in Byzantium, dans *Id.*, *Tradition and transformation in medieval Byzantium* (Variorum CS 343), Aldershot – Brookfield VT 1991, n° XIV, p. 1-29, ici p. 9-12 ; D. ANGELOV, *Imperial ideology and political thought in Byzantium, 1204-1330*, Cambridge 2006, p. 94-98 ; PAGE, *Being Byzantine* (cité n. 9), p. 42-52, 63-67 ; KALDELLIS, *Hellenism* (cité n. 9), en particulier p. 42-45, 336-339.

possiblement aussi géographique, mais non ethnique ; il y entre une dimension religieuse, puisque l'Empire romain s'est progressivement christianisé à partir de la conversion de Constantin, en sorte que les Ῥωμαῖοι sont par principe chrétiens<sup>15</sup>. Il est bien établi que Ἕλληγ et ἑλληγικός ont été associés à l'époque chrétienne aux Grecs païens de l'Antiquité, si bien que les deux mots sont devenus en règle générale très péjoratifs et ne sont pas repris par des auteurs byzantins pour leur propre compte. Cependant, outre ce sens de « païen », c'est-à-dire idolâtre aux yeux d'un chrétien, Ἕλληγ peut aussi désigner celui qui parle le grec à la manière des Anciens ; par extension, le terme fait parfois référence aux anciens Hellènes comme à un peuple spécifique, distinct de celui des Romains<sup>16</sup>. Enfin Γραικός est un nom propre emprunté à la langue latine (*Graecus*) qui a continué d'être employé par les Latins au Moyen Âge comme le plus fréquent pour désigner les « Byzantins ». Le terme est repris et utilisé en grec médiéval dans une acception plus restrictive puisque, contrairement au latin, son sens n'est la plupart du temps pas ethnique<sup>17</sup>, mais religieux : les Γραικοί constituent un groupe parallèle à celui des Λατῖνοι (« Latins ») et rassemblent donc les orthodoxes par opposition aux chrétiens d'obédience romaine<sup>18</sup>. Le terme ne devient donc autoréférentiel que tardivement, en tant qu'autodésignation avant tout religieuse<sup>19</sup>.

Plusieurs historiens ont remarqué que, à partir du XI<sup>e</sup> siècle, certains auteurs (Psellos, Tzetzés) remploient le couple Ἕλληγ/ἑλληγικός en un sens positif, ces lettrés se réclamant de cette qualification. Pour la période du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, on a pu montrer que se rangent dans cette catégorie Théodore II Laskaris, Théodore Métochitès, Georges Gémistos Pléthon, Georges Gennadios Scholarios et Laonikos Chalkokondylès, avec bien sûr des

15. Du moins selon la majorité des byzantinistes : Page est très claire dans ses définitions qui font encore largement consensus. Anthony Kaldellis considère de son côté que les « Romains » forment une « nation », sur une base linguistico-culturelle, qui se rapproche beaucoup plus d'une conception ethnique du groupe : voir KALDELLIS, *Social scope* (cité n. 9). Notons qu'il y a une ambiguïté dans toute cette historiographie sur l'appartenance ou non des juifs de l'Empire byzantin à la catégorie des Ῥωμαῖοι : voir *ibid.*, p. 197-198.

16. Voir DGE, s.v. Ἕλληγ, -ηγος, ὁ ; KRIARAS, s.v. Ἕλληγ(αγ), ο ; LSJ, s.v. Ἕλληγ, ηγος, ὁ.

17. Il l'est peut-être de manière exceptionnelle pour désigner les habitants de Grèce : voir par exemple Constantine Porphyrogenitus, *De administrando imperio*, Greek text ed. by G. Moravcsik, English transl. by R. J. H. Jenkins (CFHB 1), Washington DC 1967, 49, p. 228, l. 6.

18. Voir GOUNARIDIS, « Grecs » (cité n. 14), p. 249. Cet usage se trouve d'abord dans des textes liés aux négociations d'union avec les Latins, puis surtout sous la plume d'unionistes comme Jean Bekkos ou Isidore de Kiev, mais aussi chez le patriarche Germain II au XIII<sup>e</sup> siècle, avant d'être repris à leur compte au XV<sup>e</sup> siècle par des antiunionistes. Voir par exemple la manière dont Agallianos revendique d'appartenir à « l'Église des Grecs » (ἐκκλησία τῶν Γραικῶν) : Théodore Agallianos, *Dialogue avec un moine contre les Latins (1442)*, éd. critique, trad. française et commentaire par M.-H. Blanchet (*Byzantina sorbonensia* 27), Paris 2013, p. 39, l. 127-128, p. 43, l. 173-174, p. 49, l. 271 (« et celui d'entre les Latins qui se rattache à notre Église, nous le nommons Grec ») ; *ibid.*, p. 190-195 pour l'analyse du sens de Γραικοί tel qu'il est explicitement défini par Agallianos ; pour l'interprétation générale du terme comme non péjoratif au XV<sup>e</sup> siècle, voir T. ΚΙΟΥΣΟΠΟΥΛΟΥ, *Emperor or manager : power and political ideology in Byzantium before 1453*, Geneva 2011, p. 158.

19. Voir l'exemple de Doukas analysé par S. VRYONIS, *Byzantine cultural self-consciousness in the fifteenth century*, dans *The twilight of Byzantium : aspects of cultural and religious history in the late Byzantine Empire*, ed. by S. Çurčić & D. Mouriki, Princeton NJ 1991, p. 5-14, ici p. 8-9, et l'exemple de Scholarios analysé par A. ANGÉLOU, "Who am I?" Scholarios' answers and the Hellenic identity, dans *Φιλῆλληγ : studies in honour of Robert Browning*, ed. by C. Constantinides et al., Venice 1996, p. 1-19.

nuances importantes entre eux<sup>20</sup>. L'analyse doit être menée en profondeur sur chaque œuvre du fait de la polysémie du nom comme de l'adjectif, et certains auteurs de la période n'ont pas encore fait l'objet d'une telle enquête, si bien que cette liste n'est peut-être pas exhaustive<sup>21</sup>. Il faut ajouter que les noms abstraits formés sur les ethnonymes, tels ἑλληνισμός (« hellénisme ») et ῥωμαϊότης (« romanité »), existent en grec médiéval tardif, contrairement à ῥωμιοσύνη, créé ultérieurement (qu'on peut aussi traduire par « romanité », mais seulement dans le cadre spécifique de l'Empire ottoman pour désigner la culture commune aux populations Rûms)<sup>22</sup>. Ῥωμαϊότης est un hapax d'après le *TLG*, il n'est employé que par un auteur du XIII<sup>e</sup> siècle, Georges Métochitès, en sorte que ce potentiel équivalent du *romanitas* latin médiéval est inusité<sup>23</sup>. Quant à ἑλληνισμός, il ne revêt aucun sens lié à l'ethnicité jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle inclus : les dictionnaires ne relèvent que deux sens, le premier, linguistique, renvoyant à l'usage d'un idiome grec pur, et le second, religieux, se référant au paganisme<sup>24</sup> – c'est bien en ce dernier sens que l'emploie exclusivement l'auteur qui compte le plus d'occurrences d'après le *TLG*, Georges Gennadios Scholarios<sup>25</sup>. Il en résulte que les notions politico-culturelles d'« hellénisme » et de « romanité » ne sont pas construites en tant que telles jusqu'à la fin de l'Empire<sup>26</sup>. L'absence de telles catégories linguistiques n'est pourtant pas en contradiction avec une tendance à l'identification à une certaine forme d'appartenance hellénique, comme il a été dit plus haut. La dimension culturelle hellénique du monde byzantin est d'ailleurs bien réelle : elle n'a jamais disparu à Byzance et se manifeste par un attrait prononcé pour la langue grecque classique, en particulier atticisante, pour la littérature écrite dans cette langue et pour la culture littéraire et artistique antique en général. Chercher à déterminer si la revendication de ce patrimoine est plus affirmée à l'époque paléologue relèverait de l'histoire culturelle : ce serait une discussion connexe à celle de l'identité proprement dite, mais distincte. Le sujet qui nous occupe porte donc seulement sur l'interprétation qui peut être conférée à l'usage autoréférentiel de Ἕλλην par opposition à l'usage de Ῥωμαῖος et, le cas échéant, de Γραικός.

20. Kaldellis dresse cette liste dans A. KALDELLIS, *A new Herodotos : Laonikos Chalkokondyles on the Ottoman Empire, the fall of Byzantium, and the emergence of the West*, Washington DC 2014, p. 216-229.

21. Les études jusqu'à maintenant sont plus développées sur le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècles ; le XIV<sup>e</sup> siècle n'est pratiquement pas couvert : voir PAGE, *Being Byzantine* (cité n. 9), p. 174-175.

22. Ῥωμιοσύνη (terme absent du dictionnaire de KRIARAS) vient de Ῥωμιός, qui est une forme contractée de Ῥωμαῖος : la racine est donc bien celle de « Romain », mais, compte tenu des évolutions sémantiques de l'époque moderne, ce terme en est venu à désigner la culture grecque. Voir par exemple le dictionnaire de DÈMÈTRAKOS qui donne comme définition de Ῥωμιοσύνη : « l'hellénisme de l'époque de la Turcocratie » (DEMETRAKOS, s.v. ῥωμιοσύνη). On voit les difficultés créées par les glissements de sens entre « romanité » et « hellénisme ». Il est donc impossible d'utiliser ce concept pour la période byzantine, comme le fait MAGDALINO, *Hellenism* (cité n. 14), p. 3 et note 6 p. 20.

23. Georges Métochitès, *Histoire dogmatique. Livre 2*, dans *Novae patrum bibliothecae*. 8, 2, ed. J. Cozza-Luzi, Romae 1871, 20, l. 28, p. 191.

24. *DGE*, s.v. ἑλληνισμός, -οῦ, ὅ ; KRIARAS, s.v. ἑλληνισμός, ο ; LSJ, s.v. Ἕλλην-ισμός, ὅ.

25. Le sens péjoratif devait être si très ancré qu'un renversement axiologique demeurerait difficile : ni Pléthon, ni Chalkokondylès ne l'utilisent une seule fois, et Scholarios l'emploie notamment dans ses textes de polémique contre Pléthon : voir VRYONIS, *Byzantine cultural self-consciousness* (cité n. 19), p. 11.

26. Pour cette raison, nous utiliserons toujours dans la suite le terme « hellénisme » en le plaçant entre guillemets, de manière à montrer qu'il s'agit là aussi, comme pour le nom « Byzantins », d'un concept moderne, non contemporain des sources selon le sens où il est utilisé de nos jours.

En l'état actuel de l'historiographie, la question initiale peut donc être posée de la manière suivante : partant de l'hypothèse que les « Byzantins » se désignent traditionnellement comme des « Romains » (Ῥωμαῖοι), peut-on discerner une évolution discursive significative entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle avec une tendance, chez certains auteurs au moins, au remplacement de Ῥωμαῖος par Ἕλληνας ? Si oui, faut-il l'interpréter comme une évolution identitaire ? Ou comme une conception nouvelle de l'« ethnicity » impliquant une renégociation des frontières ethniques ? Ou selon une autre grille de lecture ? Il nous semble essentiel de respecter une stricte distinction entre le vocabulaire émiq – employé par les énonciateurs dans les sources – et les concepts étiq – utilisés par les historiens –, ceci y compris dans les traductions. Voyons sur pièces quelques exemples étudiés par différents historiens, nécessairement peu nombreux, mais, espérons-le, suggestifs.

### *Théodore II Laskaris*

L'empereur de Nicée Théodore II Laskaris (1254-1258) est chronologiquement le premier auteur à se réclamer de façon récurrente de l'identité hellène. Dans sa récente biographie de ce personnage, Dimiter Angelov souligne les différentes dimensions de l'« hellénisme » de Théodore II : celui-ci décrit le pays sur lequel il règne comme l'Hellas ou l'Hellénis, qu'il place au centre du monde<sup>27</sup>, qualifie ses sujets non seulement de Romains, mais aussi d'Hellènes et d'Ausoniens<sup>28</sup>, et utilise dans ses écrits trois fois plus souvent Ἕλληνας/ἑλληνικός que Ῥωμαῖος<sup>29</sup>.

Une citation est particulièrement emblématique de ce qui pourrait être compris comme un signe de repli sur l'identité hellène<sup>30</sup>. Elle se trouve dans une lettre privée de Théodore II à Nicéphore Blemmydès, sa lettre 44 qui date de 1257, dans laquelle il justifie à son correspondant réticent une hausse d'impôts destinée à financer l'armée :

*Les étrangers (τὰ ἔθνη) nous combattent. Qui nous aidera ? Comment un Perse (Πέρσης) aidera-t-il l'Hellène (τῷ Ἕλληνι) ? Un Italien (Ἰταλός) est fou furieux ; un Bulgare (Βούλγαρος) l'est manifestement ; un Serbe (Σέρβος), s'il est contraint avec violence, est soumis. Cependant celui qui, à ce qu'on dit, est des nôtres n'est, à ce qu'on dit, pas du tout des nôtres en vérité. Seul l'hellénique s'aide lui-même, en tirant de son propre fonds ses ressources de guerre (μόνον δὲ τὸ Ἕλληνικὸν αὐτὸ βοηθεῖ ἑαυτῷ οἴκοθεν λαμβάνον τὰς ἀφορμάς).*<sup>31</sup>

27. D. ANGELOV, *The Byzantine Hellene : the life of Emperor Theodore Laskaris and Byzantium in the thirteenth century*, Cambridge 2019, p. 212-214 et fig. 29 et 30. Les schémas représentant l'Hellénis la situent à l'intersection de deux diagonales, l'une reliant la Grande-Bretagne et l'Inde d'une part, et l'autre l'Espagne et l'Égypte d'autre part.

28. Le terme Αἰσων est utilisé dans la littérature byzantine, en particulier dans la poésie, pour désigner les Byzantins : voir la discussion détaillée des sens de ce nom propre menée par Th. GANCHOU, Nikolaos Notaras, *mesengyos tôn Ausonôn*, et le *mesastikion* à Byzance au XV<sup>e</sup> siècle, *Byzantinistica* 14, 2012, p. 151-181, ici p. 152-158.

29. ANGELOV, *The Byzantine Hellene* (cité n. 27), p. 202, 204.

30. Passage cité *ibid.*, p. 174 et 377-378, ainsi que par KALDELLIS, *Hellenism* (cité n. 9), p. 373.

31. *Theodori Ducae Lascaris epistulae CCXVII*, ed. N. Festa, Firenze 1898, lettre 44, l. 79-84, p. 58. Dans le contexte de ce passage, nous comprenons ἀφορμάς dans un sens militaire attesté (voir LSJ), *s.v.* ἀφορμή), plutôt que comme « motivation ».

Les noms de peuple ne sont pas archaïsants dans cette phrase, sauf « Perse » et bien sûr « Hellène », ce qui rend son emploi d'autant plus remarquable, alors que, dans ce contexte de défense contre l'ennemi, on aurait certes plutôt attendu « Romain ». Ce n'est du reste pas le seul passage dans lequel Théodore II utilise Ἕλληνην ou ἑλληνικός dans un contexte militaire<sup>32</sup>.

Un autre texte de Théodore II est particulièrement intéressant, son *Deuxième discours contre les Latins* (le septième livre de sa *Théologie chrétienne*), composé pendant les débats menés à Thessalonique à l'automne 1256 avec l'ambassade pontificale dirigée par Constantin d'Orvieto. Angelov qualifie ce texte polémique antilatin de « manifeste of Hellenism »<sup>33</sup>. De fait, on y trouve treize occurrences de Ἕλληνην, toutes positives, certaines établissant un lien entre les « Hellènes » de l'époque antique et ceux de l'époque contemporaine du discours par le biais d'une assimilation entre l'ethnonyme et le pronom personnel « nous »<sup>34</sup>. Théodore se présente clairement comme un successeur des Hellènes dans tout ce discours. Mais il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agit d'un texte fortement polémique, destiné à rejeter le projet d'union présenté par l'ambassadeur du pape et, par conséquent, très provocateur à l'égard de l'interlocuteur latin – réel ou fictif. Une phrase parmi d'autres à la fin du discours donne le ton<sup>35</sup> : « la renommée des Hellènes, qui porte le nom du Christ, ne s'éteint pas » (Ἑλλήνων γὰρ χριστωνομούμενον κλέος οὐ σβέννυται), c'est-à-dire que les descendants d'« Hellènes », que sont les compatriotes de Théodore ailleurs dans le texte, continuent à être des chrétiens irréprochables – contrairement à ce que la connotation habituellement négative de Ἕλληνην aurait *a priori* laissé penser. Cette interprétation est confirmée par l'expression qui suit immédiatement, lorsque Théodore confirme « la persévérance du génie hellénique en ce qui concerne le dogme » (ἡ γὰρ περὶ τὸ δόγμα τῆς ἑλληνικῆς μεγαλονοίας στερρότης)<sup>36</sup>. Le renversement du sens péjoratif de Ἕλληνην et ἑλληνικός est frappant : on ne se trouve plus ici sur le terrain d'une revendication identitaire, mais sur des formules déniaient aux termes leur signification usuelle liée au paganisme et affirmant au contraire la possibilité de les associer au christianisme.

Or ceci évoque un précédent : tant Angelov que Kaldellis mentionnent, mais sans peut-être en tenir suffisamment compte<sup>37</sup>, un échange de lettres entre le pape Grégoire IX et l'empereur de Nicée Jean III Vatatzès presque vingt ans plus tôt, en 1237, dans le contexte de la préparation d'une croisade destinée à défendre l'Empire latin de Constantinople. La lettre de Grégoire IX<sup>38</sup> commençait par ces mots : « il faut croire que la sagesse règne

32. Voir ANGELOV, *The Byzantine Hellene* (cité n. 27), p. 156, 167, 171. Même remarque dans KALDELLIS, *Hellenism* (cité n. 9), p. 373.

33. ANGELOV, *The Byzantine Hellene* (cité n. 27), p. 207 ; voir aussi *ibid.*, p. 207-209 et 214-215.

34. Voir en particulier X. ΚΡΙΚΩΝΗΣ [C. ΚΡΙΚΩΝΗΣ], *Θεοδώρου Β' Λασκάρεως περὶ χριστιανικῆς θεολογίας λόγοι* (Ἀνάλεκτα Βλατάδων 49), Θεσσαλονίκη 1988, p. 142-143, l. 164-188 (un extrait en est traduit dans ANGELOV, *The Byzantine Hellene* [cité n. 27], p. 208).

35. ΚΡΙΚΩΝΗΣ, *Θεοδώρου* (cité n. 34), p. 144, l. 235.

36. *Ibid.*, l. 236.

37. ANGELOV, *The Byzantine Hellene* (cité n. 27), p. 206, et KALDELLIS, *Hellenism* (cité n. 9), p. 369-372.

38. Cette lettre, qui figure dans les archives vaticanes dans le *Reg. Vat.*, vol. 18, f. 291 (lettre 95), n'a pas été incluse dans *Acta Honorii III (1216-1227) et Gregorii IX (1227-1241)*, collegit A. Täutu (Pontificia commissio ad redigendum codicem iuris canonici orientalis Fontes. Series 3, 3), Romae 1950, où elle devrait se trouver entre les nos 225 et 226. Nous renvoyons donc à l'édition et au commentaire



chez les Grecs (*in Grecis sapientia regnare credatur*), d'où se sont répandus jadis au loin de petits ruisseaux de science (*scientie rivuli*) comme à partir d'une source », formule qui était reprise en grec dans la réponse de Jean III Vatatzès<sup>39</sup> avec le terme « Hellène » : « chez notre peuple des Hellènes, la sagesse règne (ἐν τῷ γένει τῶν Ἑλλήνων ἡμῶν ἡ σοφία βασιλεύει) et de là, comme d'une source, ont jailli partout des gouttes. »<sup>40</sup> Vatatzès avait interprété la référence du pape au lieu où règne la sagesse des « Grecs » comme une manière offensante d'associer les « Byzantins » au paganisme<sup>41</sup>, d'autant que le « règne » de la vraie foi dans l'Empire chrétien n'était pas mentionné parallèlement et que le statut d'empereur était même dénié à Vatatzès. Celui-ci avait donc repris à son compte de manière ironique cette mention de la « sagesse des Hellènes », en y ajoutant toutefois le rappel indigné de l'autre élément transmis « à notre peuple » (τῷ ἡμῶν γένει), l'héritage de Constantin « avec l'appellation qui porte le nom du Christ » (τῆ χριστωνύμφ κλήσει)<sup>42</sup>. Ce sont les mêmes éléments qui figurent dans le discours de Théodore II, en plus élaborés : il n'est pas impossible qu'il ait repris et développé un motif polémique déjà présent chez son père avec le terme Ἑλληνας, en l'amplifiant et en poussant encore plus loin l'affrontement avec la papauté, dans une rivalité implicite autour du christianisme le plus authentique<sup>43</sup>.

Le lien qu'établissent Théodore II Laskaris, et déjà son père Jean III Vatatzès, entre eux-mêmes et les « Hellènes » est indéniable. C'est l'interprétation qui doit être donnée à la présence de l'ethnonyme qui pose question : dans le cas de Vatatzès, si l'on souscrit à l'idée qu'il reprend littéralement la formule de Grégoire IX, on peut être sûr que Ἑλληνας vient se substituer à *Grecis*, c'est-à-dire au terme Γραικός, non à Ῥωμαίος. Chez Théodore, Ἑλληνας est utilisé dans des contextes qui semblent être plutôt belliqueux, liés à la guerre ou à la polémique religieuse. Le terme pourrait être non pas tant porteur d'un sens autoréférentiel qu'employé à des fins rhétoriques ironiques : bien que ce soit un vocable connoté très négativement, il aurait été choisi par Théodore pour désigner les « Byzantins » par opposition à des adversaires divers, en particulier les Latins<sup>44</sup>. Le contexte joue aussi un rôle essentiel, puisque l'utilisation de Ῥωμαίος durant la première moitié du

de V. GRUMEL, Un problème littéraire : l'authenticité de la lettre de Jean Vatatzès, empereur de Nicée, au pape Grégoire IX, *ÉO* 29, 160, 1930, p. 450-458 (le texte de la lettre de Grégoire IX est édité p. 455-456). Sur le contexte de cet échange épistolaire, voir N. G. CHRISISS, *Crusading in Frankish Greece : a study of Byzantine-Western relations and attitudes, 1204-1282*, Turnhout 2012, p. 108-111 ; Id., Gregory IX and the Greek East, dans *Pope Gregory IX (1227-1241) : power and authority*, ed. by C. Egger & D. Smith, Amsterdam University Press (à paraître).

39. Ι. ΣΑΚΚΕΛΙΩΝ [I. ΣΑΚΚΕΛΙΩΝ], Ἀνέκδοτος ἐπιστολή τοῦ αὐτοκράτορος Ἰωάννου Δούκα Βατάτση πρὸς τὸν Πάπαν Γρηγόριον, ἀνευρεθεῖσα ἐν Πιάτμῳ, *Ἀθηναῖον* 1, 1872, p. 369-378 (texte p. 372-378). Voir la traduction française dans GRUMEL, Problème littéraire (cité n. 38), p. 452-454.

40. ΣΑΚΚΕΛΙΩΝ, Ἀνέκδοτος ἐπιστολή (cité n. 39), p. 373. Le terme ῥάνιδες (« gouttes ») semble ironique, en écho à *rivuli*.

41. Pourtant le nom *Graecus* était utilisé par la papauté depuis longtemps déjà, comme l'attestent par exemple les lettres d'Innocent III, qui regorgent d'occurrences dès avant 1204.

42. ΣΑΚΚΕΛΙΩΝ, Ἀνέκδοτος ἐπιστολή (cité n. 39), p. 373.

43. Si Théodore a en tête cet échange de lettres lorsqu'il écrit son *Deuxième discours contre les Latins*, cela pourrait justifier son long développement sur l'Hellénisme et le schéma qui l'accompagne : l'Hellénisme serait cette source originelle qui a diffusé la sagesse hellénique partout sur la terre (voir *supra* n. 27).

44. Cette hypothèse du renversement des arguments de l'adversaire par un emploi ironique est envisagée par Page, mais seulement avec le terme Γραικός : PAGE, *Being Byzantine* (cité n. 9), p. 87, 125-126 ; elle ne l'émet pas à propos de Ἑλληνας.

XIII<sup>e</sup> siècle n'était pas sans poser problème : il n'existait plus un unique empereur romain d'Orient incontesté, mais un empereur latin, qui se présentait comme son successeur d'autant plus légitime qu'il tenait Constantinople, tandis qu'il était combattu par plusieurs principautés rivales comme celles de Nicée, d'Épire, de Trébizonde ou même de Bulgarie. Dans ce contexte, était-il plus avantageux pour Théodore II de se poser en souverain des « Hellènes » plutôt que des « Romains » ?

### *Georges Akropolitès*

Un passage très souvent cité à propos de l'évolution du sens de « Romains » à cette période<sup>45</sup> est à nouveau tiré d'un texte de polémique antilatine émanant de Georges Akropolitès, rédigé dans les années 1257-1259 alors qu'il est prisonnier en Épire<sup>46</sup>. D'après cette datation, il faut donc le situer dans le même contexte que celui de Théodore II, après l'ambassade de 1256, et il est adressé – sans doute fictivement – aux Latins, appelés tantôt « Romains » (Ῥωμαῖοι) tantôt « Italiens » (Ἰταλοῖ)<sup>47</sup>. L'œuvre traite pour l'essentiel du *Filioque* et du germe de division qu'il a introduit entre les chrétiens, alors que l'auteur se propose de rappeler l'amour qui les unissait :

*Aucuns des autres peuples (ἔθνῶν) n'ont atteint une aussi grande concorde et communauté d'esprit que les Grecs (Γραικοί) et les Italiens (Ἰταλοῖ). Et à juste titre, car les sciences et la connaissance sont passées des Grecs aux Italiens. À partir de là, pour qu'ils ne soient pas désignés par ces noms ethniques (τοῖς ἐθνικοῖς τούτοις ὀνόμασι περιγράφοντα), face à l'ancienne Rome une nouvelle [Rome] a été construite, de sorte que, d'après le nom commun à ces villes aussi grandes l'une que l'autre, tous puissent s'appeler Romains (Ῥωμαῖοι), et que, de même que leur foi était commune, ils aient aussi le même nom. De même qu'ils avaient reçu du Christ le même nom très vénérable (ταὐτὸ τὸ τιμιώτατον ὄνομα), de la même façon ils ont introduit pour eux-mêmes le [nom] ethnique (τὸ ἐθνικὸν αὐτοῖς ἐπηγάγοντο)<sup>48</sup>. Et tout le reste leur était commun : magistratures, lois, littérature, assemblées, tribunaux, la piété elle-même, de sorte qu'il n'y avait rien qui ne fût commun aux anciens et nouveaux Romains (Ῥωμαῖοις τοῖς παλαιοτέροις καὶ νεωτέροις). Mais quel changement!<sup>49</sup>*

Ne retenons ici de ce riche extrait que l'idée explicite et la conscience tout à fait claire chez Akropolitès du partage indivis du nom de « Romains » (Ῥωμαῖοι) entre « Byzantins »

45. Texte cité par GOUNARIDIS, « Grecs » (cité n. 14), p. 251 ; MAGDALINO, *Hellenism* (cité n. 14), p. 17-18 ; KALDELLIS, *Hellenism* (cité n. 9), p. 382 ; CHRISISS, *Worlds apart* (cité n. 9), p. 266 ; ANGELOV, *The Byzantine Hellene* (cité n. 27), p. 205. Voir aussi PAGE, *Being Byzantine* (cité n. 9), p. 126.

46. Ce contexte de rédaction est mentionné dans le titre du *Premier discours contre les Latins* d'Akropolitès : voir *Georgii Acropolitae opera*, 2, rec. A. Heisenberg, ed. curavit P. Wirth, Stuttgartiae 1978, p. 30.

47. « Latins » (Λατῖνοι) ne se trouve que dans le titre du *Premier discours* (*ibid.*, p. 30). Ἰταλοῖ intervient à plusieurs endroits du texte, pas seulement dans le passage qui nous intéresse (*ibid.*, p. 62, l. 19 et 33 ; p. 64, l. 10) : le terme est actualisé et sert à Akropolitès pour désigner ses interlocuteurs occidentaux.

48. Il s'agit sans ambiguïté du nom de « Romains », mentionné dans la phrase précédente. Les traductions varient beaucoup à cet endroit pour τὸ ἐθνικὸν : Paul Magdalino traduit par « a single national identity » ; Anthony Kaldellis donne « the national name [i-e, of Romans] » ; Nikolaos Chrisiss ne se sépare que sur ce point de la traduction de Kaldellis et donne « the ethnic name [i-e Romans] ».

49. *Georgii Acropolitae opera* (cité n. 46), p. 64, l. 12-24.

et Latins, en vertu d'un patrimoine jadis commun, situé dans un passé qu'il réinvente en partie. Il établit une équivalence entre le fait que ses adversaires latins et lui-même sont tous chrétiens, par le nom – celui du Christ – et par la foi, et le fait qu'ils sont aussi tous Ῥωμαῖοι, par le nom – celui de Rome – et par l'ethnicité<sup>50</sup>. Le changement qui est survenu met en danger à la fois la communauté de nom et d'appartenance. La suite du texte pourrait inciter à interpréter le bouleversement évoqué à la fin de la citation comme résultant d'affrontements armés entre « Byzantins » et Latins, puisqu'Akropolitès mentionne « le glaive qui nous sépare » ; mais l'expression semble métaphorique, dans la mesure où l'explication qu'il donne aussitôt après est liée à l'addition au Symbole<sup>51</sup>.

Pour en rester à la question de l'identité qui nous intéresse ici, il faut revenir sur l'interprétation de Kaldellis, selon laquelle ce passage signifierait que « his own people had once been Graikoi and that they had apparently become so again »<sup>52</sup>. Les deux seules occurrences de Γραικοί dans le traité sont celles de ce passage : non seulement l'ethnonyme Γραικοί n'est pas clairement utilisé par Akropolitès de manière autoréférentielle, mais il désigne un peuple ancien, antérieur à la construction de Constantinople. Au contraire, Ἰταλοί est repris par ailleurs dans le texte, ce qui pourrait laisser penser qu'Akropolitès considère les Latins comme pris dans une ambiguïté identitaire entre leur appartenance romaine, puisqu'il les appelle bien Ῥωμαῖοι, et la résurgence d'une origine antérieure, « italienne ». La conclusion logique est donc que, pour Akropolitès, les « Byzantins » étaient et demeurent Ῥωμαῖοι, tandis que les Latins oscillent entre deux ethnonymes, ceux de Ῥωμαῖοι et Ἰταλοί. Le changement survenu entraînerait une difficulté à continuer à partager avec les Latins un nom commun et, par conséquent, impliquerait l'attribution d'un ethnonyme différent à l'autre, mais non à soi-même. Ce texte ne témoigne donc selon nous d'aucune forme d'identité « grecque » chez Akropolitès.

Il introduit en revanche un thème destiné à recevoir un écho important dans la littérature de l'époque paléologue, celui du patrimoine commun aux « Byzantins » et aux Latins, en tant qu'ils sont tous héritiers de Rome. Ces thématiques ont récemment commencé à être étudiées dans l'historiographie sous l'angle de la question identitaire. Chrissis<sup>53</sup> a analysé la manière dont Dèmétrios Kydônès met en avant dans son discours *Pro subsidio Latinorum* (1366) des idées très similaires à celles d'Akropolitès, en se référant à un unique δῆμος Ῥωμαῖος, à l'identité des institutions et à la proximité culturelle et religieuse entre l'ancienne et la nouvelle Rome : son but dans ce texte reste cependant politique, puisqu'il cherche à convaincre ses opposants de privilégier l'alliance avec les Latins, y compris au moyen de l'union des Églises, afin de résister à l'avancée ottomane. Un autre développement sur ce thème est célèbre, la *Comparaison entre l'ancienne et la nouvelle Rome* de Manuel Chrysolôras (1411), analysée par Tonia Kiousopoulou<sup>54</sup>. Cette

50. Tout ce passage est aussi une réflexion sur le langage, l'idée étant que la communauté dont il est question est à la fois nominale et réelle.

51. *Ibid.*, p. 64, l. 28-29 et 32-33. Chrissis interprète le texte dans le même sens : CHRISSIS, *Worlds apart* (cité n. 9), p. 266-267.

52. KALDELLIS, *Hellenism* (cité n. 9), p. 382. Voir aussi *ibid.*, p. 383 : « he [= Akropolites] does not explain how his nation was simultaneously Greek and Roman. »

53. CHRISSIS, *Worlds apart* (cité n. 9), p. 259 et 264.

54. T. KIOUSOPOULOU, *Identités byzantines*, *Histoirein* 2, 2000, p. 135-142 ; voir aussi STOURAITIS, *Reinventing Roman ethnicity* (cité n. 9), p. 86-87.

dernière conclut elle aussi à une préoccupation essentiellement politique de l'auteur, qui appelle à la défense de Constantinople. La dimension identitaire de ce texte réside selon elle dans l'identification de Chrysolôras avec la capitale byzantine : c'est l'attachement personnel de Chrysolôras à Constantinople, sa « patrie » (πατρίς), qui l'incite à exhorter l'empereur à la défendre, fût-ce par le rapprochement avec les Latins – Chrysolôras était lui-même converti à la foi latine, partisan de l'union et lié politiquement à certaines cités italiennes (Florence, Milan). Cependant il ne présente pas les « Byzantins » comme des Γραικοί, selon la terminologie usuelle des unionistes : ce terme est absent de la *Comparaison*, tandis qu'il assimile ses compatriotes à des Ἕλληνες<sup>55</sup>. Il soutient que le peuple ancien des Ἕλληνες s'est uni à celui des Ῥωμαῖοι pour bâtir Constantinople, qui apparaît ainsi comme l'un des héritages communs aux « Byzantins » et aux Latins<sup>56</sup>. On n'est pas loin de l'idée d'une symbiose entre les deux ethnicités, les termes correspondant plus à des époques différentes qu'à des définitions distinctes<sup>57</sup>.

Le nom de Ῥωμαῖοι se charge donc de sens potentiellement divergents entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle. Une première contradiction interne est celle qui oppose plus que jamais Ῥωμαῖοι d'Occident et Ῥωμαῖοι d'Orient, tout en suscitant paradoxalement une reviviscence et un rappel du riche patrimoine commun à tous les Romains. L'autre aspect de ces évolutions sémantiques porte sur le type de contenu qu'il faut désormais mettre sous le terme Ῥωμαῖοι : l'enjeu est de déterminer si le terme s'ethnicise, au point de finir par désigner plus un peuple – et donc une identité ethnique – qu'une appartenance politico-religieuse, ou s'il continue de fonctionner comme une affiliation à une communauté politique<sup>58</sup>. Paris Gounaridis avait déjà posé cette question à propos du passage d'Akropolitès cité plus haut : « La qualité politique qui est, en premier lieu, le fait d'être "Romain", par extension devient une qualité ethnique, qui se trouve à la frontière du politico-religieux et qui dénie l'origine ethnique »<sup>59</sup>. Cette distinction entre « qualité » et « origine » ethniques nous semble pertinente : Gounaridis considère comme co-extensives les appartenances politiques et ethniques des Romains, mais non fondées sur l'origine ethnique. C'est donc aussi la définition du concept d'« ethnicity » qui pose problème : l'ethnicité peut-elle être conçue comme une résultante sociopolitique et non comme un lien entretenu à un « ancêtre partagé » ?

55. Kaldellis s'étonne de cet emploi de Ἕλληνες par un unioniste : KALDELLIS, *New Herodotos* (cité n. 20), p. 225-228. L'idée d'un « nationalisme hellénique unioniste » avait déjà été exprimée par MAGDALINO, *Hellenism* (cité n. 14), p. 17.

56. ΚΙΟΥΣΟΠΟΥΛΟΥ, *Emperor or manager* (cité n. 18), p. 148 (elle se réfère en particulier au § 38 de la *Comparaison*).

57. *Ibid.*, p. 148 n. 24 et p. 142, où l'auteur commente le terme Ῥωμαιοέλληνες. À ce propos, Ioannis Stouraitis parle d'une nouvelle conception de l'ethnogenèse des Romains : STOURAITIS, *Reinventing Roman ethnicity* (cité n. 9), p. 87. Cette conception ne nous semble cependant présente que chez les représentants de la tendance unioniste (Chrysolôras, Isidore de Kiev et quelques autres auteurs), puisque la valorisation d'un passé commun à tous les Romains, y compris les Latins, servait une politique ecclésiastique très précise.

58. Voir les conclusions de PAGE, *Being Byzantine* (cité n. 9), p. 267-281.

59. GOUNARIDIS, « Grecs » (cité n. 14), p. 251.

### *Chalkokondylès*

Il faut pour finir dire quelques mots de Laonikos Chalkokondylès, auteur après la chute de Constantinople des *Démonstrations historiques* (autour de 1464), qui portent sur l'histoire des conquêtes et de l'expansion de l'État ottoman. Né à Athènes avant de devenir l'élève de Pléthon à Mistra, il se définit d'après sa signature comme « l'Athénien »<sup>60</sup>. Plus encore, il utilise systématiquement le nom de Ἕλληνας pour parler des « Byzantins » et ne qualifie de Ῥωμαῖοι que les Occidentaux d'obédience romaine<sup>61</sup>. Chalkokondylès se distingue donc radicalement des auteurs précédents dans son usage des ethnonymes et revendique de manière constante son assimilation au peuple « hellène ». La préface de ses *Démonstrations historiques* illustre à la fois le changement d'identité affiché et la cause qui le sous-tend :

*[La langue des Hellènes] est déjà extrêmement prestigieuse, et elle le sera plus encore à l'avenir, quand un empereur lui-même Hellène (Ἕλληνας), ainsi que les empereurs qui seront issus de lui, auront un empire non frelaté; ces derniers et les enfants des Hellènes (Ἕλληνας), une fois rassemblés autour de leurs propres coutumes, pourront se gouverner de la manière la plus plaisante pour eux-mêmes et la plus puissante à l'égard des autres.*<sup>62</sup>

Chalkokondylès envisage ici un projet politique consistant en la constitution d'un empire (βασιλεία), dont les fondements doivent être helléniques. Il établit une frontière très claire entre deux groupes, les Ἕλληνας et les autres, et mentionne des critères d'appartenance qui sont des marqueurs ethniques : la langue, les coutumes. L'empire ainsi décrit n'est à l'évidence pas identique à l'Empire byzantin, il ne s'agit pas d'une restauration, mais de la fondation d'un ordre nouveau, meilleur, d'une forme politique « non frelatée » (οὐ φεύλην). L'adéquation dans cette phrase entre identité ethnique constitutive d'un groupe et projet politique rend légitime selon nous le qualificatif utilisé par Kaldellis, qui voit là les prémices du programme d'un « État national grec », à condition de l'entendre non comme une nation moderne, mais à la manière des royaumes occidentaux de la fin du Moyen Âge (royaumes de France et d'Angleterre)<sup>63</sup>. L'exemple de Chalkokondylès, proche de celui de Pléthon, qu'on ne peut développer ici<sup>64</sup>, montre l'articulation très étroite entre une revendication identitaire collective, nouvelle et systématique, et une projection politique dans un régime spécifique, différent de l'Empire romain médiéval.

### *Conclusions*

La situation est assez claire à la fin de la période : après 1453, sous la plume d'un auteur comme Chalkokondylès, le terme Ἕλληνας est associé à un groupe ethnique particulier, dans lequel l'auteur s'inclut, et relié à un projet politique distinct de celui de l'Empire byzantin. Se dessinent donc à la fois une identité ethnique et une organisation politique

60. KALDELLIS, *New Herodotos* (cité n. 20), p. 15-18.

61. *Ibid.*, p. 177-181.

62. Chalkokondylès, trad. Kaldellis, vol. 1, p. 2-5.

63. KALDELLIS, *New Herodotos* (cité n. 20), p. 190.

64. Sur Pléthon, voir notamment N. SINOSSOGLU, *Radical Platonism in Byzantium : illumination and utopia in Gemistos Plethon*, Cambridge 2011. Voir aussi VRYONIS, *Byzantine cultural self-consciousness* (cité n. 19), p. 8-9.

qui se veut fondée sur elle, donc un projet que l'on pourrait rapprocher d'un État-nation. À la question initiale, la réponse sur l'évolution discursive de Ῥωμαῖος vers Ἑλλην est donc positive, mais seulement pour quelques cas particuliers du xv<sup>e</sup> siècle, en réalité seulement Pléthon et Chalkokondylès. Que dire donc des autres auteurs de la période ?

Plusieurs byzantinistes établissent un lien consubstantiel entre les transformations de l'identité des « Byzantins » entre le xiii<sup>e</sup> et le xv<sup>e</sup> siècle et les relations entre « Byzantins » et Latins : c'est le paradigme adopté comme hypothèse de travail par Page et Chrissis. Il s'agirait donc d'un processus de différenciation accéléré par rapport aux Latins qui aurait entraîné une reconfiguration de l'identité byzantine, plus précisément de l'identité « romaine », puisque Ῥωμαῖος est bien le terme qui reste prédominant dans la grande majorité des sources de la période, selon le consensus général. Ces deux auteurs relèvent des éléments de renégociation de l'identité « romaine » face aux Latins qui n'interviennent pas seulement dans des interactions conflictuelles : Chrissis insiste par exemple sur la nouvelle donne géopolitique de la première moitié du xiv<sup>e</sup> siècle, qui implique que les Latins peuvent être regardés comme des alliés par les « Byzantins » dans le cadre d'une croisade contre les Turcs<sup>65</sup>. Ils insistent donc sur la fluidité de l'identité « romaine », dont les frontières s'édifient cependant globalement face au groupe des Latins.

Ce point n'est pas appréhendé de la même manière par Magdalino et Kaldellis. La confrontation avec les Latins n'est pas considérée par eux comme l'élément déterminant impliquant l'évolution de l'identité « romaine » ; cette transformation résulterait plutôt d'une nouvelle valorisation de la culture hellénique et d'un mouvement spontané d'identification aux « Hellènes » qui commence à apparaître au xi<sup>e</sup> siècle<sup>66</sup>. Pour Angelov en revanche, c'est la quatrième croisade qui suscite par réaction l'apparition d'une nouvelle idéologie protonationale, laquelle s'exprime par la revendication de l'ethnicité hellénique<sup>67</sup>. Cependant, aucun de ces auteurs ne discerne les traces d'une identité cohérente soit « hellène », soit « grecque » (entendu comme la réappropriation de Γραικός) avant Pléthon, Chalkokondylès et les auteurs ultérieurs. Ils divergent entre eux sur la question de la nation, puisque Kaldellis considère l'Empire byzantin comme étant déjà un État-nation et que Magdalino et Angelov se rattachent à la thèse du protonationalisme hellénique<sup>68</sup>. D'autre part, les conflits avec les Latins ne sont minimisés par aucun de ces historiens : ils sont interprétés par Magdalino et Kaldellis comme une agression – celle de 1204, mais aussi, de façon générale, la domination latine en Méditerranée orientale –, et Kaldellis analyse le phénomène dans son ensemble comme une aliénation culturelle de type colonial<sup>69</sup>.

Une tout autre interprétation de ces changements est proposée par Kiousopoulou, en particulier dans son livre *Βασιλεύς ή οικονομός*, qui n'a pas été beaucoup mis à contribution dans les pages qui précèdent, justement parce qu'il ne privilégie pas une interprétation de ces transformations en termes d'identité, mais à partir de notions politiques. Elle met en

65. CHRISISS, *Worlds apart* (cité n. 9), p. 259.

66. Voir la discussion sur le cas de Théodore II, emblématique de ce point de vue (*supra* p. 14-17).

67. D. ANGELOV, *Byzantine ideological reactions to the Latin conquest of Constantinople*, dans *Urbs capta : the fourth Crusade and its consequences = La IV<sup>e</sup> croisade et ses conséquences*, sous la dir. de A. Laiou (Réalités byzantines 10), Paris 2005, p. 293-310, ici p. 299-303.

68. *Ibid.*, et MAGDALINO, *Hellenism* (cité n. 14), p. 6-7 et p. 15-17. Sur l'idée de nation, voir *infra* partie 2.

69. KALDELLIS, *New Herodotos* (cité n. 20), p. 220-236.

avant l'attachement à la « patrie », qui peut être une cité, mais aussi un espace plus vaste, et insiste sur l'idée dominante de « patrie en danger » qu'il faut sauver<sup>70</sup>. L'autre notion politique qu'elle identifie est celle de γένος, c'est-à-dire le « peuple » conçu comme une famille élargie : cette notion n'est, selon elle, pas exclusivement ethnique – contrairement à son interprétation par Page par exemple<sup>71</sup> –, mais peut désigner différents types de groupes, y compris politiques ou religieux<sup>72</sup>. La thèse de Kiousooulou fait donc intervenir la notion de groupe soudé par des liens qui peuvent ne pas être ethniques sur un territoire donné, certainement pas strictement le même espace pour tous les « Romains », mais du moins un territoire dont Constantinople reste jusqu'à sa chute le centre. On touche ici au thème de l'État byzantin, soit une question qui sera traitée plus loin : cette interprétation des évolutions de la définition de Ῥωμαῖοι durant la période qui va du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle fournit donc une lecture avant tout politique, où la cohésion du groupe repose sur l'impératif de préservation du contrôle d'un territoire<sup>73</sup>.

Il ne nous semble pas fortuit que Page, malgré sa volonté d'étudier son objet à travers le concept d'identité, soit amenée à évoquer très souvent la permanence de l'idéologie impériale en tant que discours dont elle retrouve la substance chez tous les auteurs qu'elle étudie (sauf dans la *Chronique de Morée*) : elle met ce phénomène sur le compte d'une « identité politique romaine » contenue dans le terme Ῥωμαῖος, identité politique qu'elle voit se maintenir jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle à côté d'une « identité ethnique romaine ». Mais qu'apporte, ou que modifie le concept d'identité dans cette analyse par rapport à une analyse plus classique en termes d'appartenance à une structure politique ? Il met l'accent d'une part sur la subjectivité de l'énonciateur, donc sur le point de vue de chaque auteur « byzantin » étudié, ce qui rend périlleuse toute interprétation d'ordre collectif ; d'autre part, le concept d'identité implique la non-matérialité de ce qui est en jeu, à savoir une appellation, un nom. Ce nom revêt pour le chercheur le statut d'un ethnonyme, alors que, par définition, il peut faire l'objet de toutes les manipulations rhétoriques permises par les jeux du langage, dont les Byzantins étaient particulièrement friands. Au-delà de ces réserves, est-il légitime de faire de Ῥωμαῖος un ethnonyme ? La dimension politique liée à la citoyenneté romaine n'est-elle pas l'une des acceptions évidentes du terme dans une partie au moins de ses usages ? En ce cas, Ῥωμαῖος, comme aussi Ἕλλην et Γραικός sont des termes-clés de la pensée politique byzantine entre les XIII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, au moins autant que des noms susceptibles de faire l'objet d'une analyse relevant de l'ethnicité. L'étude des marqueurs identitaires autoréférentiels qui peuvent se rencontrer dans les textes byzantins n'est certes pas vaine : il nous semble qu'au delà des ethnonymes, elle devrait procéder à un inventaire contextualisé de l'emploi de termes génériques comme

70. KIOUSOPOULOU, *Emperor or manager* (cité n. 18), p. 143-152. Cette insistance sur la notion de patrie pose la question de la loyauté politique, beaucoup plus que celle de l'ethnicité : voir aussi STOURAITIS, *Reinventing Roman ethnicity* (cité n. 9).

71. PAGE, *Being Byzantine* (cité n. 9), p. 41-42 : le γένος est lié à la naissance, et donc à un lien d'ordre biologique. Complétée par le nom Ῥωμαῖος, l'expression est selon elle indicative d'un sens d'ethnicité partagée, au-delà même de la multiethnicité de l'Empire.

72. KIOUSOPOULOU, *Emperor or manager* (cité n. 18), p. 152-158.

73. Rappelons que la notion de territoire est politique : dans la tradition du droit romain, c'est même la zone à l'intérieur de laquelle les magistrats de la cité pouvaient faire régner la terreur afin de faire respecter leur autorité (c'est l'une des étymologies citées dans le *Digeste* L, 16, 239, § 8).

ἔθνος, γένος, φύλον et plus encore de leurs dérivés, ὁμοεθνής, ὁμογενής, ὁμόφυλος... Le sens donné par les différents auteurs byzantins à ce vocabulaire demanderait à être élucidé, ce qui pourrait permettre de dégager des résultats au croisement de l'analyse du discours et de la pensée politique.

## 2. UN EMPIRE QUI N'EN ÉTAIT PLUS UN : LA FIN DE L'IDÉOLOGIE UNIVERSALISTE ?

Il existe un large consensus parmi les historiens de la période paléologue autour de l'idée que l'Empire byzantin entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle n'avait plus d'empire que le nom en raison de sa dimension territoriale fortement réduite. En fait, le décalage entre la situation matérielle (ou infrastructurelle) de l'État byzantin et le maintien d'une idéologie à visée universaliste ou œcuménique constitue l'un des aspects qui a le plus embarrassé les historiens, y compris pour des périodes antérieures. L'attachement des souverains byzantins au titre d'empereur (*basileus* et *autokratôr*) des Romains, à leur statut d'élus et lieutenants de Dieu sur terre et à leur revendication, véhiculée notamment dans les éloges et la rhétorique du palais, d'une autorité sur l'ensemble des chrétiens, constituent des éléments qui ont profondément troublé les spécialistes, car ils contrastent parfois fortement avec l'étendue territoriale de l'Empire et ses capacités concrètes. Cet écart considérable entre idéologie et situation matérielle a été généralement interprété comme la preuve de l'incapacité du modèle byzantin, très attaché à l'universalisme romain, à s'adapter aux nouvelles circonstances politiques, une espèce de « nostalgie » historique, voire de schizophrénie culturelle<sup>74</sup>.

### *La lettre du patriarche Antoine IV au grand-duc de Moscou Basile I<sup>er</sup> (1393)*

Durant la période paléologue, lorsque l'Empire fut réduit aux dimensions d'une petite puissance régionale et que ses ressources furent drastiquement diminuées en raison des guerres et des crises successives, la disproportion devint encore plus aiguë : la titulature resta la même (*basileus* et *autokratôr* des Romains), ainsi que la manière de représenter le souverain<sup>75</sup>. Il y a même plus frappant, puisque nous disposons d'un document datant

74. Pour un aperçu de la bibliographie, voir les différentes contributions publiées dans l'ouvrage *Το Βυζάντιο ως Οικουμένη : πρακτικά του 16<sup>ου</sup> διεθνούς συμποσίου, επιστημονική επιμ. Ε. Χρυσός* [E. Chrysos], Αθήνα 2005. La question a été récemment reprise par A. KALDELLIS, *Did the Byzantine Empire have "ecumenical" or "universal" aspirations?*, dans *Ancient states and infrastructural power : Europe, Asia, and America*, ed. by C. Ando & S. Richardson, Philadelphia 2017, p. 272-300, qui nuance ces contradictions apparentes entre l'idéologie et la situation matérielle, et relativise la dimension universelle attribuée à l'autorité impériale.

75. Voir par exemple le portrait de l'empereur Manuel II Paléologue avec sa femme Hélène Dragasès et ses trois enfants les plus âgés (Jean, Théodore et Andronic) dans le manuscrit des œuvres du Pseudo-Denys offert à l'abbaye de Saint-Denis en 1408 : Paris, Musée du Louvre MR 416 (Ivoires A53) (Diktyon 54149), f. 2<sup>r</sup>. La représentation de la famille impériale suit le schéma traditionnel que l'on retrouve lors des siècles précédents : l'empereur et sa femme sont couronnés par la divinité, ici la Vierge Blachernitissa portant en son sein le Christ. L'empereur est désigné par le titre traditionnel de *basileus* et *autokratôr* des Romains, suivi de l'épithète, moins courante à l'époque, d'*aei augoustos*, soit « toujours auguste ». Pour une analyse très poussée de cette miniature, voir C. J. HILSDALE, *Byzantine art and diplomacy in an age of decline*, Cambridge 2014, p. 236-267, qui soulève l'importance de l'idéologie véhiculée par ce type d'objets envoyés comme cadeaux à des puissances extérieures dans le cadre de la



de la fin du xiv<sup>e</sup> siècle, à une époque où les assises territoriales de l'Empire étaient très limitées<sup>76</sup>, qui proclame nettement la dimension universelle de l'autorité du souverain<sup>77</sup> : il s'agit d'une lettre envoyée par le patriarche Antoine IV, vers septembre-octobre 1393, au grand-duc de Moscou Basile I<sup>er</sup><sup>78</sup>. Le patriarche commence tout d'abord par évoquer la situation passablement confuse dans laquelle se trouve la métropole de Kiev et de toute la Russie à l'époque et rappelle au grand-duc son obligation de respecter les envoyés du patriarche ; ensuite, il réprimande Basile I<sup>er</sup> pour avoir empêché le métropolitain de Kiev de commémorer l'empereur byzantin lors de la prière ; le grand-duc aurait alors dit : « nous avons une Église chez nous, mais nous n'avons pas d'empereur et nous n'en faisons aucun cas. »<sup>79</sup> Antoine IV explique au prince de Moscou que le « saint empereur tient une place que ne peut avoir aucun autre souverain local », parce que ce sont les empereurs qui ont réuni les conciles œcuméniques, confirmé les canons et combattu les hérésies ; puis il poursuit en disant que :

*Même si, avec la permission de Dieu, les nations (ἔθνη) ont attaqué le pouvoir (ἀρχήν) et le territoire (τόπον) de l'empereur, celui-ci reçoit jusqu'à présent la même consécration de la part de l'Église, le même rang (τάξις), les mêmes prières ; il est oint avec le grand myron et consacré comme basileus et autokratôr des Romains, c'est-à-dire de tous les chrétiens (καὶ χειρονεῖται [sic] βασιλεὺς καὶ αὐτοκράτωρ τῶν Ῥωμαίων, πάντων δηλαδή τῶν χριστιανῶν).*<sup>80</sup>

Le patriarche insiste sur le fait que ce n'est pas parce que les païens ont encerclé le territoire de l'empereur que l'ensemble des chrétiens doivent mépriser son rang et ne plus lui accorder l'honneur qui lui est dû. Au contraire, le fait que « le maître de l'œcumène » (ὁ τῆς οἰκουμένης κύριος καὶ ἄρχων) en soit réduit à une telle « étroitesse territoriale » (στενοχωρίαν)<sup>81</sup> constitue une leçon pour tous, et en particulier pour les petits souverains comme le duc de Moscou<sup>82</sup>.

Ce texte emploie un ton fort et clair qui ne laisse aucun doute sur la composante universelle de l'autorité du souverain byzantin. Attirons par exemple l'attention sur des expressions comme « maître de l'œcumène », qui explicite la fonction impériale, ou sur la signification que le texte accorde au titre de « *basileus* et *autokratôr* des Romains » en tant que souverain « de tous les chrétiens ». Toutefois, selon la plupart des historiens, ce

politique des empereurs byzantins de l'époque et de leurs alliances avec d'autres souverains (elle étudie également en ce sens le célèbre *sakkos* de Moscou datant de la deuxième décennie du xv<sup>e</sup> siècle).

76. À cette époque, l'empereur exerçait son contrôle sur un ensemble de territoires très réduit : la ville de Constantinople et les deux bandes côtières tout au long de la mer Noire jusqu'à Mésembria et de la mer de Marmara jusqu'à Panidos, les îles de Samothrace, Imbros et Lemnos (en plus des îles Sporades), et une partie du Péloponnèse.

77. On sait que les textes contenant une description des prérogatives du souverain et des principes de sa légitimité sont extrêmement peu fréquents dans la tradition byzantine.

78. L'acte est édité dans MM 2, n° 447, p. 188-192 ; voir aussi *Regestes* 6, n° 2931, p. 210-212. Traduction anglaise partielle dans D. J. GEANAKOPOLOS, *Byzantium : Church, society, and civilization seen through contemporary eyes*, Chicago 1984, p. 143-144 et J. W. BARKER, *Manuel II Palaeologus (1391-1425) : a study in late Byzantine statesmanship*, New Brunswick 1969, p. 105-109 (avec la bibliographie).

79. MM 2, n° 447, p. 190.

80. *Ibid.*, p. 190, l. 26-31.

81. Nous suivons ici la traduction du terme donnée par Jean Darrouzès dans *Regestes* 6, p. 211, sachant que ce mot comporte aussi la signification d'« inquiétude ».

82. Ces souverains sont qualifiés dans le texte de toparques et archontes : *ibid.*, p. 191.

texte ne serait qu'une déclaration creuse et sans aucun fondement, qui témoignerait plutôt de la faiblesse du souverain, dont les droits seraient désormais défendus par l'Église et le patriarche en raison de l'impuissance de l'empereur sur le plan politique et militaire<sup>83</sup>.

De fait, la lettre du patriarche Antoine IV au prince de Moscou est souvent citée dans les ouvrages qui traitent de l'histoire de la période paléologue et sert précisément à traiter de l'affaiblissement de l'autorité impériale. Par exemple, dans sa célèbre *Histoire de l'État byzantin* (1952<sup>2</sup>), Georges Ostrogorsky reconnaît que « jamais la doctrine d'un seul empereur oecuménique n'avait été présentée avec un tel accent et une éloquence plus brûlante que dans cette lettre adressée par le patriarche à Moscou »<sup>84</sup>. Toutefois, en dépit de cette véhémence, il conclut en disant que « Byzance s'agrippait aux idées par lesquelles elle avait jadis régné sur le monde oriental. Mais la dure réalité retirait impitoyablement à ces idées tout point d'appui ». Le même jugement est sous-entendu dans la synthèse de Nicol sur la période des Paléologues : l'auteur met en rapport le contenu de cette lettre avec le cérémonial déployé lors du couronnement impérial de Manuel II, qui avait eu lieu un an auparavant (février 1392). Pour Nicol, même si ces prétentions n'étaient pas complètement dénuées de sens, elles reflétaient davantage la vitalité du patriarcat et son rayonnement dans le monde orthodoxe, face à un pouvoir impérial affaibli par les catastrophes et les humiliations infligées par les Turcs<sup>85</sup>.

Plus récemment, Harris, dans son ouvrage sur le dernier siècle de l'histoire byzantine, mentionne ce texte pour montrer le maintien à cette époque d'une idéologie selon laquelle l'empereur byzantin occupait une place particulière parmi les souverains chrétiens. Toutefois l'auteur qualifie l'Empire de « curious institution », pleine de contrastes et de contradictions en raison du maintien de la théorie politique de l'empire chrétien universel, alors que son territoire, fortement réduit, ne ressemblait en rien à celui d'un empire<sup>86</sup>.

Même si cette vision est majoritaire dans l'historiographie, certains auteurs ont néanmoins considéré que la lettre du patriarche Antoine IV reflète un peu plus qu'une simple déclaration d'intentions ou qu'un exercice rhétorique dépourvu de toute signification. C'est, par exemple, le cas de Dimitri Obolensky qui, en 1971, a écrit un ouvrage déjà classique intitulé *The Byzantine commonwealth*, dans lequel il essaie de fournir une vision différente de la fonction impériale. Obolensky prend le contre-pied de ceux qui ne conçoivent l'Empire que comme une domination directe sur un territoire. Pour lui, Constantinople réussit à exercer une influence qui va bien au-delà des frontières géographiques de l'Empire, une sorte de « soft power », en créant un système de relations entre différents États dans lequel l'empereur byzantin tient une place éminente. Ce système s'assimilerait pour Obolensky à celui du *Commonwealth* britannique. En ce sens,

83. Sur la question du renversement de la hiérarchie entre l'empereur et le patriarche à cause du prestige acquis par ce dernier, voir *infra* partie 4 ; pour un exemple récent d'interprétation de cette source en ce sens, voir E. MITSIOU, *The patriarchate and imperial power*, dans *A companion to the patriarchate of Constantinople*, ed. by Ch. Gastgeber *et al.* (Brill's companions to the Byzantine world 9), Leiden – Boston 2021, p. 204-225, ici p. 217-218 : « in Late Byzantium, while the political power of the Byzantine emperor decreased, the influence of the Church abroad increased. This is illustrated most clearly in the well-known letter of Patriarch Antony IV to the grand duke of Moscow. »

84. G. OSTROGORSKY, *Histoire de l'État byzantin*, Paris 1996<sup>3</sup>, p. 576.

85. NICOL, *Last centuries* (cité n. 7), p. 298-300. L'auteur qualifie l'idéologie universaliste de l'Empire de « myth », auquel les Byzantins ne croyaient plus de toute façon.

86. HARRIS, *End of Byzantium* (cité n. 8), p. 22-29.

la lettre patriarcale de 1393 viendrait confirmer la vitalité de ce modèle encore à la fin du <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle. D'ailleurs, Obolensky souligne que, même si nous ne connaissons pas la réaction immédiate du prince moscovite à la lettre, il est fort probable que celle-ci eut l'effet attendu, car un peu plus tard, en 1398, Basile I<sup>er</sup> envoya de l'argent à l'empereur Manuel II pour la défense de Constantinople<sup>87</sup>.

Dès sa parution, l'ouvrage d'Obolensky a suscité de nombreuses critiques, en partie influencées par un contexte politique marqué par les processus de décolonisation<sup>88</sup>. Toutefois, son schéma n'a pas complètement perdu de son attrait, et certains historiens l'ont repris à leur compte<sup>89</sup>. Il faut nous intéresser au cas de Jonathan Shepard qui, tout en rejetant l'idée d'une influence verticale et hégémonique de l'Empire byzantin sur ses voisins chrétiens, en particulier slaves, reconnaît le maintien jusqu'en 1453 d'un cadre politico-culturel dans lequel Constantinople détient une place primordiale, malgré son affaiblissement politique<sup>90</sup>. Shepard s'appuie sur le concept de « centre supérieur » (« superordinate centre »), élaboré par des socio-anthropologues<sup>91</sup>, pour expliquer le rôle de Constantinople en tant que centre fournisseur de biens, rites et symboles à d'autres souverains, allant du Caucase jusqu'en Hongrie, voire au-delà, pour organiser et définir leur pouvoir. Cette fonction placerait Constantinople non pas au premier plan en termes d'hégémonie politique, mais en tant que référent idéologique pour un ensemble d'États et de sociétés. C'est précisément cette théorie qui permettrait d'expliquer le paradoxe qui s'accroît aux <sup>xiv</sup><sup>e</sup>-<sup>xv</sup><sup>e</sup> siècles entre la situation matérielle de l'Empire et la vitalité de son modèle : ce dernier se reproduit sans cesse dans un grand nombre d'États faisant partie de ce que Shepard qualifie de « champ de force byzantin » (« the Byzantine force field ») ou même de « cercles superposés byzantins » (« Byzantium's overlapping circles »)<sup>92</sup>. Pour Shepard, la lettre du patriarche Antoine IV reflète le rôle des élites ecclésiastiques et monastiques dans le maintien et la reproduction de ce système, qui proclame la fonction éminente de l'empereur byzantin à la tête de l'Église universelle<sup>93</sup>.

87. D. OBOLENSKY, *The Byzantine commonwealth : Eastern Europe, 500-1453*, New York 1971 ; pour l'analyse de la lettre de 1393, voir p. 264-266. Rappelons qu'en 1398 Constantinople se trouvait assiégée par les Ottomans.

88. Ce contexte conduisit à la mise en question d'une approche trop européo-centriste de l'histoire et surtout du supposé rôle « civilisationnel » des métropoles sur leurs colonies. Dans le cas du modèle proposé par Obolensky, c'était ce rôle accordé à Constantinople, en particulier d'un point de vue politique, qui était contesté : voir par exemple le compte-rendu de A. KAZHDAN dans *VV* 35, 1973, p. 261-262, ou celui de R. BROWNING dans *English historical review* 87, 1972, p. 812-815, et plus récemment C. RAFFENSPERGER, *Revisiting the idea of the Byzantine commonwealth*, *Byz. Forsch.* 28, 2004, p. 159-174, ou encore E. PATLAGEAN, *Un Moyen Âge grec : Byzance IX<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Paris 2007, p. 387-388.

89. Voir par exemple G. FOWDEN, *Empire to commonwealth : consequences of monotheism in late antiquity*, Princeton 1993, dont le champ d'étude dépasse largement le monde byzantin.

90. J. SHEPARD, *The Byzantine commonwealth, 1000-1550*, dans *Cambridge history of Christianity*, 5, *Eastern Christianity*, ed. by M. Angold, Cambridge 2006, p. 3-52.

91. Shepard se fonde notamment sur l'œuvre de M. W. HELMS, *Craft and the kingly ideal : art, trade and power*, Austin 1993, qui caractérise ces centres comme des espaces dotés d'une forte signification symbolique, identifiés souvent comme des lieux de contact entre le divin et les hommes.

92. J. SHEPARD, *Byzantium's overlapping circles*, dans *Proceedings of the 21<sup>st</sup> international congress of Byzantine studies, London, 21-26 August 2006*, 1, *Plenary papers*, ed. by E. Jeffreys, Ashgate 2006, p. 15-55.

93. Un système que Shepard qualifie de « Roman imperial order » et qui est promu par les milieux monastiques hésychastes de la seconde moitié du <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle, comme ceux de l'Athos, qui fournissent une

C'est à nouveau en sens contraire que se sont exprimés plus récemment des auteurs dont les travaux portent sur la pensée politique et l'idéologie impériale de la période des Paléologues. C'est par exemple le cas d'Angelov. Cet auteur s'inscrit dans le courant historiographique majoritaire acquis à l'idée que la lettre du patriarche Antoine IV, comme tant d'autres textes rhétoriques de la période, reflète la « contradiction flagrante » entre l'idéologie impériale et la situation de l'époque; pour Angelov, ces textes avaient pour fonction de créer une illusion (« illusory notion ») d'Empire, celle d'une autorité universelle s'exerçant au-delà de ses frontières, mais dont la survie était déjà fortement menacée par la montée en puissance des Turcs ottomans<sup>94</sup>.

« *Empereur des Romains* », « *empereur des chrétiens* »

Toutefois, l'interprétation la plus radicale et catégorique de cette source et de ses implications idéologiques a été proposée par Kaldellis, qui considère que cette lettre n'est que le fruit de l'attitude désespérée d'un patriarche<sup>95</sup>. Pour Kaldellis, la dimension universelle de l'autorité impériale revendiquée par Antoine IV constitue un cas isolé et va même à l'encontre de la tradition byzantine. Il attire précisément l'attention sur le passage qui énonce la signification du titre d'« empereur des Romains » en tant que souverain « de tous les chrétiens ». Kaldellis s'étonne de ce que le texte parle de chrétiens et non pas exclusivement d'orthodoxes<sup>96</sup>. Dans cet ouvrage et dans une série de travaux récents, l'auteur a développé sa théorie selon laquelle Byzance n'aurait jamais été un empire, mais un État-nation, allant à l'encontre de la notion d'« empire multiethnique » ou d'« autorité universelle »<sup>97</sup>.

Les thèses de Kaldellis ont fait l'objet de critiques, parfois vives, de la part de certains spécialistes, en particulier en ce qui concerne l'hypothèse selon laquelle l'État des Romains

bonne partie des métropoles des sièges balkaniques et russes de la période. À ce propos, il est intéressant de rappeler la remarque de J. MEYENDORFF, *Byzantium and the rise of Russia : a study of Byzantino-Russian relations in the fourteenth century*, Cambridge 1981, p. 255-256, qui constate que les euchologes russes des siècles précédents ne contiennent aucune mention de l'empereur byzantin, mais seulement du prince local. C'est pourquoi, loin de restaurer une pratique tombée en désuétude, la lettre du patriarche Antoine IV promouvait un changement et réaffirmait plus explicitement le rôle de l'empereur dans l'Église. Meyendorff attribue cette transformation à l'initiative du métropolite Cyprien (nommé par le patriarcat). La question a été reprise par P. GURAN, *Frontières géographiques et liturgiques dans la lettre d'Antoine IV au grand prince de Moscou*, dans *Le patriarcat œcuménique de Constantinople et Byzance hors frontières (1204-1586) : actes de la table ronde organisée dans le cadre du 22<sup>e</sup> congrès international des études byzantines, Sofia, 23 août 2011*, éd. par M.-H. Blanchet, M.-H. Congourdeau & D. I. Mureşan (Dossiers byzantins 15), Paris 2014, p. 81-98; voir aussi J. GETCHA, *La réforme liturgique du métropolite Cyprien de Kiev*, Paris 2010, qui souligne le rôle du métropolite Cyprien dans l'introduction en Russie de la liturgie hésychaste et par exemple du *Synodikon* de l'Orthodoxie tel qu'il était lu à l'époque à Constantinople, avec la commémoration des empereurs orthodoxes (p. 121 et 161).

94. D. ANGELOV, *Imperial ideology and political thought in Byzantium, 1204-1330*, Cambridge 2006, p. 104-105.

95. KALDELLIS, *Hellenism* (cité n. 9), p. 100.

96. *Ibid.*, p. 104 : « note: he says all *Christians*, not merely all the orthodox! » Les italiques viennent de l'auteur.

97. Voir aussi A. KALDELLIS, *From Rome to New Rome, from empire to nation-state : reopening the question of Byzantium's Roman identity*, dans *Two Romes : Rome and Constantinople in late antiquity*, ed. by L. Grig & G. Kelly, Oxford 2012, p. 387-404.

(πολιτεία Ῥωμαίων) aurait été une république monarchique, que Kaldellis rapproche de la notion de *res publica*<sup>98</sup>. Toutefois, cette critique n'est jamais allée jusqu'à reprendre ses arguments concernant l'absence de dimension universelle de l'autorité souveraine à Byzance et encore moins pour la période des Paléologues, puisque son analyse de la lettre d'Antoine IV s'inscrit, comme on l'a vu, dans une longue tradition historiographique<sup>99</sup>.

Ce n'est pas le lieu ici de réfuter point par point les arguments de Kaldellis, mais nous voudrions attirer l'attention sur quelques contradictions découlant de son analyse, qui nous permettront également de revenir sur certaines thèses de l'historiographie. En premier lieu, l'idée que la lettre du patriarche Antoine IV constitue une sorte d'anomalie dans la tradition politique byzantine et un cas isolé parmi les sources conservées : outre l'œuvre juridique de Justinien, que Kaldellis qualifie d'« aberration légale et théologique »<sup>100</sup> mais qui constitue pourtant la base légale de la société byzantine jusqu'au xv<sup>e</sup> siècle, nous possédons de nombreux exemples témoignant de la nature universelle de l'autorité impériale. L'Adresse des évêques présents au concile in Trullo à l'empereur Justinien II (691-692) en constitue un exemple significatif, dans lequel l'empereur est présenté comme « celui qui tient en main le gouvernail du genre humain sous l'impulsion d'en haut »<sup>101</sup>. Plus proche de notre période, un acte du synode permanent de Constantinople du 5 mai 1172 qualifie l'empereur Manuel I<sup>er</sup> Comnène de « pilote expérimenté » (δεξιὸς οἰακονόμος) qui dirige la sainte Église de Dieu<sup>102</sup>, une Église qui, par définition, est universelle et qui, en dépit des conjectures de Kaldellis, ne s'inscrit pas dans un contexte national<sup>103</sup>. En effet, c'est précisément à ce niveau de l'organisation de l'Église chrétienne universelle qu'il faut comprendre les termes d'Antoine IV : l'empereur est à la tête de l'Église en tant que chef des chrétiens (Romains) et c'est en ce sens que son autorité doit être reconnue par tous ceux qui se disent chrétiens. Le texte n'exprime par conséquent aucune tentative d'exercer un pouvoir politique au-delà des frontières « géographiques » de l'Empire ou de gommer la situation d'affaiblissement de l'État byzantin. Même si le principe de souveraineté universelle proclamé par le patriarche peut nous sembler

98. A. KALDELLIS, *The Byzantine Republic : people and power in New Rome*, Cambridge MA – London 2015. Voir par exemple les critiques de J. HALDON, *Res publica byzantina? State formation and issues of identity in medieval East Rome*, *BMGS* 40, 1, 2016, p. 4-16, ou le compte-rendu de Y. STOURAITIS dans *JHS* 136, 2016, p. 296-297.

99. On trouvera des éléments suggérant la conception universaliste de l'autorité impériale dans J. HALDON, *The Empire that would not die : the paradox of Eastern Roman survival, 640-740*, Cambridge MA – London 2016, qui se place dans une position complètement contraire à celle de Kaldellis (voir *ibid.*, p. 16-17). Haldon souligne la place prééminente que détient l'empereur à la tête de l'œcumène (en tant que chef de l'Église) dans la pensée politique des vi<sup>e</sup>-viii<sup>e</sup> siècles.

100. KALDELLIS, *Hellenism* (cité n. 9), p. 103, 107.

101. P.-P. JOANNOU, *Discipline générale antique (iv<sup>e</sup>-ix<sup>e</sup> s.)*. 1, 1, *Les canons des conciles œcuméniques* (Codificazione canonica orientale 9), Roma 1962, p. 101, 105-111 : τὸν τῶν οἰάκων μετὰ τὴν ἄνω ῥοπήν τοῦ ἀνθρωπίνου γένους ἐπειλημμένον (p. 107, l. 1-4).

102. J. DARROUZÈS, Questions de droit matrimonial, 1172-1175, *REB* 35, 1977, p. 128-135, ici p. 131, l. 26-41.

103. KALDELLIS, *Hellenism* (cité n. 9), p. 103-104 : « Christians could naturally feel an affinity with their coreligionists elsewhere [...] but this feeling has rarely or never broken down national boundaries on a historical scale. » Ce point de vue n'est pas seulement anachronique, mais nullement corroboré par la documentation. L'unité théorique de l'Église ne fait aucun doute, ce qui justifie d'ailleurs également la dimension universelle de l'autorité du pape.

paradoxal compte tenu de la situation dans laquelle se trouvait alors l'empereur, il n'y avait là, au fond, rien de contradictoire, car il s'agissait de deux plans complètement différents : celui de la situation contingente de l'État et celui de la fonction impériale<sup>104</sup>. D'ailleurs, on constatera que le patriarche ne cherche nullement à cacher la situation de crise et la menace qui pesait sur la capitale byzantine à l'époque<sup>105</sup>, ce qui contredit l'idée qu'il s'agirait d'un texte complètement déconnecté de la réalité.

Un deuxième point évoqué par Kaldellis, et qui a fait couler beaucoup d'encre, est son interprétation du terme « Romain », auquel il attribue un caractère éminemment ethnique, voire national. Nous avons déjà abordé cette question<sup>106</sup>, en l'occurrence il s'agit seulement de déterminer si l'affirmation d'Antoine IV, selon laquelle le terme « Romains » désigne l'ensemble des chrétiens, constitue un cas isolé et circonscrit à ce document ou si, au contraire, c'était d'un emploi courant, y compris à l'époque paléologue. Athina Kolia-Dermitzaki, dans un article récent portant sur l'Empire byzantin et les croisades à l'époque des Comnènes (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles), a déjà soulevé, à partir de l'étude des sources de la période mésobyzantine, l'équivalence entre *christianitas* et *romanitas*, ou plutôt entre les notions de *res publica christiana* et πολιτεία Ῥωμαίων, qui comportent un sens non pas seulement politique mais aussi religieux<sup>107</sup>. Cependant, nous pensons qu'elle ne tire pas toutes les conséquences de l'examen de la titulature accordée aux empereurs byzantins par les puissances latines. Cet examen confirme pourtant ses conclusions, puisque la différence entre les titres donnés à l'empereur byzantin par les Latins, selon qu'il s'agit de la correspondance officielle avec Constantinople (*Imperator Romanorum*)<sup>108</sup> ou de la documentation circulant à l'intérieur du monde latin (*Imperator Graecorum/Greecorum* ou

104. Cette distinction entre les niveaux matériel et idéologique a été maintes fois soulignée par John Haldon dans ses travaux. Son absence de prise en compte fait également partie de la critique de Haldon à l'œuvre de Kaldellis : cf. HALDON, *Res publica byzantina?* (cité n. 98), p. 9-11.

105. Certes, cette allusion au contexte politique a pu servir à sensibiliser le prince de Moscou, afin qu'il donne de l'argent pour la défense de la ville (ce qu'il fit finalement), mais elle n'enlève rien à la force des arguments mobilisés par le patriarche.

106. Voir *supra* partie 1.

107. A. KOLIA-DERMITZAKI, *Byzantium and the Crusades in the Komnenian era : perception and reality*, dans *Byzantium and the West : perception and reality (11<sup>th</sup>-15<sup>th</sup> c.)*, ed. by N. G. Christis, A. Kolia-Dermitzaki, & A. Papageorgiou, London – New York 2019, p. 59-83. Sur la dimension impériale du terme « romain » ou Ῥωμαίος, voir STOURAITIS, *Reinventing Roman ethnicity* (cité n. 9).

108. Voir par exemple les titres avec lesquels le roi de France Louis VII s'adresse à Manuel I<sup>er</sup> Comnène en 1169 (*illustris et gloriosus Romanorum Imperator*) ou ceux utilisés par le roi d'Angleterre Henri II pour se référer à Isaac II Angélos en 1188 (*Dei gratia Romanorum imperatori*) : cf. S. NEOCLEOUS, *Heretics, schismatics, or Catholics? Latin attitudes to the Greeks in the long twelfth century* (Studies and texts 216), Toronto 2019, p. 106-107. Ce titre est aussi utilisé par la chancellerie byzantine dans la traduction latine qui accompagnait les documents envoyés aux puissances occidentales : voir par exemple la version latine du chrysobulle délivré en 1192 par Isaac II en faveur des Pisans, dans laquelle la signature impériale est traduite par la formule *Ysaakius in Christo deo fidelis imperator et moderator Romanorum Angelus* (cf. Ch. GASTGEBER, *Changes in documents of the Byzantine chancery in contact with the West [Michael VIII and Andronikos II Palaiologos] : language, material, and address*, dans *La diplomatie byzantine, de l'Empire romain aux confins de l'Europe [V<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.] : actes de la table-ronde « Les relations diplomatiques byzantines [V<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle] : permanences et/ou changements »*, XXIII<sup>e</sup> congrès international des études byzantines – Belgrade, août 2016, éd. par N. Drocourt & E. Malamut [The medieval Mediterranean 123], Leiden 2020, p. 175-272, ici p. 178, n. 5).

*Imperator constantinopolitanum*)<sup>109</sup>, montre clairement les enjeux d'une telle titulature : les Latins concevaient l'autorité de l'empereur byzantin comme s'exerçant uniquement sur les Grecs et non pas à une échelle œcuménique. Entre la fin du XI<sup>e</sup> et le début du XIII<sup>e</sup> siècle, un changement s'opère dans la titulature officielle en latin utilisée par les empereurs byzantins : le titre d'*Imperator Romanorum* est remplacé par celui d'*Imperator Romeorum*, un néologisme créé à partir de la forme grecque βασιλεὺς τῶν Ῥωμαίων<sup>110</sup>. Certains historiens y voient une tentative pour trouver une solution de compromis entre les empereurs byzantins et la papauté, distinguant les Romains d'Orient de ceux d'Occident<sup>111</sup>. Quoi qu'il en soit, le titre utilisé par les Latins de manière officieuse demeure toujours le même (*Imperator Graecorum/Grecorum* ou *Imperator constantinopolitanum*), reflétant des réticences à l'égard de n'importe quelle formule incluant le terme « Romain » (dans sa forme latine ou dans sa traduction du grec)<sup>112</sup>. Cette résistance suggère surtout le maintien du sens accordé dans l'ensemble de la chrétienté, et pas seulement en Orient, au titre d'« empereur des Romains » comme équivalent d'« empereur des chrétiens »<sup>113</sup>. Si le terme *Romanus* ou Ῥωμαῖος n'avait désigné qu'une ethnie parmi d'autres, comme le suppose Kaldellis, on

109. Dans certains cas, peu fréquents, le pape ou l'empereur germanique se sont adressés à l'empereur byzantin avec le titre *Grecorum imperator* ou *Constantinopolitanus imperator*, suscitant les protestations des Byzantins : P. J. ALEXANDER, *The Donation of Constantine at Byzantium and its earliest use against the Western Empire*, ZRVI 8, 1963 (= *Mélanges Georges Ostrogorsky*, 1), p. 11-26, ici p. 19, n. 26.

110. Sur l'origine de cette titulature, voir O. KRESTEN, *Der „Anredestritt“ zwischen Manuel I. Komnenos und Friedrich I. Barbarossa nach der Schlacht von Myriokephalon*, *Römische historische Mitteilungen* 34-35, 1992-1993, p. 65-110. Pour sa stabilisation au XIII<sup>e</sup> siècle, voir L. PIERALLI, *La corrispondenza diplomatica dell'imperatore bizantino con le potenze estere nel tredicesimo secolo (1204-1282) : studio storico-diplomatico ed edizione critica* (Collectanea archivi vaticani 54), Città del Vaticano 2006.

111. Voir par exemple D. I. MUREŞAN, *Une histoire de trois empereurs : aspects des relations de Sigismond de Luxembourg avec Manuel II et Jean VIII Paléologue*, dans *Emperor Sigismund and the Orthodox world*, hrsg. von E. Mitsiou et al. (Veröffentlichungen zur Byzanzforschung 24), Wien 2010, p. 41-102, ici p. 72-73.

112. Par exemple PIERALLI, *Corrispondenza diplomatica* (cité n. 110), doc. n° 4 (copie du traité de Nymphée entre l'empereur Michel VIII et la République de Gênes de mars 1261 : conservé dans le codex *vetustior* des *Libri iurium ianuensium*) et doc. n° 19 (version latine du traité entre l'Empire et Venise de mars 1277 : conservé en original dans l'*Archivio di Stato di Venezia*) ; ils portent la traduction latine du titre grec : *Imperator et moderator Grecorum*.

113. A. KALDELLIS, *Romanland : ethnicity and empire in Byzantium*, Cambridge MA – London 2019, p. 12-13, se réfère aussi à l'habitude des Latins de qualifier les Byzantins de « Grecs » et de traduire le titre impérial par « empereur des Grecs ». Il y voit la rivalité entre les deux espaces, mais l'interprète comme une rivalité purement culturelle (« in the emerging cultural world of Latin-Catholic Europe the memory of Rome had become a paradigm and common reference point by which diverse polities, peoples, languages, and churches were coordinated »). Son analyse nous paraît insuffisante, car elle sous-estime les fondements religieux de la conception de l'autorité au Moyen Âge. Nous savons que le titre *Imperator Romanorum* fut aussi un néologisme créé par la papauté à l'occasion du couronnement de Charlemagne (800) afin de soutenir les prétentions universalistes du pape ; le titre ne fut néanmoins pas utilisé par Charlemagne, qui lui préféra celui d'*Imperator Romanum gubernans imperium* (« empereur gouvernant l'Empire romain ») et *Rex Francorum et Langobardorum* (« roi des Francs et des Lombards ») : cf. J. CANNING, *Histoire de la pensée politique médiévale (300-1450)*, Fribourg – Paris 2003 (trad. française de l'anglais *A history of medieval political thought, 300-1450*, London – New York 1996), p. 90-100. Sur la construction d'une idéologie universelle autour de la papauté à l'époque du couronnement de Charlemagne, voir l'étude récente de D. I. MUREŞAN, *Le Constitutum Constantini* et l'impérialisation de l'Église romaine : les récits ecclésiologiques du *Papa Universalis*, dans *Les récits historiques entre*

ne voit pas pourquoi tant de conflits auraient surgi au sujet de cette formule : personne à notre connaissance n'a disputé le titre de *Rex Francorum* aux Capétiens!

Le sens accordé au terme « Romain » et à la titulature officielle du souverain byzantin ne change donc pas fondamentalement jusqu'à la fin de l'Empire, même si ce terme peut aussi revêtir d'autres significations et désigner un groupe ou un peuple<sup>114</sup>. La documentation d'archives en fournit à nouveau la preuve : il suffit de comparer la titulature en grec d'autres souverains balkaniques, qui ont pourtant porté le titre d'« empereur » (ou de « tsar ») avec celle de l'empereur byzantin. C'est le cas du souverain serbe Étienne IV Dušan après son couronnement impérial à Skopje en avril 1346 : il signe « *basileus et autokratôr* de Serbie et de Romanie »<sup>115</sup>, titre donc très différent de celui de l'empereur byzantin et par conséquent pourvu d'une signification bien distincte. On constatera qu'au lieu de se référer à la souveraineté sur un peuple, ce titre souligne la domination sur un territoire : la Serbie et la Romanie<sup>116</sup>. Certes, ce dernier nom désigne un territoire, plus ou moins bien défini, qui correspond aux régions soumises à l'autorité de l'empereur des Romains ou habitées par ceux que l'on qualifiait de Romains. Mais il convient d'être prudent quant à la signification du nom propre Romanie : Kaldellis le traduit par « État des Romains », ce qui nous paraît tout à fait inexact, puisque le terme ne recouvre qu'une réalité géographique, qui change d'ailleurs beaucoup selon les périodes. Quoi qu'il en soit, il est fondamental de souligner qu'aucun empereur byzantin, y compris les empereurs « latins » de 1204 à 1261, n'a jamais porté le titre de « *basileus et autokratôr* de Romanie », ce qui aurait impliqué de circonscrire son autorité à un territoire (ce qui est le cas en revanche du tsar serbe). Nous retrouvons ici la même distinction que celle opérée par Antoine IV dans sa lettre au prince de Moscou entre l'autorité universelle de l'empereur (sur l'ensemble des chrétiens) et le territoire qu'il contrôle effectivement (désigné dans certains documents comme « Romania »).

### Basileus ou oikonomos ?

Un dernier argument mobilisé par l'historiographie pour montrer l'écart entre le discours véhiculé par la lettre d'Antoine IV et la situation de l'Empire est un témoignage

*Orient et Occident (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, études réunies par I. Bueno & C. Rouxpetel (CEFR 554), Rome 2019, p. 139-206, qui a le mérite de reprendre l'immense bibliographie sur la question.

114. C'est toute la difficulté du terme « Romain », car il recouvre plusieurs réalités, selon le contexte dans lequel est employé. Sur cette question, voir STOURAITIS, *Reinventing Roman ethnicity* (cité n. 9) et *supra* partie 1.

115. Voir par exemple le chrysobulle pour le monastère d'Iviron délivré en avril 1346, conservé en original dans les archives du monastère : *Actes d'Iviron* 4, n° 90 (l. 72-73 : Στέφανος ἐν Χριστῷ τῷ Θεῷ πιστῶς βασιλεὺς καὶ αὐτοκράτωρ Σερβίας καὶ Ῥωμανίας).

116. Concernant l'interprétation de la titulature du tsar serbe, nous nous éloignons d'une partie de l'historiographie, qui y voit presque l'équivalent de la titulature impériale byzantine : voir par exemple N. ΟΙΚΟΝΟΜΙΔΗΣ, *Emperor of the Romans, emperor of the Romania*, dans *Byzantium and Serbia in the 14<sup>th</sup> century* (Διεθνὴ συμπόσια 3), Athens 1996, p. 121-128 ; nous suivons d'autres auteurs comme S. MARJANOVIĆ & D. VOJVODIĆ, *The model of empire : the idea and image of authority in Serbia (1299-1371)*, dans *Sacral art of the Serbian lands in the Middle Ages*, ed. D. Vojvodić & D. Popović, Belgrade 2016, p. 299-316, en particulier p. 300-301 (avec la bibliographie) : « Dušan recognized the former's title [de l'empereur byzantin] as Emperor of Byzantium and his primacy in the Christian world. The monks of Mount Athos acted similarly, mentioning Stefan Dušan as the ruling emperor ("our emperor and lord"), but not as the *basileus* of the Rhomaeans. »



de l'empereur Manuel II lui-même, qui aurait convenu que, à son époque, ce dont l'Empire avait besoin n'était pas un *basileus* mais un *oikonomos* (que l'on peut traduire par « administrateur »)<sup>117</sup>. Ces mots ont été rapportés par le chroniqueur byzantin Georges Sphrantzès, qui écrit ses mémoires dans les années 1470, soit plus de quinze ans après la prise de Constantinople, à Corfou, auprès du despote Thomas Paléologue. Sphrantzès raconte une conversation qui aurait eu lieu au début des années 1420 entre Manuel II et son fils et co-empereur Jean VIII au sujet de l'attitude à adopter envers les Ottomans et sur la question de l'union des Églises. Manuel II, partisan d'une politique plus réservée et ambivalente, s'opposait à son fils, qui était favorable à une action plus agressive envers les Ottomans et à conclure l'union avec les Latins<sup>118</sup>.

Outre la formation de deux factions politiques à la cour byzantine, représentées par les deux souverains<sup>119</sup>, les termes rapportés par Sphrantzès témoignent, selon la plupart des spécialistes, de la situation désespérée dans laquelle se trouvait l'Empire à l'époque et du réalisme dont faisait preuve l'empereur Manuel II, ce qui contraste fortement avec l'image transmise par les sources rhétoriques, les représentations iconographiques ou la titulature officielle<sup>120</sup>. Plusieurs historiens ont compris les termes de Sphrantzès comme la preuve irréfutable non seulement de l'abandon de toute prétention universelle, mais aussi d'une tendance à la transformation de l'Empire en une sorte de cité-État, selon le modèle italien. C'est notamment le cas de Kiousopoulou qui, dans sa monographie portant sur l'Empire byzantin au xv<sup>e</sup> siècle *Βασιλεύς ή οικονόμος*<sup>121</sup>, expose le fonctionnement d'une structure étatique dans laquelle l'empereur agirait surtout comme intermédiaire entre les deux principaux corps politiques de la société : le sénat, composé de hauts fonctionnaires, et l'assemblée civique (*πολιτεία*) rassemblant les citoyens les plus riches de la ville<sup>122</sup>.

Même si nous acceptons l'exactitude des termes rapportés par Sphrantzès, il est peu vraisemblable que Manuel II ait contesté la nature de sa propre fonction. En revanche, sa comparaison entre l'empereur et l'*oikonomos* pourrait se comprendre comme correspondant exclusivement à la manière de diriger les affaires de l'État. Héritier de la façon d'administrer l'Empire de son père Jean V, Manuel II avait entrepris d'importantes

117. Sphrantzes XXIII, 6, ed. Maisano, p. 82, l. 18-26 : « L'empereur mon fils est un empereur capable, mais non pas pour les temps actuels, parce qu'il voit et pense de grandes choses, qui convenaient aux temps heureux de nos ancêtres. En revanche, aujourd'hui, alors que les événements nous pressent, ce n'est pas d'un empereur qu'a besoin notre État, mais d'un administrateur (*οικονόμος*). » Ce terme d'*οικονόμος* servait par exemple à désigner celui qui était chargé de la gestion d'un grand domaine foncier pour le compte du propriétaire.

118. Voir *infra* p. 39-40.

119. Par exemple BARKER, *Manuel II Palaeologus* (cité n. 78), p. 350-351 et 390-391.

120. C'est l'interprétation par exemple de N. ΝΕΚΙΡΟĞLU, *Byzantium between the Ottomans and the Latins : politics and society in the late Empire*, Cambridge 2009, p. 18-19 : « Faced with the constant threat of collapse under the pressure of Ottoman attacks, Byzantium had been reduced at this time to a small-scale state squeezed between the Ottomans and western powers, and with its continuously shrinking boundaries it was an "empire" in name only. Manuel II's call for an "administrator" (*oikonomos*) to manage and coordinate the state affairs on the basis of relatively modest goals, as opposed to an "emperor" (*basileus*) with universalist aspirations. »

121. L'ouvrage a été traduit en anglais par Paul Magdalino : KIOUSOPOULOU, *Emperor or manager* (cité n. 18).

122. Cf. *ibid.*, p. 169.

réformes pour une meilleure gestion de ses territoires<sup>123</sup>. Il s'agissait certes d'une forme de gouvernement très différente de celle des empereurs précédents, mais qui n'allait nullement à l'encontre du rôle éminent de l'empereur au sein de l'œcumène et parmi les autres souverains chrétiens.

*La « famille des princes chrétiens » : délégation, imitation, reproduction d'un modèle impérial*

La preuve de l'attachement de Manuel II à ces principes est fournie par la pratique pendant son règne d'un système, partiellement hérité aussi du temps de son père, de concession de titres auliques à d'autres souverains du monde chrétien, en particulier balkanique, qui impliquait une hiérarchie présidée par l'empereur byzantin<sup>124</sup>. Cette question rejoint un long débat sur la nature des rapports entre l'Empire et les États situés dans sa sphère d'influence. En effet, l'existence d'un système hiérarchique, présidé par l'empereur byzantin et incluant une bonne partie des souverains ayant des liens plus ou moins étroits avec l'Empire, a été suggérée pour le x<sup>e</sup> siècle, à partir de plusieurs passages du *Livre des cérémonies* de Constantin VII : c'est la célèbre théorie de la « famille des princes »<sup>125</sup>. La question s'est également posée pour la période des Paléologues, en particulier pour la fin du xiv<sup>e</sup> et le début du xv<sup>e</sup> siècle, en raison de la présence de plusieurs sources qui reflètent l'emploi d'un vocabulaire visant à souligner la prééminence de l'empereur byzantin par rapport aux autres souverains chrétiens<sup>126</sup>. Les réponses des

123. Sur cette question, voir ESTANGÜI GÓMEZ, *Byzance face aux Ottomans*, en particulier p. 327-352, 371-383.

124. Les exemples qui témoignent de ce phénomène sont nombreux ; certains ont été étudiés dans ESTANGÜI GÓMEZ, *Byzance face aux Ottomans*, par exemple p. 142-146 (concession du titre de despote au Serbe Jovan Uglješa en 1365) ou p. 139-140 (concession du titre de *mégas primmikérios* à Alexis, seigneur de Christoupolis en 1357). Même si la concession de titres auliques à d'autres souverains connaît des précédents sous les règnes des premiers empereurs paléologues et même à des époques antérieures, ce système devient beaucoup plus usité à partir du milieu du xiv<sup>e</sup> siècle, comme un moyen efficace pour les empereurs d'assurer le respect formel de leur autorité sur des territoires qui échappent complètement à leur contrôle.

125. L'origine de cette théorie se trouve dans deux articles parus à la même époque : G. OSTROGORSKY, *Die byzantinische Staatenhierarchie*, *Seminarium Kondakovianum* 8, 1936, p. 41-61 (repris dans ID., *Zur byzantinischen Geschichte : ausgewählte kleine Schriften*, Darmstadt 1973, p. 119-141), et F. DÖLGER, *Die „Familie der Könige“ im Mittelalter*, *Historisches Jahrbuch* 60, 1940, p. 397-420 (repris et légèrement modifié dans ID., *Byzanz und die europäische Staatenwelt : ausgewählte Vorträge und Aufsätze*, Ettal 1956, p. 183-196). Cette théorie a été ensuite largement critiquée par une nombreuse bibliographie. Pour un état récent de la question, voir G. PRINZING, *Byzantium, medieval Russia and the so-called family of kings : from George Ostrogorsky to Franz Dölger's construct and its critics*, dans *Imagining Byzantium : perceptions, patterns, problems*, ed. A. Alshanskaya, A. Gietzen & C. Hadjiafrenti (Byzanz zwischen Orient und Okzident 11), Mainz 2018, p. 15-30.

126. Outre la lettre du patriarche Antoine IV au prince de Moscou, il s'agit de l'*Ekthésis Néa* (manuel de la chancellerie patriarcale élaboré vers 1386 contenant les adresses des correspondants laïcs et ecclésiastiques) et une autre lettre du même patriarche à la ville de Novgorod datant aussi de 1393. Sur cette question, voir J. PREISER-KAPPELLER, *Eine „Familie der Könige“? Anrede und Bezeichnung „ausländischer“ Machthaber in den Urkunden des Patriarchatsregisters von Konstantinopel im 14. Jahrhundert*, dans *The register of the patriarchate of Constantinople : an essential source for the history and church of Late Byzantium*, ed. by Ch. Gastgeber, E. Mitsiou & J. Preiser-Kapeller (Veröffentlichungen zur Byzanzforschung 32), Wien 2013, p. 257-289, qui met également à contribution les adresses de

spécialistes varient, mais la plupart sont d'accord pour souligner le caractère informel de ce vocabulaire et son absence de réelle signification institutionnelle; pour certains, il s'agirait tout au plus d'un phénomène témoignant de la reconnaissance de l'autorité du patriarcat de Constantinople dans le cadre des relations ecclésiastiques<sup>127</sup>.

Les premières analyses approfondies de ce phénomène pour la période des Paléologues ne permettent pas de corroborer ces conclusions : l'importance accordée par ces différents souverains aux titres décernés par l'empereur byzantin est attestée par l'envoi d'ambassades à Constantinople ou par le séjour de ces princes dans la capitale, afin d'obtenir les insignes associés à leur rang<sup>128</sup>; de même, la manière dont ils affichent ces symboles dans leurs représentations iconographiques témoigne de la valeur qu'ils accordaient à ces insignes, qui, dans certains cas, étaient indispensables pour prouver leur légitimité politique<sup>129</sup>. Ce système impliquait non seulement la place éminente de l'empereur byzantin parmi les souverains chrétiens, mais surtout la reconnaissance de son statut œcuménique, en raison de son rôle en tant que source de légitimité politique, un rôle qui lui était accordé par son lien privilégié avec Dieu.

Que ce système se soit très largement développé dans le premier quart du xv<sup>e</sup> siècle, soit peu après la lettre d'Antoine IV au prince de Moscou, ne nous paraît pas fortuit et montre à quel point l'idéologie véhiculée par ce document, ainsi que par les éloges de cour, la titulature impériale ou les représentations iconographiques, était pleine de sens et contribuait à préserver et à consolider ce système. Constantinople demeurait, même à la fin du Moyen Âge, le référent idéologique d'un grand nombre d'États qui faisaient partie de ce que l'on pourrait qualifier de « monde byzantin » ou de « monde orthodoxe », conformément à la thèse développée par certains historiens comme Obolensky ou Shepard. En dépit de l'affaiblissement militaire et économique de l'Empire byzantin pendant les

la documentation conservée dans le registre patriarcal du xiv<sup>e</sup> siècle; il considère néanmoins que ces adresses ne comportent pas vraiment de signification politique et qu'il s'agit plutôt de conventions ou de formules stéréotypées. Un peu plus nuancé, en particulier concernant les adresses contenues dans l'*Ekthésis Néa*, se montre Ch. GASTGEBER, *Das Formular der Patriarchatskanzlei* (14. Jahrhundert), dans *The patriarchate of Constantinople in context and comparison : proceedings of the international conference Vienna, September 12<sup>th</sup>-15<sup>th</sup> 2012*, ed. by Ch. Gastgeber *et al.* (Veröffentlichungen zur Byzanzforschung 41), Wien 2017, p. 197-302.

127. Voir par exemple MEYENDORFF, *Byzantium and the rise* (cité n. 93) : « The patriarch [...] was gradually and de facto taking up the position of main spokesman for the Orthodox "family of nations" » (p. 112), et PRINZING, *Byzantium, medieval Russia* (cité n. 125); voir aussi *infra* partie 4.

128. Donnons un exemple : après sa prise de Iôannina en 1411, Carlo I<sup>er</sup> Tocco envoya en 1415 une ambassade auprès de Manuel II, qui se trouvait à l'époque dans le Péloponnèse, afin de lui demander l'octroi du titre de despote et l'envoi de ses insignes. Même s'il était issu d'une famille originaire d'Italie du Sud (et par conséquent d'un horizon culturel en principe différent), Carlo avait compris à quel point la concession du titre de despote était indispensable pour consolider sa domination sur Iôannina, en particulier aux yeux de la population locale (et sans doute de l'Église). L'ambassade de Carlo I<sup>er</sup> fut conduite par son frère Léonardo, qui reçut alors le titre de *mégas konostaulos*.

129. Voir par exemple le cas du souverain serbe Étienne Lazarević, qui avait reçu le titre de despote lors d'un séjour à Constantinople en 1402; il est représenté avec ses insignes dans une fresque du monastère de Manasija, qu'il fonda en 1406. Un cas un peu différent est celui des Gattilusio, seigneurs de plusieurs îles et ports du nord de la mer Égée (Lesbos depuis 1355, Ainos depuis 1382 et Samothrace et Imbros dans la première moitié du xv<sup>e</sup> siècle), qui affichaient sur leurs inscriptions et monnaies l'aigle bicéphale byzantin; leurs territoires étaient considérés comme étant directement sous la souveraineté de Constantinople : voir *infra* p. 71.

derniers siècles du Moyen Âge, la fonction impériale reste un élément fondamental de légitimation politique d'un grand nombre de souverains, surtout dans les Balkans, que ce soit à travers l'imitation de l'empereur de Constantinople<sup>130</sup> ou l'allégeance à celui-ci. Même si la prise de la capitale impériale par les croisés en 1204 a amplifié le processus de fragmentation politique du monde byzantin, l'idée d'Empire se maintient et est partagée par tous les États qui se créent sur l'ancien territoire byzantin ; elle permet de légitimer l'exercice du pouvoir, non que chaque souverain ait prétendu à un pouvoir universel<sup>131</sup>, mais en tant qu'ils cherchaient tous à participer de l'autorité souveraine et de l'impérialité byzantine, souvent en exerçant un pouvoir circonscrit soit à un peuple soit à un territoire.

C'est pourquoi, loin de perdre sa place éminente, Constantinople réussit à la conserver jusqu'à la fin de la période et même à la consolider : après le troisième quart du XIV<sup>e</sup> siècle, plus aucun autre souverain du monde byzantino-orthodoxe ne prétendit au titre de *basileus* ou de tsar<sup>132</sup>. Les causes de ce phénomène, qui est au demeurant assez paradoxal, puisqu'il coïncide avec une période de forte réduction territoriale de l'État byzantin, restent à déterminer, mais concourent aussi au maintien et à la vitalité d'une idéologie universaliste telle qu'elle est exprimée dans la lettre du patriarche Antoine IV au grand-duc de Moscou de 1393 et dans d'autres sources de la période.

Seul le maintien de cette idéologie pendant la période paléologue explique le prestige du souverain, surtout à cette époque de rétrécissement territorial de l'État, et la nature des relations entre Constantinople et les autres États chrétiens, y compris ceux de la moitié occidentale du continent européen, qui reconnaissaient à l'empereur un statut et un rang particuliers. Certes, les capacités matérielles du *basileus* des Romains étaient à l'époque fort réduites, mais la dimension universelle de son autorité s'exprimait sur un autre plan, celui de la vocation chrétienne, à la fois eschatologique et œcuménique, de l'Empire. L'ignorer ou le confondre avec le pouvoir exercé par l'empereur sur un territoire précis introduit un obstacle épistémologique dans notre compréhension de la nature de l'autorité impériale à l'époque paléologue.

### 3. LE PROJET D'UNION ECCLÉSIASTIQUE : UN FAUX-FUYANT ?

L'union des Églises, en tant que moyen de faire disparaître le schisme et de reconstituer l'unité et l'universalité de la chrétienté, est de ces entreprises médiévales titanesques qui paraissent à nos contemporains totalement irréalistes. Les sources sont pourtant têtues : l'affaire était à l'évidence prise au sérieux durant la période paléologue, même si elle nous semble vaine. Il s'ensuit que, dans l'historiographie, l'union se retrouve à la fois partout et nulle part. Elle fait partie du contexte général, elle est souvent invoquée comme un élément de causalité, mais sans bien souvent que ses enjeux soient traités pour eux-mêmes,

130. Cet aspect est évident par exemple dans les représentations des souverains balkaniques de la période paléologue, qui imitent le modèle constantinopolitain.

131. Insistons sur le fait que, dans le contexte du christianisme, ce pouvoir universel ne peut se penser qu'au niveau de la *basileia* chrétienne, c'est-à-dire de l'Empire chrétien universel.

132. Rappelons que ce titre n'implique pas nécessairement l'exercice d'une autorité universelle (c'est le cas du souverain serbe par exemple : voir *supra* p. 31). Toutefois, il le met presque sur un pied d'égalité avec l'empereur byzantin, car il participe de la même autorité, déléguée par Dieu.

dans la mesure où le projet est d'emblée disqualifié et jugé non crédible par l'historien. Le sujet rebute d'autant plus qu'il est perçu comme théologique, mais, dans le même temps, il ne peut manquer d'être considéré comme historiquement central, puisque l'union est presque sans cesse à l'ordre du jour entre les années 1230 et 1450. De fait, les événements liés à l'union entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle peuvent être séquencés en quatre temps chronologiques distincts, mais qui doivent être interprétés dans leur continuité : les premières rencontres dans le cadre de l'Empire de Nicée (1232-1234, puis 1256) ; le concile de Lyon II (1274) avec ses préparatifs et ses conséquences immédiates, ce qui correspond à la période qui va de la fin des années 1260 jusqu'au concile des Blachernes en 1285 ; les tentatives d'union du XIV<sup>e</sup> siècle, des années 1330 aux années 1390 ; les négociations en vue du concile de Florence (1439) et la réception de cette union, du début des années 1420 à 1453, du moins si l'on adopte cette césure finale majeure qu'est la chute de Constantinople, tout en sachant que l'union de Florence n'est officiellement rejetée par les Églises orthodoxes qu'en 1484. Les enjeux relèvent à la fois des relations extérieures, puisque toute l'entreprise vise à la réconciliation avec Rome, et de l'histoire byzantine intérieure, compte tenu des très nombreuses répercussions que les projets d'union entraînent.

Bien que les sources soient abondantes, depuis les actes des conciles et les correspondances officielles jusqu'aux traités de circonstance pour ou contre l'union, le jugement qui a été porté sur elles est en général négatif : ces textes sont vus comme répétitifs, lassants, artificiels, mesquins et peu instructifs pour l'historien. Il en résulte que la question de l'union est souvent appréhendée comme un élément dont les historiens ne peuvent nier la présence, au moins dans le discours des contemporains, mais qui serait de l'ordre de la langue de bois, se répétant à l'identique et n'ayant donc pas besoin d'être replacé dans un contexte historique précis. Parmi ces analyses plus ou moins stéréotypées de l'union, on trouve plusieurs tendances : les interprétations confessionnelles ont très longtemps dominé, qu'elles aient été catholiques, orthodoxes ou protestantes, chacune cherchant foncièrement à prouver la rectitude théologique d'un camp contre l'autre ; elles ont suscité par réaction une approche inverse, qui déniait toute dimension religieuse aux intentions des acteurs politiques, de manière à réduire l'union à des calculs géostratégiques de la part des papes et des empereurs byzantins. Une synthèse équilibrée entre ces deux visions a tardé à émerger, mais il est désormais à peu près admis qu'on ne peut appréhender la question de l'union sans prendre en compte ces deux aspects conjointement. Cependant, leurs dynamiques respectives restent encore mal connues, par exemple le fait que le contenu des controverses théologiques évolue : on ne discute pas seulement du *Filioque* de 1230 à 1453, et même la manière d'appréhender la question du *Filioque* se transforme ; symétriquement, l'alliance avec la papauté avant ou après le Grand schisme d'Occident (1378-1417) ne se pose pas de la même façon. D'autres approches des enjeux de l'union et de l'apparition de courants unioniste et antiunioniste sont aussi mises à contribution dans l'historiographie récente, et on verra que les angles d'analyse sont multiples : l'un des objectifs des pages qui vont suivre sera de les présenter dans toute leur diversité, c'est-à-dire d'identifier tous les outils qui permettent d'éclairer cet objet kaléidoscopique. Nous voudrions ainsi montrer à quel point les enjeux liés à l'union sont imbriqués avec des problèmes apparemment fort éloignés et conditionnent bien souvent l'interprétation des sources, en sorte que leur ignorance est préjudiciable pour la compréhension globale de la période.

### *L'approche théologique*

Ce sujet a pendant des siècles (xvi<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup> siècle) été étudié parallèlement à une actualité pressante autour de l'uniatisme et de la réunion des Églises, et par des auteurs qui étaient eux-mêmes très souvent des clercs : les travaux érudits sur l'union à Byzance servaient à justifier et informer des démarches relevant de la politique ecclésiastique du moment<sup>133</sup>. Les unions médiévales étaient donc considérées avant tout comme des modèles reproductibles – ainsi de l'union de Florence jusqu'au milieu du xx<sup>e</sup> siècle dans les milieux catholiques – ou des menaces – selon l'essentiel de l'historiographie grecque durant la même période. Les historiens protestants ont été les premiers à confronter les sources entre elles de manière à proposer une interprétation moins partielle et mieux fondée des événements liés aux unions, non sans arrière-pensées antipontificales cependant.

Les sources privilégiées par ce courant historiographique majoritaire ont été les textes conciliaires<sup>134</sup>, si bien que l'accent a été mis sur les deux conciles de 1274 et 1439. Ces unions ont donc été d'emblée inscrites dans le cadre plus large de l'histoire des conciles telle qu'elle était relatée par exemple par Charles-Joseph Héféélé, au sein d'un récit providentialiste sur l'histoire de l'Église chrétienne<sup>135</sup>. Un tel prisme impliquait d'appréhender l'union comme une rencontre bilatérale où se confrontent deux camps, deux Églises séparées par un schisme dont l'une des deux est nécessairement responsable, jugée coupable d'avoir provoqué la rupture de l'unité chrétienne. Cette historiographie reprenait donc, en réalité, le discours même de beaucoup des sources polémiques rédigées dans le contexte des deux conciles d'union médiévaux<sup>136</sup>. Un effort de compréhension plus approfondie des origines du conflit théologique a accompagné le mouvement œcuménique de l'après-guerre. Dans le sillage des discussions du concile Vatican II (1962-1965), la prise en compte de l'importance en Orient de la tradition patristique a permis une réévaluation des productions théologiques des auteurs byzantins, de leurs prémisses, de leur méthode et de leurs arguments, fondés précisément sur l'autorité des Pères et des premiers conciles. Il en est résulté une approche nouvelle des débats sur le *Filioque*, qui a mené jusqu'à la clarification de l'Église catholique en 1995 sur cette question, ce qui témoigne encore une fois des liens entre ce type de recherche et l'actualité ecclésiale<sup>137</sup>.

133. Ces réflexions ont été longuement développées dans M.-H. BLANCHET, *La question de l'Union des Églises (13<sup>e</sup>-15<sup>e</sup> siècles) : historiographie et perspectives*, *REB* 61, 2003, p. 5-48. On peut s'y reporter pour plus de détails sur les différents courants historiographiques et leurs représentants jusqu'à l'époque récente.

134. Voir par exemple toute l'histoire de la publication des actes du concile de Florence depuis l'édition *princeps* en 1577 sous l'égide du pape Grégoire XIII (V. PERI, *Ricerche sull'editio princeps degli atti greci del concilio di Firenze*, Città del Vaticano 1975) jusqu'aux 21 fascicules de textes – en grec, latin et slavon – publiés par les jésuites du Pontificium Institutum Orientale (PIO) dans la série *Concilium florentinum*. Documenta et scriptores, 1-11, Roma 1940-1977.

135. Ch.-J. HÉFÉLÉ, *Histoire des conciles d'après les documents originaux*, Paris 1869-1878.

136. Des auteurs comme l'assomptionniste Martin Jugie (voir par exemple M. JUGIE, *Schisme byzantin*, dans *Dictionnaire de théologie catholique*, 14, 1939, col. 1312-1468 [repris dans ID., *Le schisme byzantin*, Paris 1941]) et le jésuite Joseph Gill (voir son recueil d'articles : J. GILL, *Church union : Rome and Byzantium, 1204-1453* [Variorum CS 91], London 1979) sont très représentatifs de cette tendance, qui jugeait presque toujours les sources unionistes comme les plus crédibles et fiables.

137. Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens, *Les traditions grecque et latine concernant la procession du Saint-Esprit*, traduction française publiée dans *La documentation*

Malgré tout, l'histoire de la théologie byzantine de la fin du Moyen Âge est encore très loin d'être bien connue et comprise. Le problème réside peut-être surtout dans la difficulté à reconnaître l'origine de tel ou tel argument trouvé sous la plume d'un théologien byzantin. Les auteurs ne mentionnent pas toujours leurs sources, ou, pire, peuvent laisser croire, à tort, qu'ils les citent toutes. Dans le cas de la littérature liée à l'union, les emprunts à l'adversaire sont fréquents dans les traités byzantins, que ce soit pour en enrichir l'argumentation sans le dire, ou pour rivaliser de subtilité, mais aussi pour déformer ou ridiculiser la pensée adverse, ou pour la retourner contre son auteur. Ne pas identifier ces procédés conduit à des contresens. On commence tout juste aujourd'hui à entrevoir par exemple le recours très abondant, mais le plus souvent tacite, aux œuvres de Thomas d'Aquin dans la production intellectuelle byzantine des années 1350-1450<sup>138</sup>, y compris bien sûr dans le contexte de l'union de Florence<sup>139</sup>. Il reste selon nous nécessaire de continuer à identifier et expliciter les points de désaccord entre Byzantins et Latins en matière doctrinale : le statut même de la théologie, c'est-à-dire l'affirmation de sa nature foncièrement cataphatique ou apophatique, ainsi que la pertinence ou non des innovations apportées par le raisonnement scolastique, constitue l'un des enjeux en soi de la confrontation entre les représentants des deux traditions chrétiennes à la fin du Moyen Âge.

Distincte désormais de la théologie, l'ecclésiologie permet à son tour de mieux concevoir et énoncer les différences entre les deux parties de l'Église dont la réunion est en jeu entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle. Loin de se réduire à la seule question de la primauté (romaine), et donc des prérogatives pontificales, les conflits d'ordre ecclésiologique touchent par exemple aux représentations respectives que Latins et Byzantins ont de la nature du schisme<sup>140</sup> et du caractère intrinsèque ou non de son lien à la doctrine<sup>141</sup>, de la forme et

*catholique* n° 2125, 5 novembre 1995, p. 941-945 (<https://testimonia.fr/les-traditions-grecque-et-latine-concernant-la-procession-du-saint-esprit/>).

138. Sur l'influence de Thomas d'Aquin à Byzance grâce à la traduction de ses œuvres en grec, voir le projet *Thomas de Aquino byzantinus* <https://thab.upatras.gr/>. Il est présenté dans J. A. DEMETRACOPOULOS, *The influence of Thomas Aquinas on late Byzantine philosophical and theological thought : à propos of the Thomas de Aquino byzantinus project*, *Bulletin de philosophie médiévale* 54, 2012, p. 101-124 ; voir aussi J. A. DEMETRACOPOULOS, *Thomas Aquinas' impact on late Byzantine theology and philosophy : the issues of method or "modus sciendi" and "dignitas hominis"*, dans *Knotenpunkt Byzanz : Wissensformen und kulturelle Wechselbeziehungen, 37. Kölner Mediaevistentagung, Köln 14-17 September 2010*, hrsg. von A. Speer & P. Steinkrüger (*Miscellanea mediaevalia* 36), Berlin 2012, p. 333-410.

139. Voir par exemple l'étude menée sur les œuvres théologiques de Bessarion par P. ATHANASOPOULOS, *Ways of reception of Thomas Graecus and Thomas Latinus in Bessarion's writings*, dans *Bessarion's treasure : editing, translating and interpreting Bessarion's literary heritage*, ed. by S. Mariev, Berlin – Boston 2020, p. 89-124.

140. Les « histoires du schisme » sont désormais analysées en tant que genre spécifique : voir L. SILVANO, "How, why and when the Italians were separated from the Orthodox Christians" : a mid-Byzantine account of the origins of the schism and its reception in the 13<sup>th</sup>-16<sup>th</sup> centuries, dans *Réduire le schisme ? Ecclésiologies et politiques de l'Union entre Orient et Occident (XIII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, éd. par M.-H. Blanchet & F. Gabriel (MTM 39), Paris 2013, p. 117-150.

141. Voir M.-H. BLANCHET, « Schismatiques » et « hérétiques » ? Les qualifications appliquées aux Latins à Byzance, dans *De l'Église aux Églises : réflexions sur le schisme aux Temps modernes*, dossier dirigé par A. Girard & B. Schmitz (= *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée modernes et contemporaines* 126, 2, 2014, p. 189-340), p. 239-250.

du rôle du concile œcuménique en tant qu'instance de réconciliation<sup>142</sup>, du problème de la reconnaissance d'une ecclésiologie réciproque<sup>143</sup>, des conditions permettant ou interdisant la communion sacramentelle mutuelle<sup>144</sup>, etc. Nombre de travaux non-confessionnels portent désormais sur les principales notions ecclésiologiques développées en Occident et en Orient et sur les distorsions et la dissymétrie découlant de leurs divergentes définitions.

### *L'interprétation géopolitique*

Sous l'angle opposé privilégié par l'historiographie, le projet d'union peut légitimement être considéré comme un élément de négociation géopolitique entre deux puissances principales, la papauté et l'Empire byzantin. En tant que tel, il est intimement lié à la croisade, puisque l'intervention de soldats croisés envoyés contre les Turcs afin de secourir Constantinople est présentée par la papauté comme la contrepartie militaire à l'acceptation de l'union. Au-delà du pape et de l'empereur byzantin, l'entreprise implique par conséquent, potentiellement au moins, l'ensemble des dirigeants chrétiens. Une partie de l'historiographie a donc traité la question à partir des sources diplomatiques et des données événementielles connues, restituant dans le détail le mouvant équilibre des forces en Méditerranée orientale, afin de replacer le projet d'union et de croisade dans le contexte précis de la Realpolitik du moment. C'est par exemple la tâche que s'est assignée et qu'a accomplie Kenneth Setton dans son ouvrage, *The papacy and the Levant*<sup>145</sup>, et plus récemment Sebastian Kolditz pour le concile de Florence<sup>146</sup>.

Les historiens qui ont abordé l'affaire de l'union selon ce type d'approche, le cas échéant en complément de la précédente, ont souvent jugé la diplomatie byzantine opportuniste. Les empereurs byzantins auraient éhontément joué de l'appât de l'union envers les puissances occidentales avec l'intention de les duper. C'est ainsi qu'ont été interprétées les paroles attribuées à Manuel II Paléologue lorsqu'il s'adresse à son fils Jean VIII, selon le récit du chroniqueur Georges Sphrantzès dans sa chronique :

*Mon fils, réellement et en vérité, nous savons qu'au fond de leur cœur, les infidèles redoutent beaucoup que nous nous mettions d'accord et réalisons l'union avec les Francs. Car il leur semble que, si cela devait se faire, un grand malheur s'abattrait sur eux par ces chrétiens*

142. Voir H. J. SIEBEN, Griechische Konzilsidee zur Zeit des Florentinums, *Theologie und Philosophie* 65, 1990, p. 184-215 (repris dans H. J. SIEBEN, *Vom Apostelkonzil zum Ersten Vatikanum : Studien zur Geschichte der Konzilsidee*, Paderborn 1996, p. 356-391).

143. E. MORINI, Chiesa greca e Chiesa latina : la reciproca percezione prima e dopo il 1453, dans *L'Europa dopo la caduta di Costantinopoli : 29 maggio 1453*, Spoleto 2008, p. 243-287 ; Id., L'Union vue par les « antiunionistes » : l'orthodoxie ecclésiologique et l'incohérence de l'orthodoxie de Lyon à Florence, dans *Réduire le schisme ?* (cité n. 140), Paris 2013, p. 13-39.

144. E. MORINI, La Chiesa greca ed i rapporti «in sacris» con i Latini al tempo del Concilio di Ferrara-Firenze, *Annuario historiae conciliorum* 21, 1989, p. 267-296.

145. S. SETTON, *The papacy and the Levant (1204-1571)*. 2, *The fifteenth century*, Philadelphia 1978. Voir en particulier la préface, p. vi.

146. S. KOLDITZ, *Johannes VIII. Palaiologos und das Konzil von Ferrara-Florenz (1438/39) : das byzantinische Kaisertum im Dialog mit dem Westen*, Stuttgart 2013-2014. Comme on le verra, Kolditz croise cette approche géopolitique avec une analyse de l'exercice du pouvoir impérial byzantin dans le contexte particulier du concile de Ferrare-Florence (1438-1439). Il note que Jean VIII s'appuie beaucoup sur la papauté et la curie en ce qui concerne la contrepartie militaire de l'union, sans déployer réellement d'autres initiatives diplomatiques (p. 495-497).



*d'Occident à cause de nous. Aussi, cette affaire de concile, prépare-la et agite-la, surtout lorsque tu as besoin d'effrayer les infidèles. Mais n'entreprends pas de la mettre en œuvre, car je ne vois pas que les nôtres soient capables de trouver un moyen d'union, de paix et de concorde, sinon en les [les Occidentaux] ramenant à la situation où nous étions initialement. Mais comme ceci est presque impossible, je crains que le schisme n'en devienne que pire et que nous restions sans défense face aux infidèles.*<sup>147</sup>

Selon ces auteurs, ce discours dévoilerait le cynisme, voire le machiavélisme des Byzantins, consistant à utiliser l'union comme une menace à l'égard des Ottomans, tout en évitant délibérément de s'engager dans sa réalisation<sup>148</sup>. Cette thèse est pourtant réductrice, car, comme l'ont relevé John Barker et Setton, Manuel II lui-même a participé à des discussions en vue de l'union, en particulier en 1385, et a peut-être même été à l'origine des premiers préparatifs de l'union de Florence<sup>149</sup>. Avant lui, Michel VIII avait bel et bien mené à leur terme des négociations d'union, sans manœuvres dilatoires, même si le reproche de double-jeu a pu être émis aussi à son encontre. C'est d'ailleurs certainement à la lumière du précédent de l'union de Lyon que le calcul diplomatique présenté froidement par Manuel II doit se comprendre : Michel VIII avait déjà tenté d'esquiver les oppositions internes potentielles en négociant une union vidée de tout contenu doctrinal, mais il n'avait pas réussi à éviter que la controverse n'éclate et n'échappe à son contrôle<sup>150</sup> ; les empereurs suivants ne s'y risquent plus à la légère.

Une telle lecture des propos prêtés à Manuel II met l'accent sur l'hypocrisie byzantine et vilipende le double discours de l'empereur, de manière à faire ressortir sa supposée absence de préoccupation religieuse authentique – avec le possible sous-entendu qu'il n'en soit pas de même pour la papauté. À y regarder de plus près, Manuel II n'exclut pourtant pas la dimension théologique de l'union de son analyse : le seul « moyen » qu'il considère comme possible pour la réaliser serait le retour à la situation initiale, c'est-à-dire à l'état de l'Église avant le schisme. Il n'explicite pas ce que les Byzantins pourraient faire pour « ramener » les Latins dans cet état, mais plusieurs sources attestent que l'une des solutions envisagées à Constantinople dès le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle était le retrait du *Filioque* du *Credo*<sup>151</sup>, permettant le retour au *statu quo ante*. Si c'est bien à cette mesure que Manuel II faisait allusion, elle était de nature hautement théologique.

147. Sphrantzes XXIII, 5-6, ed. Maisano, p. 82, l. 4-15. Il faut signaler que c'est dans le même passage que Sphrantzès prête à Manuel II ses paroles sur le fait que son fils Jean VIII est un empereur d'un autre temps et non un administrateur : voir p. 32, n. 117.

148. Cette thèse a été développée d'abord par des historiens protestants allemands, puis reprise par des catholiques pour expliquer l'échec de l'union. Elle reste très présente dans l'historiographie récente : voir NEČIPOĞLU, *Byzantium* (cité n. 120), p. 36 ; HARRIS, *End of Byzantium* (cité n. 8), p. 129-130.

149. Voir BARKER, *Manuel II Palaeologus* (cité n. 78), p. 329-331 ; SETTON, *Papacy* (cité n. 145), p. 58, qui cite notamment un passage de Syropoulos où Jean VIII se présente comme le simple continuateur de la politique de son père : *Les « Mémoires » du grand ecclésiarque de l'Église de Constantinople, Sylvestre Syropoulos sur le concile de Florence (1438-1439)*, éd. et trad. par V. LAURENT (Concilium florentinum. Documenta et scriptores 9), Roma – Paris 1971, p. 448.

150. D. NICOL, *The Byzantine reaction to the second council of Lyons, 1274*, *Studies in church history* 7, 1971, p. 113-146 (repris dans ID., *Byzantium : its ecclesiastical history and relations with the Western world* [Variorum CS 12], London 1972, n° VI).

151. Voir J. MEYENDORFF, *Un mauvais théologien de l'unité au XIV<sup>e</sup> siècle : Barlaam le Calabrais, dans 1054-1954, l'Église et les Églises : neuf siècles de douloureuses séparations entre l'Orient et l'Occident*,

Il semble désormais admis que la politique étrangère byzantine n'était ni plus ni moins insincère ou dénuée de scrupule religieux que celle des autres puissances de l'époque. Les empereurs de la dynastie paléologue étaient placés devant la nécessité d'assurer la défense militaire de l'Empire, et le prix qui leur était demandé par la papauté en échange d'une promesse de secours consistait en des concessions théologiques et ecclésiologiques. Or celles-ci comportaient un risque prévisible après l'union de Lyon, puisqu'il était évident que la réconciliation avec Rome pouvait susciter une hostilité intérieure difficile à endiguer. C'est ce dernier aspect qui a intéressé une nouvelle génération de chercheurs : au lieu d'envisager l'union comme une affaire extérieure, ils en ont exploré les répercussions internes du côté byzantin, mettant en évidence une facette supplémentaire de la question chargée d'autres enjeux.

*De l'histoire des mentalités à l'anthropologie historique*

Si l'approche précédente tendait à assimiler l'union à la croisade en évinçant la querelle théologique au profit de considérations plus matérielles, cette nouvelle orientation réintègre le religieux à son schéma explicatif, mais en élargissant considérablement le champ pour voir dans les réactions autour de l'union un problème de mentalités, de ressentiment confessionnel, de sentiment antilatin. Les historiens qui ont travaillé dans cette direction sont plutôt partis du constat de la séparation entre chrétiens latins et byzantins, en considérant presque comme un fait acquis l'impossibilité de l'union. Une citation du discours de Barlaam de Calabre sur les moyens de la réaliser, prononcé en 1339 devant le pape et les cardinaux en Avignon, est emblématique de cette ligne interprétative :

*Car sachez bien que ce ne sont pas tant des différences de dogme qui séparent de vous les cœurs des Grecs que la haine qui s'est introduite dans leurs âmes contre les Latins, par suite des nombreux et grands maux que les Grecs ont endurés de la part des Latins en divers temps et qu'ils subissent encore jour après jour ; et tant que cette haine ne leur sera pas ôtée, l'union ne pourra se faire.*<sup>152</sup>

Certains ont vu dans cette phrase un condensé lapidaire de la somme des explications possibles à l'échec de l'union<sup>153</sup>. Plusieurs thématiques sont en effet réunies dans ce bref passage : une relativisation des questions doctrinales, donc de la théologie ; l'insistance sur la « haine » qui sépare deux groupes clairement définis selon une terminologie religieuse, les « Latins » et les « Grecs », donc les chrétiens d'obédience romaine d'un côté et ceux dépendant du patriarcat de Constantinople de l'autre, sans autre distinction interne ; et,

Chevetogne 1954-1955, vol. 2, p. 47-64 (repris dans ID., *Byzantine hesychasm : historical, theological and social problems* [Variorum CS 26], London 1974, n° V), ici p. 49-50.

152. Voir Barlaam de Seminaria, *Oratio pro unione*, dans *PG* 151, col. 1331-1342, ici col. 1336b. Pour le contexte de rédaction de ce texte conservé en latin et pour les discours parallèles en grec, voir C. GIANNELLI, Un progetto di Barlaam Calabro per l'unione delle Chiese, dans *Miscellanea Giovanni Mercati*. 3, *Letteratura e storia bizantina* (StT 123), Città del Vaticano 1946, p. 157-208 ; D. M. NICOL, Byzantine requests for an oecumenical council in the fourteenth century, *Annuario historiae conciliorum* 1, 1969, p. 69-95 (repris dans ID., *Byzantium : its ecclesiastical history* [cité n. 150], n° VIII), ici p. 76-81.

153. Voir par exemple D. J. GEANAKOPOLOS, The council of Florence (1438-1439) and the problem of union between the Byzantine and Latin Churches, *Church history* 24, 1955, p. 324-346 (repris dans ID., *Constantinople and the West*, Madison 1989, p. 224-253), ici p. 231-232.

surtout, l'allusion aux méfaits latins qui ont suscité cette détestation, interprétée comme se référant à la prise de Constantinople par les Latins en 1204, lors de la quatrième croisade.

Comme toujours, ce texte invoqué sans distance critique gagne à être replacé dans son contexte. Barlaam ne plaide pas contre, mais pour l'union dans ce discours, et pour sa faisabilité. L'essentiel de son argumentation vise à faire accepter par Rome l'organisation d'un concile œcuménique. La papauté y est alors farouchement opposée, de sorte que Barlaam a peu de chance d'obtenir gain de cause et a toutes les raisons de forcer le trait. Dans le passage cité, il envisage justement les chances de réussite d'une union réalisée sans concile et se plaît donc à prédire un résultat négatif en peignant la situation sous le jour le plus sombre; malgré tout, à défaut de concile, il présente dans la suite immédiate de son discours trois conditions susceptibles de permettre de surmonter la « haine » susmentionnée, à savoir une aide militaire immédiate du roi de France, une indulgence plénière conférée à tous ceux qui sont prêts à venir affronter les Turcs, et l'excommunication contre les Latins qui vendent des Grecs comme esclaves<sup>154</sup>. Pourvu que la papauté prenne ces trois mesures, c'est-à-dire accepte surtout d'envoyer une aide militaire avant de conclure l'union, Barlaam considère que l'hostilité des Byzantins envers les Latins n'est pas si irrémédiable qu'on l'a parfois écrit.

Le mérite de ces analyses a cependant été de mettre en lumière une dimension importante des relations entre Latins et Byzantins en prenant en compte les différences de culture religieuse entre les fidèles des deux obédiences telles qu'elles pouvaient être perçues à la fin du Moyen Âge. La subjectivité du discours polémique, diffusé de part et d'autre, quoique présent depuis plus longtemps du côté byzantin<sup>155</sup>, a ainsi reçu une attention nouvelle : les sources, parfois anonymes, dans lesquelles s'exprime l'hostilité envers les Latins ont été éditées et étudiées, non sans condescendance souvent pour ce qui était encore considéré comme une sous-littérature<sup>156</sup>.

Ces directions de recherche ont été développées dans un cadre méthodologique rigoureux par des spécialistes d'anthropologie historique à partir des années 1990, notamment dans les travaux de Tia Kolbaba<sup>157</sup>. Dans leur majorité, ceux-ci ne portent pas principalement sur l'union, mais sur la polémique antilatine en général, à l'intersection entre des discours dénonçant le manque d'orthodoxie des Latins, leurs atteintes à l'orthopraxie et leurs mœurs barbares. Ces reproches, particulièrement diversifiés dans les « listes antilatines », vont de la mise en cause doctrinale – sur le *Filioque*, mais aussi sur le purgatoire – à la dénonciation de pratiques inacceptables – en particulier en matière de jeûne et d'accomplissement des sacrements – et jusqu'à une critique de type xénophobe – par exemple sur le régime alimentaire répugnant des Latins. Kolbaba a étudié la dynamique

154. PG 151, col. 1336CD.

155. On le fait traditionnellement remonter à Photios au IX<sup>e</sup> siècle, en traçant ensuite une filiation directe de toute la production polémique antilatine avec les œuvres attribuées à cet auteur, selon un schéma très simplificateur.

156. Voir par exemple J. DARROUZÈS, Le mémoire de Constantin Stilbès contre les Latins, *REB* 21, 1963, p. 50-100.

157. T. KOLBABA, *The Byzantine lists : errors of the Latins*, Urbana ILL 2000; EAD., Byzantine perceptions of Latin religious "errors" : themes and changes from 850 to 1350, dans *The crusades from the perspective of Byzantium and the Muslim world*, ed. by A. Laiou & R. P. Mottahedeh, Washington 2001, p. 117-143.

d'apparition et d'abandon de ces différents thèmes, ainsi que les interférences avec des arguments employés à l'égard d'autres adversaires que les Latins, notamment les juifs et les Arméniens, et parfois même envers des populations orthodoxes comme les Slaves. Elle en conclut à une porosité certaine entre les polémiques antilatine, antijudaïque et antiarménienne, et à une forte relativité des normes concernant les usages et les rituels, bien perçue par les acteurs. Selon Kolbaba, qui s'inscrit dans le sillage des travaux portant sur l'identité religieuse, ce type de discours fonctionnerait en miroir comme une manière de désigner l'autre dans son altérité pour mieux se définir soi-même<sup>158</sup>. Ce n'est pourtant pas ainsi que les textes se donnent dans leur littéralité : que ce soient les listes ou les florilèges de canons antilatins<sup>159</sup>, ils se présentent comme des réquisitoires fondés sur le droit canon et destinés à prouver l'hérésie des Latins<sup>160</sup>. À ce titre, ces textes dont le statut reste un peu flou dans l'historiographie participent en fait pleinement de la construction d'une argumentation antiunioniste qui fait feu de tout bois et pioche dans la rhétorique antilatine.

Doit-on pour autant se satisfaire de la thèse initiale développée par ce courant historiographique d'une haine des Latins tellement enracinée chez les Byzantins qu'elle rendrait toute perspective d'union condamnée à l'échec ? Il est indéniable que ce type de positionnement existe à Byzance entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle ; mais ce n'est pas le seul, puisqu'une tendance unioniste est aussi présente, et que des positions intermédiaires pouvaient aussi s'exprimer, selon un spectre assez large. Toute la difficulté consiste à mesurer l'audience respective de chaque camp. Or l'anthropologie historique, qui privilégie la subjectivité du discours, ne manie pas les outils qui peuvent permettre d'évaluer, même grossièrement, la proportion des partisans ou des adversaires de l'union : ceci relève plutôt de la méthode historique classique.

### *Le prisme de l'histoire sociale*

Dès lors qu'elle a été identifiée comme un sujet de controverse interne qui parcourt et divise la société byzantine, ce qui n'a été compris que dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, la question de l'union a pu être étudiée selon les méthodes traditionnelles mises en œuvre en histoire pour appréhender la formation des groupes sociaux et leur adhésion ou opposition à un courant d'idées. La question de l'union suscite en effet des comportements collectifs hostiles ou favorables, des affiliations tant à la mouvance antiunioniste qu'à la tendance unioniste ; ces mouvements se structurent peu à peu en formant des groupes de pression qui cherchent à rallier une frange plus large de partisans ; mais il est très difficile de savoir combien de personnes s'engagent dans ces groupes et s'ils réussissent à emporter l'adhésion de ceux qui ne prennent pas parti d'emblée.

158. Voir KOLBABA, *The Byzantine lists* (cité n. 157), p. 109, 124-129. Sur les questions liées à l'identité, voir aussi *supra* partie 1.

159. Voir par exemple la *Synopse de canons* utilisée à l'époque de l'union de Lyon, dont l'édition et le commentaire se trouvent dans *Dossier grec de l'Union de Lyon 1273-1277*, [éd.] V. Laurent & J. Darrouzès (AOC 16), Paris 1976, p. 564-573 et 112-116.

160. Voir M.-H. BLANCHET, Les listes antilatines à Byzance aux XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles, *MEG* 12, 2012, p. 11-38, ici p. 31-32.

Les sources permettant d'examiner ces processus sociaux sont encore différentes de celles qui étaient utilisées dans les approches précédentes : ce sont en premier lieu les récits des chroniqueurs, qui réservent une place tout à fait considérable aux discussions et réactions provoquées par les projets d'union<sup>161</sup>. Ce ne sont plus seulement les conciles de 1274 et 1439 qui sont ainsi documentés, mais aussi toutes les phases préparatoires et postérieures aux deux conciles, ainsi que les tentatives avortées de rapprochement entre les Églises. D'autre part, les textes émanant directement des activistes unionistes ou antiunionistes sont aussi très riches, en particulier les œuvres de propagande, qui nous renseignent non seulement sur les méthodes utilisées, mais peuvent parfois fournir aussi des éléments sur leur propre contexte de production et d'utilisation, sur le public qu'elles visent et sur l'ampleur et la puissance des factions qui s'affrontent.

Il est remarquable que, là où la plupart des sources mettent en lumière des phénomènes de division interne du clergé et d'exclusion<sup>162</sup>, voire de bannissement social des clercs unionistes, comme l'a montré par exemple Paris Gounaridès<sup>163</sup>, une partie de l'historiographie, en particulier marxiste, a voulu voir des mouvements de foule provoquant le chaos et en a tiré l'idée du rejet massif de l'union par la population<sup>164</sup>. Un terme revient par exemple chez certains spécialistes pour décrire l'opposition antiunioniste à Constantinople juste après le concile de Florence, celui de « zélotes » ou même de « parti zélate »<sup>165</sup>, qui rassemblerait à la fois des moines et « le peuple » dans le refus du décret florentin. Pourtant, le terme ζηλωτής est absent de la chronique de Doukas et n'est employé qu'une seule fois dans celle de Syropoulos avec cette connotation<sup>166</sup>, signe que l'idée d'un parti « zélate » antiunioniste n'est qu'une construction d'historien<sup>167</sup>. Plus généralement, la notion même de « parti » structuré et unitaire est sujette à caution : la très grande majorité de l'historiographie a suivi les conclusions de Laurent en datant de 1443 la formation d'un « parti » dirigé par Marc d'Éphèse, mais Marie-Hélène Blanchet a montré que rien n'était cette hypothèse et que Marc n'a probablement joué aucun rôle

161. Pour l'union de Lyon, voir Pachymeres, ed. Failler ; pour les tentatives d'union du xiv<sup>e</sup> siècle, voir Gregoras, ed. Schopen et Bekker et Kantakouzenos, ed. Schopen ; pour l'époque du concile de Florence, voir Syropoulos, *Mémoires* (cité n. 149), et Doukas, ed. Grecu.

162. Voir par exemple le passage très représentatif de Pachymeres V, 23, p. 510-513, et le commentaire de T. KOLBABA, *Repercussions of the second council of Lyon (1274) : theological polemic and the boundaries of Orthodox*, dans *Greeks, Latins and intellectual history : 1204-1500*, ed. by M. Hinterberger & Ch. Schabel, Leuven 2011, p. 43-68, ici p. 57-58.

163. Π. ΓΟΥΝΑΡΙΔΗΣ [P. GOUNARIDÈS], Ιωάννης Βέκκος εχθρός Ρωμαίων, dans *Βαλκάνια και ανατολική Μεσόγειος, 12<sup>ος</sup>-17<sup>ος</sup> αιώνες*, εκδ. Λ. Μαυρομμάτης [L. Maurommatès], Αθήνα 1998, p. 29-40 ; voir aussi ID., Πολιτικές διαστάσεις της συνόδου Φεράρας-Φλωρεντίας, *Θησαυρίσματα* 31, 2001, p. 107-129.

164. Voir M. PAULOVÁ, L'Empire byzantin et les Tchèques avant la chute de Constantinople, *BSL* 14, 1953, p. 158-225 ; G. E. DEMACPOULOS, The popular reception of the council of Florence in Constantinople 1439-1453, *St Vladimir's theological quarterly* 43, 1999, p. 37-53.

165. PAULOVÁ, Empire (cité n. 164), p. 176-181 ; DEMACPOULOS, Popular reception (cité n. 164), p. 40-43.

166. On trouve une occurrence chez Doukas dans un autre contexte à propos des zélotes juifs : Doukas VI, 2, ed. Grecu, p. 49, l. 18 ; et une occurrence pour qualifier des orthodoxes dans Syropoulos, *Mémoires* (cité n. 149), 11, 14, p. 536, l. 8.

167. Cette construction n'est évidemment pas gratuite, puisqu'elle rapproche l'opposition à l'union du mouvement des zélotes à Thessalonique au milieu du xiv<sup>e</sup> siècle.

institutionnel, incarnant seulement une figure exemplaire de résistance à l'union<sup>168</sup>. Si une structure se met en place plus tard sous l'égide de Scholarios, c'est bien plutôt d'Église parallèle qu'il faudrait parler – la « Synaxe » mentionnée dans les sources – plutôt que de « parti »<sup>169</sup>.

Pour essayer de circonscrire les groupes concernés, la démarche prosopographique peut être utile, mais elle présente des limites évidentes liées à la documentation conservée. Dans les années 1440, les antiunionistes connus par leur nom pour avoir signé des rapports contre le décret florentin se montent à dix-sept personnes, et tous semblent résider à Constantinople<sup>170</sup>. L'hypothèse que ce petit groupe ait pu rallier une majorité de Constantinopolitains n'est pas entièrement corroborée par les sources : celles-ci sont par exemple contradictoires sur le nombre de personnes qui ont participé à la proclamation officielle de l'union de Florence le 12 décembre 1452 à Constantinople, notamment parce que la peur des Turcs pouvait inciter certains opposants à accepter temporairement l'union<sup>171</sup>. Mais même si l'on admettait le principe d'une majorité stable d'antiunionistes dans la capitale byzantine, la situation dans d'autres régions pourrait avoir été très différente. La prédominance des antiunionistes n'est pas avérée dans toutes les zones où vivent des orthodoxes : les spécialistes des régions de peuplement mixte comme la Crète vénitienne ont montré que le rejet de l'union par les fidèles, quand il s'exprimait, n'était pas toujours spontané et pouvait plutôt résulter parfois d'une propagande menée par des activistes venus de Constantinople, tandis qu'une partie des habitants n'adhéraient pas au clivage simpliste entre unionistes et antiunionistes<sup>172</sup>.

Au-delà de ces questions quantitatives, les enjeux complexes liés à l'affiliation à l'une ou l'autre tendance, avec les conséquences sociales que la position choisie pouvait impliquer, supposeraient de mener des études beaucoup plus détaillées sur les stratégies socioreligieuses des familles et des individus. On connaît par exemple des cas de fidèles orthodoxes passés à la foi latine, puis revenus à l'orthodoxie après abjuration : certaines professions de foi de ce type figurent dans le registre du patriarcat de Constantinople et ont été étudiées par Ekaterini Mitsiou, Johannes Preiser-Kapeller et Christian Gastgeber<sup>173</sup>.

168. M.-H. BLANCHET, L'Église byzantine à la suite de l'Union de Florence (1439-1445) : de la contestation à la scission, *Byz. Forsch.* 29, 2007, p. 79-123, ici p. 111-123 ; BLANCHET, *Scholarios*, p. 407-410.

169. M.-H. BLANCHET, La réaction byzantine à l'Union de Florence (1439) : le discours antiromain de la Synaxe des orthodoxes, dans *Réduire le schisme?* (cité n. 140), p. 181-196.

170. BLANCHET, *Scholarios*, p. 411, 473-475.

171. Sur cet événement, voir *Constantinople 1453 : des Byzantins aux Ottomans*, textes et documents réunis, trad. et présentés sous la dir. de V. Déroche & N. Vatin (Collection Famagouste), Toulouse 2016, p. 133 (Doukas), p. 614-615 (Isidore de Kiev), p. 692-693 (Léonard de Chio).

172. Voir par exemple Z. N. TSIRPANLIS, Il decreto fiorentino di Unione e la sua applicazione nell'Arcipelago greco : il caso di Creta e di Rodi, *Thesaurismata* 21, 1991, p. 43-88. En s'éloignant de la stricte question de l'union pour évoquer celle des pratiques religieuses, le travail de Sally McKee sur les testaments en Crète vénitienne montre qu'un nombre significatif de testaments prévoient des dons à la fois à des établissements « grecs » et « latins » : S. MCKEE, *Uncommon dominion : Venetian Crete and the myth of ethnic purity*, Philadelphia 2000, p. 107-115.

173. Voir E. MITSIOU & J. PREISER-KAPPELLER, Übertritte zur byzantinisch-orthodoxen Kirche in den Urkunden des Patriarchatsregisters von Konstantinopel, dans *Sylloge diplomatico-palaeographica. 1, Studien zur byzantinischen Diplomatie und Paläographie*, hrsg. von Ch. Gastgeber & O. Kresten, Wien 2010, p. 233-288 ; Ch. GASTGEBER, *Confessiones fidei* im Patriarchatsregister von Konstantinopel

Le phénomène des conversions est de toute façon très lié à celui de l'unionisme<sup>174</sup> et doit être pris en compte comme l'un des éléments de l'analyse. L'étude de tels engagements, parfois contradictoires et successifs, et des motivations avancées par les acteurs peut permettre d'affiner les interprétations des comportements collectifs et individuels face aux dilemmes suscités par l'union.

On vient de voir les implications sociales de la question et la manière dont les historiens les ont abordées, mais l'analyse demeure une fois encore très incomplète si l'on ne prend pas en compte l'attitude des autorités officielles. Le pouvoir impérial est partie prenante de toutes les décisions concernant non seulement les négociations menées avec la papauté, comme on l'a vu, mais aussi la mise en œuvre interne de la politique ecclésiastique. L'union ne peut être réalisée que par la volonté de l'empereur, et, sur ce sujet comme sur d'autres, le risque d'encourir sa fureur ou l'occasion d'obtenir sa faveur conditionne les prises de position de chacun.

### *Analyse en termes d'exercice du pouvoir*

L'art de gouverner trouve avec l'union un domaine d'application de premier ordre. Que l'empereur ait toute légitimité à s'emparer de la question de l'unité de l'Église et qu'il ait vocation et compétence pour accompagner le patriarche dans cette démarche, voilà qui est depuis longtemps reconnu par l'historiographie<sup>175</sup>. Deno John Geanakoplos a étudié précisément les compétences du pouvoir impérial dans le contexte de l'union et a distingué la forme « externe » de l'Église de sa forme interne ou « ésotérique ». Sous le premier aspect, l'empereur est fondé à convoquer un concile et à le présider, il est aussi le « défenseur » de l'Église et doit donc œuvrer à sa protection ; du point de vue interne, le pouvoir de l'empereur s'arrête aux questions de foi, sur lesquelles il ne doit pas intervenir. La frontière est cependant ténue, puisqu'il peut réaliser par économie un accommodement, c'est-à-dire faire converger les intérêts de l'Église avec ceux de l'État, à condition de ne pas interférer avec la sphère doctrinale. Geanakoplos, de même que Kolditz, considèrent que c'est là une limite significative à ses prérogatives, au point qu'ils récusent la notion de césaropapisme<sup>176</sup>.

Kolditz est le seul historien qui a évalué dans le détail les modalités selon lesquelles s'exerce le pouvoir impérial dans le contexte de l'union de Florence<sup>177</sup>. Il relève que l'empereur, loin de chercher à imposer brutalement sa volonté, engage un dialogue

(14. Jahrhundert), dans *L'Union à l'épreuve du formulaire : professions de foi entre Églises d'Orient et d'Occident (XIII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.)*, éd. par M.-H. Blanchet & F. Gabriel (MTM 51), Paris 2016, p. 145-189.

174. C. DELACROIX-BESNIER, *Conversions constantinopolitaines au XIV<sup>e</sup> siècle*, *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge* 105, 1993, p. 715-761 ; T. KOLBABA, *Conversion from Greek Orthodoxy to Roman Catholicism in the fourteenth century*, *BMGS* 19, 1995, p. 120-134.

175. Voir par exemple D. J. GEANAKOPLIS, *Church and state in the Byzantine Empire : a reconsideration of the problem of caesaropapism*, *Church history* 34, 1965, p. 381-403 (repris dans *Id.*, *Byzantine East and Latin West*, Oxford 1966, p. 55-83) ; G. DAGRON, *Empereur et prêtre : étude sur le « césaropapisme » byzantin*, Paris 1996, p. 290-322 ; KOLDITZ, *Johannes VIII. Palaiologos* (cité n. 146), p. 70-76.

176. GEANAKOPLIS, *Church* (cité n. 175), p. 56 ; KOLDITZ, *Johannes VIII. Palaiologos* (cité n. 146), p. 70 n. 1. Sur l'équilibre des forces entre l'Église et l'empereur durant la période paléologue, voir *infra* partie 4.

177. KOLDITZ, *Johannes VIII. Palaiologos* (cité n. 146), p. 286-501.

multilatéral avec tous les acteurs, tant civils qu'ecclésiastiques, tant Latins que Byzantins. Le rôle joué par Jean VIII serait plutôt celui d'un « modérateur » – l'auteur tire ce terme de la version latine de la titulature impériale, *imperator et moderator Romeorum*, même si le sens originel de *moderator* dans l'Empire romain tardif est celui de « gouverneur local » –, c'est-à-dire celui d'un arbitre entre différents camps, qui cherche à concilier les opinions. En pratique, durant son séjour en Italie, Jean VIII consulte et écoute toutes les parties, il met des conditions à la réalisation de l'union tout en cherchant à produire un consensus, en particulier avec le synode patriarcal. Selon Kolditz, l'empereur est donc bien au centre du jeu politique, mais il n'en détient pas seul tous les ressorts et doit composer avec les représentants de l'Église byzantine, tant le patriarche que les métropolitains, d'autant plus que ce sont ces derniers qui mènent les discussions théologiques au concile<sup>178</sup>. Le degré de contrôle de l'empereur serait donc limité, en droit comme en fait. Michael Angold a cependant proposé d'introduire un autre paramètre, à savoir l'utilisation par l'empereur de certains de ses proches comme intermédiaires pour arriver indirectement à ses fins<sup>179</sup> : il cite le témoignage de Syropoulos sur deux réunions publiques de la délégation byzantine lors desquelles des familiers de Jean VIII interviennent pour empêcher des antiunionistes de s'exprimer. Selon Angold, c'est par ce type de recours à la manœuvre politique que Jean VIII impose la réalisation de l'union, en évitant de s'exposer lui-même, de manière à conserver précisément son prestige de conciliateur impartial<sup>180</sup>.

On peut voir là les traces d'une possible censure impériale. Plusieurs sources font en effet référence à un étroit contrôle de la parole par l'empereur pendant, et plus encore après le concile de Florence<sup>181</sup>. Après la conclusion de l'union, en 1439 comme aussi en 1275, l'empereur place sur le trône patriarcal un unioniste qui mène, au moins dans un premier temps, une active politique ecclésiastique de mise en œuvre des décisions conciliaires : l'opposition est muselée, certains clercs sont exilés, et la commémoration du nom du pape dans la liturgie est effective. Des mesures encore plus drastiques sont prises par Michel VIII après l'union de Lyon en 1274, y compris l'emprisonnement de membres de la famille impériale : Nicol a étudié ces mesures répressives, particulièrement leur amplification au fur et à mesure que la contestation se développe<sup>182</sup>. Les conséquences s'en font sentir durant toute la fin du règne de Michel VIII, qui ne renie ni le recours à la force, ni l'union elle-même jusqu'à sa mort. Mais la violence politique instillée par Michel VIII ne s'interrompt pas avec sa disparition en 1282 : même si son successeur, Andronic II, désavoue immédiatement l'union, il prend à son tour une série de mesures inverses visant les anciens unionistes, qui aboutissent au procès de Bekkos lors du second

178. Sur le rôle prépondérant de Bessarion durant le concile et l'étroitesse de sa collaboration avec l'empereur, voir l'analyse critique de S. KOLDITZ, *Bessarion und der griechische Episkopat im Kontext des Konzils von Ferrara-Florenz*, dans „*Inter Graecos latinissimus, inter Latinos graecissimus*“ : *Bessarion zwischen den Kulturen*, hrsg. von C. Märtl, Ch. Kaiser & Th. Ricklin, Berlin 2013, p. 37-78.

179. M. ANGOLD, *The political arts at the late Palaiologan court (1402-1453)*, dans *Power and subversion in Byzantium : papers from the 43<sup>rd</sup> spring symposium of Byzantine studies, Birmingham, March 2010*, éd. by D. Angelov & M. Saxby, Farnham 2013, p. 83-102, ici p. 84-87.

180. *Ibid.*, p. 101-102.

181. Voir Agallianos, *Dialogue* (cité n. 18), p. 114-117, 141-143 ; M.-H. BLANCHET, *L'usage de la censure dans l'exercice du pouvoir impérial à l'époque paléologue : la politique ecclésiastique*, *TM* 21, 1, 2017 (= *Mélanges Jean-Claude Cheynet*), p. 21-30.

182. NICOL, *Byzantine reaction* (cité n. 150).



synode des Blachernes. Comme l'a montré l'historiographie récente, aucun épisode n'illustre mieux l'imbrication entre les questions de politique intérieure et les enjeux théologiques, ecclésiastiques, socioreligieux et culturels liés à l'union que le *tomos* ratifié par Andronic II et Grégoire de Chypré à l'issue de ce synode en 1285<sup>183</sup>.

Des analyses croisées entre les différentes directions de recherche qui viennent d'être brièvement évoquées sont nécessaires pour aborder la question de l'union, et il faudrait en citer bien d'autres encore : dans le domaine de l'étude des textes, outre le préalable que constitue l'édition critique de ceux qui sont encore inédits, tous les aspects de l'analyse littéraire, notamment rhétoriques et sociolinguistiques, devraient être mis à profit pour mieux comprendre les formes d'argumentation employées et le public visé ; la transmission des textes et leur tradition manuscrite devraient être prises en compte, en particulier pour tenter de mesurer l'ampleur et les voies de circulation des idées ; à la frontière entre texte et musique, les documents liés à l'élaboration d'une liturgie unie devraient être étudiés ; les images, qui sont depuis longtemps identifiées comme participant de la polémique, devraient être pleinement intégrées à l'analyse des historiens, et la liste des méthodologies susceptibles d'être mises en œuvre a vocation à s'allonger. L'union nous semble être un objet d'histoire totale, selon l'ancienne expression utilisée par les auteurs de l'« école des Annales », un objet peu accessible encore à une synthèse, au moins en l'état actuel de la recherche, mais certainement pas réductible à une interprétation qui ne prendrait en compte qu'une seule de ses dimensions. La réciproque est aussi vraie : sous prétexte qu'un texte ne traite ni de théologie, ni de relations diplomatiques avec Rome, il ne faudrait pas exclure de pouvoir y trouver des allusions polémiques à la question de l'union, sous peine de se priver d'un précieux outil d'interprétation.

#### 4. LE RENFORCEMENT DE L'AUTORITÉ DU PATRIARCAT DE CONSTANTINOPLE FACE À L'AFFAIBLISSEMENT DU POUVOIR IMPÉRIAL ?

En l'absence de toute constitution formalisant une répartition fonctionnelle des pouvoirs, les historiens considèrent de manière consensuelle que le système byzantin se caractérise par un ascendant symbolique et effectif de l'empereur sur l'Église. Les deux instances de pouvoir ne sont pas placées sur un pied d'égalité : le parallélisme moderne entre Église et État et l'idée de séparation franche entre les deux sphères sont reconnus par les spécialistes comme tout à fait trompeurs pour ce qui est de la tradition byzantine. Ce système non écrit, qui a été qualifié de césaropapisme, a été étudié en profondeur par Gilbert Dagron<sup>184</sup>, et il se distingue d'un autre type de subordination, celle qui s'exerce en Occident après la Réforme grégorienne entre la papauté et les souverains laïcs et tend à la théocratie pontificale.

183. Pour la récente édition critique du texte, voir M. STAVROU, Une réévaluation du *Tomos* du deuxième concile des Blachernes (1285) : commentaire, tradition textuelle, édition critique et traduction, dans *The patriarchate of Constantinople in context and comparison* (cité n. 126), p. 47-93 ; pour l'analyse des répercussions de l'union entre 1282 et 1285, voir A. PAPADAKIS, *Crisis in Byzantium : the Filioque controversy in the patriarchate of Gregory II of Cyprus (1283-1289)*, Crestwood NY 1997<sup>2</sup> ; I. PÉREZ MARTÍN, Le conflit de l'Union des Églises (1274) et son reflet dans l'enseignement supérieur de Constantinople, *BSL*, 56, 1995, p. 411-422.

184. DAGRON, *Empereur* (cité n. 175).

La thèse du césaropapisme byzantin serait valable jusque vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle, mais, aux yeux d'une grande partie de l'historiographie, l'affaiblissement continu du pouvoir impérial entraînerait ensuite un renversement de ce rapport de force entre les prérogatives impériales et celles du patriarcat de Constantinople, au profit de ce dernier. Non seulement l'autorité impériale s'affaiblirait, mais le patriarcat gagnerait en prestige et en pouvoir réel, dans un processus de vases communicants. Cette idée est à nouveau héritée de l'historiographie du XVIII<sup>e</sup> siècle, comme le montre un passage de Montesquieu correspondant à la situation à l'époque du patriarche Isaïe (1323-1332) : « Les patriarches de Constantinople avaient un pouvoir immense : comme, dans les tumultes populaires, les Empereurs et les grands de l'État se retiraient dans les églises, que le Patriarche était maître de les livrer ou non et exerçait ce droit à sa fantaisie, il se trouvait toujours, quoique indirectement, arbitre de toutes les affaires publiques. »<sup>185</sup>

Il faut décomposer cette thèse du renforcement du patriarcat vis-à-vis de l'autorité impériale<sup>186</sup>, car elle comporte en réalité plusieurs niveaux d'argumentation. Le premier se situe sur le plan des relations individuelles entre certains empereurs et patriarches, l'idée étant que des patriarches de la période défient et contestent l'autorité impériale, y compris par le biais de l'excommunication, ou parviennent à lui imposer des restrictions fonctionnelles. À un niveau non plus personnel, mais institutionnel, il semblerait que la répartition des pouvoirs entre l'empereur et l'Église se rééquilibre dans la longue durée, entamant le contrôle du premier sur la seconde, y compris en termes symboliques. Enfin, le patriarcat de Constantinople s'autonomiserait grâce à son rayonnement dans toute l'Europe orientale, il deviendrait un acteur doté d'une diplomatie propre et compenserait dans le monde slave le recul de la présence impériale.

Cette triple théorie, sur laquelle on va revenir point par point, est remarquable par son apparente évidence. Elle repose au moins partiellement sur une anticipation du renversement de la hiérarchie des pouvoirs entre Empire et Église qui se vérifie en 1453, puisque le patriarcat de Constantinople est alors la seule institution byzantine qui ne disparaît pas. Un tel raisonnement, qui discerne avant l'événement les signes annonciateurs qui le rendent prévisible, risque de procéder selon un biais rétrospectif. La thèse inverse, consistant à mettre l'accent sur l'incapacité de l'Église byzantine à se placer dans une configuration institutionnelle où l'Empire chrétien n'existerait plus, et donc à conclure au maintien, *mutatis mutandis*, de sa soumission au système césaropapiste jusqu'en 1453, se rencontre aussi : cette interprétation a été soutenue notamment par des spécialistes de la chute de Constantinople et des débuts de la domination ottomane<sup>187</sup>. C. Pitsakis

185. MONTESQUIEU, *Considérations* (cité n. 1), p. 137.

186. Les principaux tenants de cette thèse dans l'historiographie relativement récente sont H.-G. BECK, *Das byzantinische Jahrtausend*, München 1994<sup>2</sup>, p. 102, 106-108 ; DAGRON, *Empereur* (cité n. 175), p. 282-289 ; P. GURAN, From empire to church, and back : in the aftermath of 1204, *RESEE* 44, 2006, p. 59-69 (voir aussi les autres articles cités *infra*) ; D. ANGELOV, Introduction, dans *Church and society in late Byzantium*, ed. by D. G. Angelov (Studies in medieval culture 49), Kalamazoo MI 2009, p. 1-7 (voir aussi les autres publications citées *infra*) ; D. I. MUREŞAN, The hesychasts : "political Photianism" and the public sphere in the fourteenth century, dans *The Orthodox Christian World*, ed. by A. Casiday, London - New York 2012, p. 294-302.

187. Voir E. ΖΑΧΑΡΙΑΔΟΥ [É. ZACHARIADOU], *Δέκα τουρκικά έγγραφα για την Μεγάλη Εκκλησία (1483-1567)*, Αθήνα 1996, p. 41-50 ; C. PITSAKIS, De la fin des temps à la continuité impériale : constructions idéologiques post-byzantines au sein du patriarcat de Constantinople, dans *Le patriarcat*

a souligné en particulier la notion d'éternité de l'Empire jusqu'à la fin des temps, de sorte que sa chute devait plutôt signifier, aux yeux des contemporains, l'approche du jugement dernier que la défaillance d'une institution qui serait devenue superflue : il parle à ce propos, dans le contexte post-byzantin, non de disparition, mais de « vacance » de l'Empire. Entre ces deux pôles interprétatifs, d'autres types d'approches ont été explorés récemment, qui contestent aussi l'idée d'une profonde remise en cause de l'autorité et de la sacralité impériales au bénéfice de l'Église<sup>188</sup>. Il faut tenter d'analyser ces rapports de pouvoir durant l'ensemble de la période, jusqu'en 1453.

### *Ascendant d'un patriarche sur un empereur*

Entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle, trois cas d'affrontements personnels entre un patriarche et un empereur ayant abouti à une excommunication sont relatés dans les sources : les relations entre le patriarche Arsène et Michel VIII Paléologue, celles d'Athanase I<sup>er</sup> avec Andronic II et, durant la deuxième guerre civile, celles de Jean XIV Kalékas avec Jean VI Cantacuzène. Dans deux de ces trois cas, le patriarche faisait partie d'un conseil de régence à la suite de la mort de l'empereur et était donc chargé de sauvegarder les droits de l'héritier légitime au trône : c'est à ce titre qu'Arsène s'est opposé à Michel VIII en 1262 en soutenant Jean IV Laskaris ; en 1341, Jean Kalékas a prétendu ne chercher à préserver que le droit à la succession du jeune Jean V lorsqu'il a engagé en fait une lutte politique avec Jean Cantacuzène. Dans ces circonstances, les deux patriarches ont excommunié un usurpateur en vertu de leur propre statut au sein du conseil de régence<sup>189</sup>. Il s'agissait donc de conflits liés à des rivalités politiques, mais non de contestation du pouvoir impérial en tant que tel. Le cas des relations entre Athanase et Andronic II mérite plus d'attention, on y reviendra pour les conséquences institutionnelles de leur confrontation. Par hypothèse, la fin du XIII<sup>e</sup> et le début du XIV<sup>e</sup> siècle apparaissent donc

*œcuménique de Constantinople aux XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles : rupture et continuité : actes du colloque international, Rome 5-7 décembre 2005*, Paris 2007, p. 213-239, BLANCHET, *Scholarios*, p. 118-121.

188. Voir les travaux liés à l'étude du registre patriarcal, qui contient les actes patriarcaux de 1315 à 1402 : E. MITSIOU, *Interaktion zwischen Kaiser und Patriarch im Spiegel des Patriarchatsregisters von Konstantinopel*, dans *Zwei Sonnen am Goldenen Horn? Kaiserliche und patriarchale Macht im byzantinischen Mittelalter : Akten der internationalen Tagung vom 3. bis 5. November 2010*, hrsg. von M. Grünbart, L. Rickelt & M. Vučić (Byzantinistische Studien und Texte 3), Berlin 2011, vol. 1, p. 79-96 ; MITSIOU, *Patriarchate and imperial power* (cité n. 83), p. 204-225. Voir d'autre part deux analyses du cérémonial de cour : R. ESTANGÜI GÓMEZ, *Le service de palefrenier (officium stratoris) à Byzance à l'époque des Paléologues : nouvelles réflexions sur les relations entre l'empereur et le patriarche aux XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*, *Estudios bizantinos* 6, 2018, p. 147-173 ; R. MACRIDES, *Emperor and church in the last centuries of Byzantium*, *Studies in church history* 54, 2018, p. 123-143.

189. Sur l'excommunication de Michel VIII par Arsène en janvier 1262, voir L. RICKELT, *Die Exkommunikation Michaels VIII. Palaiologos durch den Patriarchen Arsenios*, dans *Zwei Sonnen am Goldenen Horn?* (cité n. 188), vol. 1, p. 97-125, et I. A. TUDORIE, *Autoritatea imperială în criză : Mihail al VIII-lea Paleologul (1258-1282) și raporturile Statului bizantin cu Biserica*, Brăila 2016. Jean XIV Kalékas excommunie Jean VI Cantacuzène lorsqu'il se proclame co-empereur en octobre 1341 : voir A. CASIDAY, *John XIV (Kalekas), Byzantine theology-cum-politics and the early hesychast controversy*, dans *Le patriarcat œcuménique de Constantinople aux XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles* (cité n. 187), p. 19-35. D'après le droit canon, ils ne pouvaient agir ainsi en tant que patriarches, puisqu'un patriarche ne peut s'opposer à une usurpation : voir A. FAILLER, *La déposition du patriarche Calliste I<sup>er</sup> (1353)*, *REB* 31, 1973, p. 5-163, ici p. 146-149.

comme la seule période durant laquelle on pourrait considérer qu'un patriarche tente d'user de son pouvoir d'excommunication pour affirmer son autorité sur un empereur dont la légitimité n'est pas contestée par ailleurs.

Il reste que dans les trois cas mentionnés, le conflit s'est soldé par le départ du patriarche rebelle : Arsène a été déposé en 1264 – ce qui a certes déclenché le schisme arsénite –, Jean XIV Kalékas a été déposé en 1347, tandis qu'Athanase I<sup>er</sup> a été poussé à la démission en 1309. Durant la période, le nombre de dépositions de patriarches par des empereurs excède largement celui des excommunications, puisqu'il faut ranger dans cette catégorie, outre Arsène et Kalékas, Jean XI Bekkos (début 1283), Kallistos I<sup>er</sup> (1353), Philothée (1376), Makarios (1379, puis 1391), Antoine IV (1390). Notons que le phénomène s'arrête à la fin du xiv<sup>e</sup> siècle, le xv<sup>e</sup> siècle se caractérisant par une moins grande violence des relations entre patriarche et empereur.

Parmi les armes qui sont à la disposition d'un patriarche, hormis l'excommunication, il existe aussi une forme de censure symbolique prononcée à l'encontre d'un empereur seulement après sa mort. Pour la période, seuls les deux empereurs unionistes qu'étaient Michel VIII et Jean VIII ont été privés de funérailles officielles et ont fait l'objet d'une *damnatio memoriae* qui interdisait leur commémoration par l'Église<sup>190</sup>. Ces mesures ne font pourtant qu'illustrer l'absence de résistance des patriarches aux divers projets d'union des Églises du vivant des empereurs. L'un des seuls à avoir exprimé publiquement son désaccord a été Joseph I<sup>er</sup>, qui a démissionné en 1275 en raison de son hostilité à l'union de Lyon (1274), mais il n'a en aucun cas mené la résistance à la volonté impériale de conclure l'union avec Rome<sup>191</sup>.

Les récits de Pachymères mettant en scène l'humiliation de Michel VIII par Arsène sont impressionnants, mais, quelle que soit l'interprétation qu'on leur donne, ils demeurent une exception<sup>192</sup>. Un précédent fameux, et tout aussi ponctuel, était déjà intervenu avec Michel Cérulaire au xi<sup>e</sup> siècle. Ces pics de revendication d'autorité politique de la part de patriarches ne sont donc pas spécifiques à la période paléologue : ils ont été mis en relation avec l'influence de la *Donation de Constantin*, comme on le verra, mais cette idéologie n'est pas en usage à Byzance, elle ne constitue pas un patrimoine théologique que les patriarches se transmettraient de manière continue. L'épreuve de force poussée jusqu'au conflit avec l'empereur ne concerne donc qu'une très petite minorité de patriarches byzantins, même entre le xiii<sup>e</sup> et le xv<sup>e</sup> siècle.

190. Pour Michel VIII, voir J. GOUILLARD, *Le Synodikon de l'Orthodoxie* : édition et commentaire, *TM* 2, 1967, p. 1-316, p. 97, 259 ; pour Jean VIII, voir les sources citées par I. DJURIĆ, *Le crépuscule de Byzance*, Paris 1996 (traduction en français de l'original en serbe), p. 381-382.

191. Voir M.-H. BLANCHET, *The patriarchs and the Union of the Churches*, dans *Companion to the patriarchate of Constantinople* (cité n. 83), p. 84-102, ici p. 91.

192. Voir Pachymeres III, 19, vol. 1, p. 280-283 ; M.-T. FÖGEN, *Kaiser unter Kirchenbann im östlichen und westlichen Mittelalter*, *Rechtshistorisches Journal* 16, 1997, p. 527-549, ici p. 543-544 ; ANGELOV, *Ideology* (cité n. 14), p. 374-375.

## *Affrontement institutionnel*

### L'autocratie impériale

La question d'un rééquilibrage entre l'autorité effective de l'empereur et celle de l'Église est d'une autre nature : elle met en jeu les règles constitutionnelles tacites qui président au fonctionnement du pouvoir impérial, à sa légitimité et à la manière dont il s'exerce en acte. Si l'on considère l'Église comme un organe susceptible d'avoir imposé des décisions à des empereurs durant la période du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, il faut prendre en compte non seulement le patriarche, mais aussi le synode permanent de Constantinople<sup>193</sup>. Au delà, l'Église est aussi une notion extensive : inclut-elle les moines, les monastères et leurs réseaux ? L'exemple du schisme arsénite est à cet égard emblématique. On vient de voir qu'Arsène n'avait pas gagné le bras de fer qu'il avait entamé avec Michel VIII, mais les conséquences socioreligieuses du conflit qu'il a déclenché ont été tout à fait significatives pendant une longue période, jusqu'au compromis de 1310 au moins, or le « parti arsénite » était largement mené par des moines. Il est pourtant difficile de considérer tous les monastères comme dépendant institutionnellement du patriarcat de Constantinople : leurs statuts sont différents, certains relèvent de l'autorité de l'évêque local, d'autres de celle du patriarche, mais il existe aussi des fondations impériales qui ne rendent aucun compte au patriarcat. En outre, les moines sont des laïcs, à l'exception des hiéromoines, qui reçoivent l'ordination presbytérale et sont donc aussi des clercs. Selon la définition implicite qu'on donne à l'entité Église, les conclusions peuvent être très différentes. On considérera ici l'Église comme se limitant à l'institution cléricale, ou, selon le vocabulaire du temps, « le sacerdoce » (ἡ ἱεροσύνη).

Du point de vue de son fonctionnement interne, l'Église dépend de la volonté impériale, qui est fondée à intervenir à tous les niveaux de la hiérarchie ecclésiastique : entre autres compétences, l'empereur choisit le patriarche parmi trois candidats et le promeut, peut opposer son veto à l'élection d'un métropolitain, transférer un métropolitain d'un siège à un autre, remodeler la hiérarchie des sièges, contrôler les limites des juridictions ecclésiastiques ; il supervise aussi toutes les nominations au sein de l'administration patriarcale et exige un serment de fidélité de la part de tous les évêques et métropolitains. Des actes impériaux correspondant à ces diverses formes d'interventions sont conservés et attestent que ces dispositions étaient mises en œuvre par les empereurs, y compris entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle<sup>194</sup>. Ce ne sont là que les plus importants des « privilèges » (προνόμια) de l'empereur, qu'il faut comprendre plutôt comme des prérogatives<sup>195</sup> : à l'exception de la procédure de l'élection du patriarche, ils sont rappelés brièvement par Matthieu Blastarès

193. Voir l'insistance sur ce point, à juste titre, de J. PREISER-KAPPELLER, *Patriarch and synod in the late Byzantine period (1204-1453)*, dans *Companion to the patriarchate of Constantinople* (cité n. 83), p. 63-83.

194. Voir par exemple *Regestes* 5, n<sup>os</sup> 2090, 2094, 2105, 2149, 2202, 2235, 2283, 2486 ; *Regestes* 6, n<sup>os</sup> 2686, 2704, 2739, 2880, 2939, 2969, 3034 ; *Regestes* 7, n<sup>os</sup> 3379, 3399 ; voir aussi l'analyse de certains de ces actes dans MITSIOU, *Interaktion* (cité n. 188), p. 85-88 ; EAD., *Patriarchate and imperial power* (cité n. 83), p. 211-214. À propos du serment, voir N. SVORONOS, *Le serment de fidélité à l'empereur byzantin et sa signification constitutionnelle*, *REB* 9, 1951, p. 106-142, ici p. 113-116.

195. Il s'y ajoute la confirmation de l'élection du *prôtos* de l'Athos. Même si à partir de 1312 le patriarche consacre lui aussi le *prôtos* en lui conférant la *sphragis*, c'est l'empereur qui continue de lui octroyer son acte de confirmation en même temps que son bâton : voir *Actes du Prôtaton*, p. 125-128.

dans son traité de droit canon au début du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>196</sup>, puis, de façon beaucoup plus formelle, dans un document synodal qui a été conservé – alors qu'il ne se trouve pas dans le registre patriarcal – datant du patriarcat de Nil (1380-1388)<sup>197</sup>.

Le document de Nil a néanmoins donné lieu à des interprétations contrastées : selon son éditeur, Vitalien Laurent, il « montre au fond l'empereur byzantin dans l'exercice d'un droit constitutionnel, celui de chef de l'Église »<sup>198</sup>. Petre Guran<sup>199</sup> ne conteste ni l'existence de ces droits, ni leur usage par les empereurs de la période paléologue, mais il considère que le pouvoir impérial hégémonique tel qu'il ressort de ce texte relève du trompe-l'œil. Il souligne par exemple que le patriarche Philothée avait en réalité passé outre l'aval de l'empereur pour scinder une métropole, celle de Hongrovalachie dont le siège était à Argeș, en créant le nouveau siège de Severin ; mais ce n'est là qu'un argument *a silentio*<sup>200</sup>. Guran insiste surtout sur deux points : les « gages » que l'empereur exige par écrit, en particulier un serment de fidélité de la part des évêques, lui apparaissent comme un aveu de faiblesse ; pourtant ce serment est très anciennement attesté<sup>201</sup>. D'autre part, il s'étonne de l'absence de mention du pouvoir décisionnaire de l'empereur dans l'élection du patriarche<sup>202</sup>. Il n'y a toutefois, comme le concède l'auteur, aucun doute sur le fait que les empereurs intervenaient bien dans ces élections, y compris parfois en violant les canons : à son arrivée au pouvoir en 1347, Cantacuzène a imposé le patriarche Isidore et a procédé à un vaste changement dans la hiérarchie des métropoles<sup>203</sup> ; Manuel II a par deux fois imposé Matthieu I<sup>er</sup>, en 1397 puis 1403, contre l'avis du synode ; Jean VIII est réputé avoir truqué l'élection de Métrophane II en 1440. Non seulement cette « charte des droits impériaux », ainsi que la qualifie Laurent, nous semble avoir été pleinement en vigueur, mais elle a même été renouvelée par écrit par Manuel II en 1416, après la mort d'Euthyme II et avant l'élection de Joseph II, épisode que Syropoulos, lui-même archonte patriarcal, dénonce comme la mise en « esclavage » (δουλεία) de l'Église :

196. Matthieu Blastarès, *Σύνταγμα κατὰ στοιχείων*, dans RALLÈS – POTLÈS 6, p. 275.

197. V. LAURENT, Les droits de l'empereur en matière ecclésiastique : l'accord de 1380/82, *REB* 13, 1955, p. 5-20. Comme une partie de l'argumentation liée à ce texte repose sur le fait qu'il n'existe aucun équivalent pour les périodes antérieures, il est très important de souligner le caractère aléatoire de la conservation de ce document : la seule version dont on dispose a été transcrite au XIV<sup>e</sup> ou au XV<sup>e</sup> siècle dans un manuscrit en partie copié par Isidore de Kiev et lié au concile de Florence. Il est donc possible que d'autres textes de ce type aient existé antérieurement, et, comme on va le voir, postérieurement, sans qu'ils aient été conservés.

198. *Ibid.*, p. 12.

199. P. GURAN, Patriarche hésychaste et empereur latinophone : l'accord de 1380 sur les droits impériaux en matière ecclésiastique, *RESEE* 39, 2001, p. 53-62 ; voir aussi DAGRON, *Empereur* (cité n. 175), p. 316-322.

200. *Regestes* 5, n<sup>os</sup> 2588 et 2593. GURAN, Patriarche (cité n. 199), p. 57-58 ; ID., Définition de la fonction patriarcale à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, *RESEE* 40, 2002, p. 109-124, ici p. 111. Les actes que nous possédons concernent l'élection d'un « métropolitain d'une partie de la Hongrovalachie » en 1370 : Philothée agit avec le synode pour accomplir la procédure d'élection, mais les actes conservés font seulement allusion à la division antérieure de la métropole, présentée comme un fait déjà accompli. Les procédures selon lesquelles cette division a été réalisée sont donc inconnues.

201. SVORONOS, Serment (cité n. 194), p. 113-115.

202. GURAN, Patriarche (cité n. 199), p. 60.

203. A. RIGO, *1347 : Isidoro patriarca di Costantinopoli e il breve sogno dell'inizio di una nuova epoca*, Wien 2020.

*Les questions furent donc débattues et de longs discours tenus à leur propos, les archontes luttant en faveur de l'empereur et quelques évêques résistant dans l'intérêt de l'Église. Tous néanmoins tombèrent d'accord et convinrent d'accepter comme privilèges (impériaux) (προνόμια) ce qui était demandé.<sup>204</sup>*

Un autre sujet potentiel de conflit entre l'empereur et l'Église réside dans les mesures de confiscation de biens ou de revenus ecclésiastiques. C'est à nouveau une question récurrente dans l'histoire byzantine, puisqu'on sait les réactions suscitées par exemple par les confiscations d'Alexis I<sup>er</sup> Comnène en 1082, suivies d'un chrysobulle dans lequel l'empereur avait dû s'engager à ne plus aliéner les biens de l'Église – engagement qu'il ne respecta cependant pas<sup>205</sup>. Sous Jean V, probablement vers 1374-1375, des confiscations de terres appartenant en pleine propriété à des monastères ont eu lieu : cet épisode est connu comme le décret de pronoiarisation de la moitié des biens monastiques de Macédoine, encore en vigueur en 1408 d'après un *prostagma* de Manuel II<sup>206</sup>. Il n'y a pas de trace de réaction à ce coup de force dans les actes patriarcaux<sup>207</sup>. En revanche, un acte de 1367<sup>208</sup> illustre la tentative de résistance du patriarche et du synode à une mesure similaire visant la pronoiarisation de deux villages appartenant au patriarcat de Constantinople : les membres du synode invoquent le droit canon pour expliquer qu'ils ne sont pas autorisés à aliéner ni leurs terres, ni les revenus qui y sont attachés, et qu'ils refusent pour cette raison de les céder de leur plein gré, mais ils concluent :

*Si le saint empereur veut les prendre en vertu de son propre pouvoir, ce qu'il veut faire, qu'il le fasse ! C'est lui qui a donné ces biens à l'Église, et lui s'il veut les prendre, qu'il les prenne ! Il a le pouvoir de faire de ces biens ce qu'il veut.<sup>209</sup>*

Le dernier domaine dans lequel on a voulu voir un accroissement des compétences de l'Église est celui de la justice. Une nouvelle réglementant la destination des biens en déshérence, concernant donc la charge de l'*abiôtikon*, est attribuée au patriarche Athanase I<sup>er</sup><sup>210</sup> ; Laurent, dans son commentaire aux *Regestes*<sup>211</sup>, a montré que ce titre de « nouvelle » s'est imposé par raccourci dans la tradition manuscrite du document, alors que c'est évidemment l'empereur qui l'a promulgué en tant que nouvelle – c'est la 26<sup>e</sup> nouvelle d'Andronic II –, le patriarche et son synode ayant en revanche préparé et proposé un texte

204. Syropoulos, *Mémoires* (cité n. 149), p. 102-105.

205. Voir M. ANGOLD, *Church and society under the Comneni 1081-1261*, Cambridge 1995, p. 46-50.

206. Voir ESTANGŪI GÓMEZ, *Byzance face aux Ottomans*, p. 242-254 (avec la bibliographie citée). La source se trouve dans *Actes de Vatopédi* 3, n° 199.

207. Nous n'interprétons pas non plus en ce sens le *Discours sur les audaces contre les biens sacrés commises par les archontes en enfreignant la loi* de Nicolas Kabasilas, sur lequel nous reviendrons prochainement avec Marie-Hélène Congourdeau : voir pour l'instant son article dans ce volume.

208. MM 1, n° 252.

209. *Ibid.*, p. 508.

210. PG 161, col. 1064-1067. Voir L. BÉNOU, *Pour une nouvelle histoire du droit byzantin : théorie et pratique juridiques au XIV<sup>e</sup> siècle* (Textes, documents, études sur le monde byzantin, néohellénique et balkanique 11), Paris 2011, p. 57, p. 182-187, p. 241-242.

211. *Regestes* 4, n° 1607, ici p. 392-395. Une nouvelle est obligatoirement une loi générale édictée par l'empereur, et pas seulement une décision patriarcale : voir S. PERENTIDIS, Le terme « neara » sous les premiers Paléologues, *Subseciva groningenana* 4, 1990, p. 163-176.

soumis à son approbation. On ne conserve pas d'autre projet de loi qui doive être attribué à un patriarche : le cas de Scholarios en 1450/1451, qui rédige un projet de nouvelle sur la simonie en se référant à Athanase comme son modèle, est d'autant plus ambigu qu'il n'était pas à cette date officiellement patriarche<sup>212</sup>. L'Église est donc simplement associée, comme elle l'a toujours été à Byzance, à l'élaboration du droit, comme aussi à l'administration de la justice<sup>213</sup>.

### La contestation des clercs

Sur ce sujet comme sur d'autres, ce n'est donc pas à proprement parler à un renversement du rapport de force qu'on assiste, mais à l'émergence d'une tendance au sein de l'Église qui dénonce le pouvoir de l'empereur et proteste contre son omnipotence. Ce type de discours s'est développé à partir du xiv<sup>e</sup> siècle : les patriarches Athanase I<sup>er</sup> et Philothée et les métropolitains Makarios d'Ancyre et Syméon de Thessalonique sont les principaux représentants de ces « théories hiérocraques », selon la formule d'Angelov<sup>214</sup>.

À son retour sur le trône patriarcal en 1303, le patriarche Athanase I<sup>er</sup> pose des conditions exigeantes, parmi lesquelles la prestation d'un serment par l'empereur<sup>215</sup>. Andronic II accepte de s'engager à une forme de subordination symbolique de son pouvoir à celui de l'Église et à renoncer à mettre en avant la raison d'État :

*Je déclare non seulement vouloir garder l'Église entièrement affranchie et libre (ἀκαταδούλωτον πάντη καὶ ἐλευθέρων), mais avoir aussi envers elle une obéissance d'esclave et me soumettre à elle en tout ce qui est légal et conforme à la volonté de Dieu, n'avoir rien de plus précieux et ne préférer rien tant que son progrès, sa sécurité, son avancement : rien, ni enfants, ni épouse, ni amis, ni parents, ni richesse, ni même la sublimité de cette Royauté (τοῦ ὕψους τῆς βασιλείας αὐτῆς).*<sup>216</sup>

Encore une fois, la pratique infirme le discours, puisqu'en 1309 Andronic II finit par choisir justement la raison d'État en privilégiant la résolution du conflit arsénite, quitte à sacrifier Athanase. Il n'en reste pas moins qu'Athanase théorise dans plusieurs de ses écrits l'idée que l'Église précède l'Empire dans l'histoire et le transcende en sacralité, et que la mission de l'empereur est de se placer au service de l'Église en tant qu'elle constitue la communauté des croyants<sup>217</sup>. Il y a bien là une inflexion par rapport à l'idéologie impériale, puisque c'est l'Église qui est ici présentée comme l'instrument du salut des hommes. Angelov y voit un véritable renversement : alors que, selon l'idéologie traditionnelle, l'Empire subsume l'Église et la guide, Athanase proposerait

212. BLANCHET, *Scholarios*, p. 430-432.

213. Sur la réforme des juges généraux, qui institue une juridiction mixte, voir *infra* partie 5.

214. ANGELOV, *Ideology* (cité n. 14), p. 351-416; auparavant DAGRON, *Empereur* (cité n. 175), p. 286-289.

215. Voir V. LAURENT, Le serment de l'empereur Andronic II Paléologue au patriarche Athanase I<sup>er</sup> lors de sa seconde accession au trône œcuménique (sept. 1303), *REB* 23, 1965, p. 124-139. La prestation de serment est cependant réciproque, elle consacre la défense mutuelle entre l'empereur et l'Église; le serment de l'empereur existe de manière discontinue depuis l'iconoclasme : voir SVORONOS, Serment (cité n. 194), p. 121 n. 3. Par ailleurs l'empereur doit aussi prononcer une profession de foi connue par le Pseudo-Kodinos, ed. Verpeaux, p. 253 : celle-ci atteste de son orthodoxie.

216. LAURENT, Serment (cité n. 215), p. 138-139.

217. ANGELOV, *Ideology* (cité n. 14), p. 403-404.



le contraire<sup>218</sup>. L'un des termes clés employés par Athanase se retrouve dans la phrase ci-dessus, la revendication de la « liberté » de l'Église<sup>219</sup>. Pour Angelov, ce dernier terme fait directement écho à son pendant latin, la *libertas ecclesiae*, et correspond à la revendication du privilège d'indépendance à l'égard du pouvoir séculier. Le même historien souligne que les sources des années 1280 évoquent déjà la « liberté » retrouvée de l'Église, alors qu'elle avait disparu sous Michel VIII. Mais l'interprétation de cette notion de « liberté » ne doit peut-être pas aller aussi loin : en l'occurrence, après l'union de Lyon, ce n'est pas l'indépendance de l'Église à l'égard du pouvoir impérial en soi qui est exaltée, mais le retour à une symphonie acceptable du fait qu'Andronic II en respecte le fonctionnement classique. Le développement de ce thème de l'alternative entre liberté et asservissement se poursuit dans les milieux ecclésiaux, si bien qu'il se retrouve jusque sous la plume de Syropoulos au milieu du xv<sup>e</sup> siècle<sup>220</sup>. Sans aller jusqu'à l'interpréter comme une revendication d'émancipation totale de l'empereur, selon le modèle de l'Église latine, on peut y voir la conséquence de deux facteurs presque opposés qui se conjuguent : ce serait d'une part une réponse aux politiques unionistes de certains empereurs, imposées non seulement à l'Église, mais à la société byzantine tout entière ; d'autre part, même si cela peut apparaître comme un paradoxe, ce discours résulterait d'une tendance à emprunter à une ecclésiologie et un vocabulaire latins.

Un autre symptôme du nouvel équilibre entre l'empereur et l'Église résiderait dans la cérémonie du sacre de l'empereur effectuée par le patriarche du xiii<sup>e</sup> au xv<sup>e</sup> siècle, qui a fait l'objet de nombreux commentaires sur lesquels il faut revenir<sup>221</sup>. Le couronnement impérial suit un protocole presque inchangé à l'époque paléologue, si ce n'est l'adjonction de l'onction : le patriarche oint le front de l'empereur en y traçant le signe de la croix avec du *myron* avant de le proclamer « saint »<sup>222</sup>. Selon Dagrón, ce serait là une « chute vertigineuse qui fait tomber l'empereur du rang de quasi-évêque (ou, sur un mode déjà mineur, de quasi-épistémonarque) à un statut de quasi-laïc, rompant ainsi le lien direct qui ne le faisait dépendre que de Dieu »<sup>223</sup>. L'idée vétérotestamentaire de l'onction royale, celle de David, serait perdue au profit d'une interprétation christologique : au lieu de « l'oint du Seigneur » directement choisi par Dieu, l'empereur ne serait plus qu'un imitateur du Christ soumis à l'Église.

218. *Ibid.*, p. 404 : « Now the empire became the secular arm of the church—in Athanasios' own words, the “crown” or “the imperial headdress” of the church. »

219. *Ibid.*, p. 401, 405-409.

220. Outre la référence de la n. 204, voir Syropoulos, *Mémoires* (cité n. 149), p. 230, l. 22-23 ; p. 240, l. 11-12.

221. Il existe un débat que nous ne trancherons pas sur la date d'apparition d'une cérémonie de sacre de l'empereur byzantin à l'aide de *myron*, soit à la fin du xii<sup>e</sup> siècle, soit au début du xiii<sup>e</sup> siècle. L'influence latine semble présente, puisque ce sacre ressemble à celui des rois occidentaux dont l'onction se faisait avec du saint-chrême. Pour un aperçu du débat historiographique, voir ANGOLD, *Church* (cité n. 205), p. 542-547.

222. Voir les descriptions respectives de *De cer.*, vol. 2, chap. 47, p. 2-5 ; et Pseudo-Kodinos, ed. Verpeaux, p. 257-258, 353-356.

223. DAGRON, *Empereur* (cité n. 175), p. 288-289.

Les commentaires d'Albert Failler sur le rôle du patriarche dans le cadre du couronnement de l'empereur tendent à relativiser ce jugement<sup>224</sup>. Il traite de ce thème à propos de l'*Apologie* rédigée par les partisans du patriarche Philothée pour réhabiliter ce dernier face au contre-modèle qu'incarnait Kallistos, puisque, contrairement à lui, Philothée avait accepté de couronner le fils de Jean VI Cantacuzène, Matthieu. Selon Failler, si l'évolution du rituel correspond bien à un accroissement du pouvoir symbolique du clergé – et ceci dès le transfert de la cérémonie à l'église lors du couronnement de Phôkas en 602 –, le patriarche conserve en cette circonstance un rôle essentiellement liturgique et non politique. L'*Apologie* ne fait du reste pas mention du sacre lui-même – ni le verbe  $\chi\rho\acute{\iota}\zeta\omega$ , ni le terme  $\mu\acute{\upsilon}\rho\omicron\nu$  n'apparaissent dans le texte –, mais présente le patriarche comme l'instrument de l'accomplissement du rituel :

*En effet il n'avait jamais été en notre pouvoir d'écarter les malheurs survenus, et ce n'est d'ailleurs pas le rôle de l'Église de proclamer et de changer les empereurs, de combattre et de revendiquer, ou simplement de débattre de ces questions. Car, par la grâce du Christ, l'Église est libérée d'en haut de toutes ces tâches ; son devoir se limite à implorer la paix, à conseiller toujours ce qui y tend, à accepter, agréer, couronner, selon la coutume, et acclamer tout empereur dûment proclamé.*<sup>225</sup>

Il se peut bien sûr que cette source cherche à minorer la portée de la participation de Philothée au couronnement de Matthieu Cantacuzène, mais elle n'évoque pas une sacralité particulière qui serait conférée par le patriarche.

Le discours hiéocratique s'exerce enfin dans la situation inverse, à propos des prérogatives impériales lors de l'élection du patriarche et de sa promotion au palais par l'empereur. À ce propos, le débat entre les historiens est très ancien, puisqu'il a commencé par opposer Louis Bréhier à Laurent, le premier interprétant les descriptions des  $xiv^e$  et  $xv^e$  siècles du cérémonial dans le sens d'un affaiblissement du pouvoir impérial<sup>226</sup>, tandis que le second soulignait les biais polémiques de ces sources<sup>227</sup>. Syméon de Thessalonique intitule le chapitre 227 de son traité *De sacris ordinationibus* « Contre ceux qui disent que c'est l'empereur qui fait le patriarche »<sup>228</sup> et tente de dénier systématiquement tout rôle, en particulier d'ordre sacré, à l'empereur dans l'ensemble de la procédure. Mais Syméon ne peut éluder le fait que la « petite consécration » ( $\mu\iota\kappa\rho\acute{\alpha}$   $\sigma\phi\rho\rho\alpha\gamma\iota\varsigma$ ) est conférée au nouveau patriarche élu durant l'étape qui précède son intronisation – laquelle comprend aussi le cas échéant son ordination épiscopale –, c'est-à-dire lors de sa promotion ( $\pi\rho\acute{\omicron}\beta\lambda\eta\sigma\iota\varsigma$ )

224. Voir FAILLER, Déposition (cité n. 189), p. 153-156. Le débat historiographique est là aussi ancien : nous renvoyons à la bibliographie citée par Failler.

225. *Ibid.*, p. 34. Voir aussi *ibid.*, p. 54.

226. Voir L. BRÉHIER, L'investiture des patriarches de Constantinople au Moyen Âge, dans *Miscellanea Giovanni Mercati*. 3 (cité n. 152), p. 368-372.

227. Voir V. LAURENT, Le rituel de l'investiture du patriarche byzantin au début du  $xv^e$  siècle, *Bulletin de la section historique de l'Académie roumaine* 28, 2, 1947, p. 218-232 ; voir aussi M.-H. BLANCHET, L'élection du patriarche à Byzance à la fin du Moyen Âge ( $xiv^e$ - $xv^e$  siècles), dans *Élections et pouvoirs politiques du  $vii^e$  au  $xvii^e$  siècle*, sous la dir. de C. Péneau, Paris 2008, p. 63-77 ; MACRIDES, Emperor (cité n. 188), p. 134-140.

228. Syméon, *De sacris ordinationibus*, dans PG 155, col. 437c-454d, ici chapitre 227, col. 440c.

par l'empereur<sup>229</sup>. On voit ici la limite des théories développées par certains clercs pour minimiser le rôle sacré de l'empereur : elles risquent de se retrouver en décalage avec une réalité connue de tous les contemporains.

Dans la même circonstance, à savoir l'élection du patriarche, on retrouve des traces d'un cérémonial d'origine latine fondé sur la *Donation de Constantin*, le service de palefrenier (*officium stratoris*), qui doit théoriquement être accompli par l'empereur en signe de soumission au nouveau pontife élu, et donc à l'Église<sup>230</sup>. Un seul exemple d'application de ce rituel revêtu de son entière portée idéologique est connu à Byzance, celui de la rencontre de Magnésie entre Michel VIII et le patriarche Arsène en 1258. À cette occasion, Michel VIII s'est plié à une cérémonie qui manifestait son humilité, ainsi que l'a analysée Angelov<sup>231</sup>. Mais Raúl Estangüi Gómez a pu montrer les transformations que connaît par la suite ce cérémonial et sa survivance selon d'autres modalités : il ne fait bientôt plus intervenir l'empereur en personne et perd ainsi tout son potentiel d'inversion de la hiérarchie entre empereur et patriarche<sup>232</sup>. Plus généralement, un débat subsiste sur les usages qui ont été faits en Orient de la *Donation de Constantin* : elle n'a guère été utilisée à Byzance pour revendiquer l'idée d'une translation du pouvoir impérial à l'Église ; elle n'a donc jamais pu constituer pour les clercs un outil aussi puissant qu'en Occident<sup>233</sup>.

Dans l'ensemble, le discours hiéocratique ne se place pratiquement que sur le terrain symbolique, il ne vise pas à faire aboutir une revendication de rééquilibrage réel entre les instances de pouvoir. Il défend le principe théorique d'une mission supérieure de l'Église pour l'accès de tous au salut, et reprend peut-être de l'Occident l'idée d'une concurrence entre Église et Empire. Faut-il conclure comme Dagron à l'idée de perte de sacralité de l'Empire et de l'empereur à partir du XIII<sup>e</sup> siècle au profit de l'Église ? Macrides a contredit une grande partie de ces conclusions en se fondant sur divers aspects du cérémonial décrits dans le *Traité des offices* du Pseudo-Kôdinos, et elle aboutit à l'idée que la mise en scène de l'autorité divine détenue par l'empereur demeure très présente au XIV<sup>e</sup> siècle, presque autant que dans le *Livre des cérémonies* de Constantin Porphyrogénète<sup>234</sup>. Dagron mettait aussi en avant la disparition de la fonction liturgique d'épistémonarque dévolue à l'empereur et son remplacement par le titre de « défenseur », mais là encore les sources attestent l'emploi d'« épistémonarque » jusqu'à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle au moins<sup>235</sup>.

229. Pseudo-Kodinos, ed. Verpeaux, p. 281, l. 24-282, l. 7. Sur le sens de cette consécration impériale, voir DARROUZÈS, *Ὀφφίκια*, p. 151-153 et 475, et BLANCHET, *Élection* (cité n. 227), p. 74-75.

230. Il existe une abondante bibliographie récente sur ce sujet : voir ANGELOV, *Ideology* (cité n. 14), p. 363-365, 375-384 ; D. ANGELOV, *The Donation of Constantine and the Church in late Byzantium*, dans *Church and society in late Byzantium* (cité n. 186), p. 91-157 ; I. A. TUDORIE, *Et tenentes frenum equi ipsius... : a new approach to the 13<sup>th</sup>-century relationship between the Byzantine emperor and patriarch*, dans *The patriarchate of Constantinople in context and comparison* (cité n. 126), p. 31-46 ; ESTANGÜI GÓMEZ, *Service* (cité n. 188), p. 147-173.

231. ANGELOV, *Ideology* (cité n. 14), p. 380-381.

232. ESTANGÜI GÓMEZ, *Service* (cité n. 188), p. 166-171.

233. Voir les conclusions auxquelles aboutit Angelov sur l'ambivalence avec laquelle le texte a été reçu à Byzance, tandis que son authenticité a même été mise en doute : ANGELOV, *Donation* (cité n. 230), p. 124-126.

234. MACRIDES, *Emperor* (cité n. 188), p. 123-137.

235. Le rôle de protecteur de l'Église reconnu à l'empereur est lié à son titre de « commun épistémonarque » et de « *defensor* » : voir DAGRON, *Empereur* (cité n. 175), p. 260-263. Dagron pensait que ce titre tombait en désuétude à l'époque paléologue, mais il est encore conféré à l'empereur par le

Cette question de la sacralité impériale trouve peut-être aussi une partie de sa réponse dans la lettre d'Antoine IV au grand-duc de Moscou en 1393, déjà évoquée mais dont il faut citer un passage peu connu :

*Les chrétiens rejettent uniquement les empereurs hérétiques, ceux qui ont été enrégés contre l'Église (τοὺς λυπησαντας κατὰ τῆς ἐκκλησίας) et ont introduit des dogmes corrompus et étrangers à l'enseignement des apôtres et des pères. Mais mon très puissant et saint empereur, par la grâce de Dieu, est très orthodoxe et très fidèle et soldat, défenseur et vengeur de l'Église. . .*<sup>236</sup>

Antoine IV met ici l'accent sur la grâce personnelle que Manuel II tient de Dieu : l'empereur reste « saint » aussi longtemps qu'il demeure « fidèle » à la foi, c'est-à-dire orthodoxe. À la période paléologue comme à l'époque de l'iconoclasme, l'hérésie impériale seule est susceptible de discréditer un empereur. Or ce qui relève des hérésies contemporaines est clair : ce sont les thèses de Barlaam et Akindynos et le *Filioque* latin. Les deux empereurs qui ont perdu tant leur sacralité que leur légitimité sont ceux qui ont aussi disparu des diptyques à cause de leur engagement pour l'union avec Rome, Michel VIII et Jean VIII<sup>237</sup> ; mais ces deux cas demeurent des exceptions qui n'ont pas d'incidence générale sur la théorie théologico-politique.

### *Une diplomatie patriarcale ?*

La lettre d'Antoine IV qui vient d'être citée a été interprétée comme l'un des éléments illustrant la prééminence du patriarche sur l'empereur, puisque c'est lui qui rappelle le grand-duc de Moscou à ses obligations envers l'empereur<sup>238</sup>. Rappelons seulement que la métropole de Kiev était du ressort direct du patriarcat de Constantinople, et que le contrôle des commémorations qui y étaient – ou non – prononcées relevait de ses compétences. Au delà de cette seule lettre, les relations entre le patriarcat de Constantinople et le monde slave s'intensifient entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle. Il faut cependant opérer pour cette période une distinction tout à fait nouvelle entre les Églises devenues autocéphales et les zones qui demeurent dans la juridiction du patriarcat de Constantinople. L'archevêché autocéphale d'Ohrid a détenu à partir de 1018 un statut qui le place non sous l'autorité directe du patriarcat de Constantinople, mais sous celle de l'empereur, lequel confirme l'élection de son archevêque. Ce dernier est toujours un clerc byzantin, qui célèbre sur place la liturgie en grec et entretient des liens ecclésiastiques étroits avec le patriarcat de Constantinople<sup>239</sup>. La situation change radicalement lorsqu'une grande partie des sièges de la juridiction d'Ohrid – mais aussi certains relevant de la juridiction de Constantinople, en particulier dans la zone bulgare orientale, de Philippoupolis à Odessos – s'en détachent grâce à l'obtention du statut autocéphale de l'Église de l'État serbe (en 1219), puis de l'Église de l'État bulgare (1235), et leur reconnaissance en tant que patriarcats autocéphales

patriarcat Athanase, et, à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, par Macaire d'Ancyre : ANGELOV, *Ideology* (cité n. 14), p. 413 ; MACRIDES, *Emperor* (cité n. 188), p. 135.

236. MM 2, n° 447, p. 191. À propos de cette lettre, voir *supra* partie 2.

237. Voir *supra* p. 51.

238. Voir *supra* partie 2.

239. Voir les articles de Günter Prinzing sur ce sujet, en particulier G. PRINZING, The autocephalous Byzantine ecclesiastical province of Bulgaria-Ohrid : how independent were its archbishops?, *Bulgaria mediaevalis* 3, 2012, p. 355-383.

(dès 1235 pour l'Église de Bulgarie et en 1346 pour l'Église de Serbie). Ce sont des institutions indépendantes du patriarcat de Constantinople dans leur fonctionnement, qui développent une liturgie, un droit canon et une littérature religieuse en slavon et ne conservent probablement qu'une forme symbolique de reconnaissance de la primauté de Constantinople par le biais de la commémoration de son patriarche et de l'acceptation de son monopole de fabrication du *myron*<sup>240</sup>. Ainsi, dans le monde slave, la contraction du ressort direct et indirect – si l'on range dans cette catégorie le siège d'Ohrid – du patriarcat, avec aussi tous les enjeux économiques que cela comporte, est parallèle au rétrécissement territorial de l'Empire : ce n'est pas un hasard, puisque les souverains balkaniques considèrent comme nécessaire le contrôle sur leur Église.

Ce phénomène correspond à une fragmentation sans précédent de l'institution ecclésiastique à partir du XIII<sup>e</sup> siècle et à une amputation de la juridiction constantino-politaine, qui ne conserve en Europe orientale que la péninsule grecque, les pays roumains et les territoires russes. C'est d'autant plus vrai que, dans les années 1350, un schisme sépare Constantinople de Peć et que des dissensions se déclarent aussi avec le siège de Târnovo<sup>241</sup>. Lorsque le patriarche Philothée scelle entre 1371 et 1375 la réconciliation avec l'Église de Serbie, ce qui est considéré par une partie de l'historiographie comme une grande victoire diplomatique du patriarcat<sup>242</sup>, il accepte en réalité un compromis qui lui permet de récupérer les sièges de Macédoine jadis pris par Dušan. Le danger lié à un processus institutionnel centrifuge est une donnée majeure de l'histoire du monde byzantin au XIV<sup>e</sup> siècle : la peur de perdre aussi le siège métropolitain de Kiev explique peut-être en partie l'activité redoublée du patriarcat en direction des régions de la Rus'<sup>243</sup>. Cette insécurité pourrait aussi être à l'origine de certains développements dans la rhétorique patriarcale à propos de la primauté de Constantinople sur toutes les Églises orientales : Philothée est particulièrement enclin à ce type de formules, dont on peut montrer qu'elles consistent en une réappropriation d'expressions typiques du langage pontifical, telle celle d'« Église-mère des autres Églises »<sup>244</sup>.

240. Voir notamment D. I. MUREȘAN, Le patriarcat œcuménique et les patriarcats balkaniques (Târnovo, Peć) : enjeux ecclésiastiques et impériaux au XIV<sup>e</sup> siècle, dans *Le patriarcat œcuménique de Constantinople et Byzance* (cité n. 93), p. 203-242. Voir aussi les différentes contributions rassemblées dans *Autocéphalies : l'exercice de l'indépendance dans les Églises slaves orientales (IX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle)*, sous la dir. de M.-H. Blanchet, F. Gabriel & L. Tatarenko (CEFR 572), Rome 2021. Les traductions de textes hésychastes forment une partie importante de la littérature religieuse slave du XIV<sup>e</sup> siècle : voir M. SCARPA, *Gregorio Palamas slavo : la tradizione manoscritta delle opere : recensione dei codici* (Civiltà del libro. Cataloghi 3), Milano 2012.

241. MUREȘAN, Patriarcat (cité n. 240), p. 205-218, 222-228.

242. GURAN, Définition (cité n. 200), p. 112, MUREȘAN, Patriarcat (cité n. 240), p. 240.

243. M. HINTERBERGER, Les relations diplomatiques entre Constantinople et la Russie au XIV<sup>e</sup> siècle : les lettres patriarcales, les envoyés et le langage diplomatique, dans *Byzance et le monde extérieur : contacts, relations, échanges : actes de trois séances du XX<sup>e</sup> congrès international des études byzantines, Paris, 19-25 août 2001*, sous la dir. de M. Balard, É. Malamut & J.-M. Spieser (Byzantina sorbonensia 21), Paris 2005, p. 123-134; K. VETOCHNIKOV, The patriarchate of Constantinople and Russian countries in the Middle Ages, dans *Companion to the patriarchate of Constantinople* (cité n. 83), p. 183-203.

244. M.-H. BLANCHET & K. VETOCHNIKOV, La notion d'Églises « mère » et « fille » dans l'ecclésiologie byzantine, dans *Autocéphalies* (cité n. 240), p. 65-79. Ce emploi polémique n'est pas perçu par GURAN, Définition (cité n. 200), p. 111-112.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que la démultiplication des hiérarchies ecclésiastiques dans le monde slave ait suscité un surcroît d'échanges diplomatiques entre le patriarcat de Constantinople et ces autorités locales, tant cléricales que politiques. Ces fréquents mouvements d'ambassadeurs créaient en outre des opportunités au pouvoir politique, puisque les hommes d'Église pouvaient être à l'occasion employés aussi par l'empereur pour son propre compte. Il est donc plus juste de considérer que ces relations extérieures sont menées conjointement par le patriarcat et le pouvoir impérial, en particulier dans le monde slave<sup>245</sup>. Une exception de taille constitue une limite à cette collaboration : l'empereur se réserve l'exclusivité des négociations liées au rapprochement avec l'Église romaine et n'associe l'Église byzantine qu'en contrôlant la teneur de la correspondance patriarcale et son adéquation, parfois mot pour mot, avec ses propres lettres<sup>246</sup>.

La thèse de l'inversion des rôles entre l'empereur et le patriarche à partir du XIII<sup>e</sup> siècle nous paraît, à l'examen des sources, peu étayée. Même si des tensions récurrentes les opposent, en particulier au XIV<sup>e</sup> siècle, en pratique, l'empereur reste en mesure d'imposer ses décisions à l'ensemble du clergé jusqu'à la chute de l'Empire. Sa fonction n'est pas désacralisée, même si la brutalité et l'arbitraire de son autorité sont dénoncés par certains clercs qui recourent à l'image d'une Église « en esclavage ». La tentation hiéocratique inspirée de l'idéologie pontificale n'est pourtant pas absente en Orient, et c'est peut-être l'une des principales nouveautés de la période, mais elle se heurte précisément à l'impossibilité de renverser le rapport de forces. Le patriarcat de Constantinople doit du reste composer avec les nouvelles Églises autocéphales qui sont créées au XIII<sup>e</sup> et au XIV<sup>e</sup> siècle dans les Balkans. La nature du pouvoir exercé par l'Église byzantine et ses courroies de transmission nous échappent encore en partie : il est clair par exemple que les phénomènes de résistance religieuse caractéristiques de la période – schisme arsénite, antiunionisme – ne procèdent pas seulement de l'institution ecclésiastique au sens étroit du terme et doivent être analysés comme des phénomènes sociaux complexes. L'échelon institutionnel n'est donc peut-être pas aussi pertinent qu'il en a l'air, et d'autres types de discours moins officiels pourraient être plus révélateurs des évolutions profondes qui se produisent entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle.

##### 5. DÉCADENCE DE L'ÉTAT ?

Pour la majorité des historiens, l'affaiblissement de l'autorité impériale sous les Paléologues, dont nous avons traité sous deux angles différents, celui de la perte de sa dimension universelle et de sa soumission à l'Église, s'expliquerait par la situation matérielle de l'Empire à l'époque, c'est-à-dire son rétrécissement territorial et sa ruine économique. La crise de l'État serait ainsi la cause de la perte de prestige du souverain et de la fragilisation de son statut. Toutefois, nous avons déjà souligné que la prospérité matérielle de l'État byzantin et le maintien de l'autorité impériale ne sont pas nécessairement liés<sup>247</sup>, même si les conditions de la période ont sans doute conduit à des changements dans la manière de concevoir ce que sont l'Empire et la fonction souveraine. Il est pourtant courant

245. MITSIOU, *Interaktion* (cité n. 188), p. 95.

246. BLANCHET, *Patriarchs* (cité n. 191), p. 89-92.

247. Voir *supra* partie 2.

d'identifier l'histoire de l'Empire byzantin de la fin du Moyen Âge à celle d'un État, celui dirigé à partir de 1259 par la dynastie des Paléologues, d'autant plus qu'elle parvient à s'emparer de Constantinople en 1261 et à proclamer la « restauration » de l'Empire des Comnènes. Ce schéma historique a été promu par les Paléologues eux-mêmes, héritiers des prétentions de la dynastie Laskaris à Nicée, pour consolider et légitimer leurs ambitions politiques. Il a surtout fourni aux historiens un récit très cohérent : l'histoire d'un État obligé de se replier en Asie Mineure après la conquête de Constantinople par les croisés en 1204, qui réussit à reprendre sa capitale en 1261, proclamant la restauration de l'ancien régime, poursuivant son existence jusqu'à la prise définitive de la ville par les Ottomans en 1453<sup>248</sup>.

Cette vision historiographique qui identifie l'histoire de l'Empire du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle à celle des États des Laskaris, puis des Paléologues apparaît déjà dans les écrits de Montesquieu et de Gibbon, qui ont repris le récit des chroniques du début de la période paléologue<sup>249</sup>. Leur interprétation a ensuite été adoptée par les historiens du royaume de Grèce à partir du deuxième quart du XIX<sup>e</sup> siècle, car elle permettait de créer un fil conducteur, un récit de la nation grecque à travers les âges. C'est la manière dont beaucoup d'historiens conçoivent encore l'histoire byzantine de cette période.

### *Définition de la notion d'État*

Récemment Kaldellis a attiré l'attention sur les enjeux liés à la nomenclature utilisée par l'historiographie (surtout occidentale) pour désigner cet État : « Empire grec », « Empire de Constantinople » et, plus récemment, « Empire byzantin »<sup>250</sup>. Il montre à quel point le choix de cette terminologie a déterminé notre perception de la nature de cet objet historique et comment le contexte politique de chaque époque a joué un rôle décisif dans ce choix<sup>251</sup> ; rappelons en effet que l'entité historique que nous désignons aujourd'hui comme « Empire byzantin » n'avait pas réellement de nom « officiel » : des expressions comme *Imperium Romaniae* ou *Imperium Constantinopolitanum* n'étaient employées que par les Latins. En revanche, les termes de Ῥωμανία, πολιτεία τῶν Ῥωμαίων ou même βασιλεία τῶν Ῥωμαίων, que nous retrouvons dans les textes grecs, ne désignent pas la même chose, même si certains spécialistes les traduisent indistinctement par Empire ou État byzantin.

248. Voir par exemple les reconstitutions proposées par OSTROGORSKY, *Histoire de l'État* (cité n. 84), en particulier p. 468-489 et NICOL, *Last centuries* (cité n. 7), chapitre 2 intitulé « The Empire in exile and its restoration » (p. 19-37).

249. Il s'agit pour l'essentiel des chroniques de Georges Pachymères et de Nicéphore Grégoras, qui racontent la prise de Constantinople par Michel VIII Paléologue, souverain de Nicée, et son projet de « restauration de l'Empire ».

250. KALDELLIS, *Romanland* (cité n. 113), p. 15-17.

251. L'auteur montre comment l'usage du nom « Empire byzantin » ou « Byzance » commence à s'imposer dans le langage scientifique à partir de la guerre de Crimée (1853-1856), remplaçant d'autres expressions comme « Empire grec » ou « Empire des Grecs », en raison de la crainte des puissances occidentales de voir la formation d'un nouvel « Empire grec », avec sa capitale à Constantinople, grâce au soutien de la Russie et à la faveur de l'affaiblissement de l'Empire ottoman. Dans son ouvrage, Kaldellis propose d'utiliser le terme *Romanland*, que l'on pourrait traduire en français par Romanie.

L'analyse de Kaldellis a le mérite de soulever le caractère biaisé d'une tradition historiographique qui a conçu l'Empire et l'État byzantins à partir de concepts souvent anachroniques, davantage propres à une vision occidentale des réalités politiques<sup>252</sup>. Pourtant, loin de mettre en question le schéma historiographique traditionnel d'une histoire linéaire de l'Empire, Kaldellis va plus loin, en identifiant de manière trans-chronologique l'Empire à une république dirigée par un souverain dont la légitimité lui serait accordée par le peuple<sup>253</sup>. Cette hypothèse, certes provocatrice, insiste donc sur l'équivalence entre Empire et État byzantin, niant même la dimension impériale (ou universelle) du souverain byzantin<sup>254</sup>. Parmi les diverses critiques suscitées par la théorie de Kaldellis, retenons celle de Haldon, beaucoup plus prudent quant à la définition du concept d'Empire, qui, selon lui, se rattache plutôt à un horizon politique et culturel, et quant à celle d'État, déterminée par un contexte structurel précis<sup>255</sup>. En effet, Haldon montre l'absence de cette distinction dans les travaux de Kaldellis, qui rassemble les deux niveaux. D'ailleurs, Kaldellis ne s'intéresse jamais aux structures matérielles et aux dynamiques socio-économiques, c'est-à-dire au fonctionnement de l'État à proprement parler; les sources qu'il étudie ne traitent que du cadre idéologique, c'est-à-dire des éléments discursifs qui servent à légitimer le pouvoir de l'État. Haldon propose une définition de l'État en termes de relations de pouvoir entre différents groupes et individus à un moment donné. Ces relations de pouvoir sont déterminées par les moyens de production, distribution et consommation des richesses. En s'appuyant sur les travaux de Radcliffe Brown<sup>256</sup>, Haldon considère l'État comme le produit de relations sociales et économiques et met en garde contre le danger de le réifier ou personnifier, même si l'État peut constituer un lieu de pouvoir indépendant, sous certaines conditions, des enjeux économiques et sociaux.

La critique de Haldon permet par conséquent de faire une distinction importante entre la situation structurelle de l'État et l'ensemble des idées et des croyances permettant de légitimer un système institutionnel qui assurait une division sociale, la domination d'un groupe de la population sur le reste, ainsi que le contrôle et la distribution des ressources. Cette distinction nous paraît très pertinente. En effet, même si les « Byzantins » ont toujours qualifié leur État de « romain » et sont restés attachés à certaines traditions, il ne faut pas y voir pour autant la continuité, presque biologique, d'une structure héritée de l'Antiquité classique et tardive tout au long du Moyen Âge. En dépit des tentatives de certains historiens pour trouver un fil conducteur leur permettant d'écrire une « histoire de l'État byzantin », cette démarche relève davantage de la reconstitution historiographique que de la prise en compte de la complexité historique. Dans le cas byzantin, la notion

252. Comme l'emploi du mot *imperium* pour désigner un territoire, qui n'a pas d'équivalent en grec médiéval.

253. KALDELLIS, *Byzantine Republic* (cité n. 98).

254. Voir *supra* partie 2.

255. Par exemple dans HALDON, *The Empire that would not die* (cité n. 99), il distingue clairement la transformation du cadre idéologique (rapprochement entre l'idée d'Empire et celle de chrétienté) du renouvellement des structures de l'État (lié au renouvellement des élites).

256. A. R. RADCLIFFE-BROWN, Préface, dans *African political systems*, ed. by M. Fortes & E. E. Evans-Pritchard, London 1940, p. IX-XI.



d'État est à rapprocher d'un réseau de relations personnelles impliquant l'empereur, qui s'articulent dans une série de pratiques bureaucratiques et administratives<sup>257</sup>.

### *L'État paléologue*

L'historiographie qui a traité de la période du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle a écrit une histoire de l'Empire qui est essentiellement celle de l'État paléologue, écartant d'autres formes étatiques qui se consolident sur l'ancien territoire byzantin<sup>258</sup>. Or cette vision a surtout encouragé la construction d'un récit fortement téléologique qui conçoit la période des Paléologues comme la phase finale d'un État byzantin millénaire, caractérisé fondamentalement par son organisation centralisée et sa bureaucratie ; l'État paléologue apparaît par conséquent marqué par une phase de décadence et de désagrégation, dans lesquelles se trouveraient les causes de la disparition de l'Empire en 1453.

Le modèle a été posé par Ostrogorsky dans son étude classique *Histoire de l'État byzantin*. Sa description de l'État paléologue a eu une grande influence sur l'historiographie ultérieure :

[...] *la structure de l'État devenait de plus en plus lâche, en même temps que se détendaient toujours davantage les liens entre le centre et les provinces. Au fond, les provinces n'avaient plus désormais de lien avec le pouvoir central que dans la personne des gouverneurs, et c'est bien pourquoi ceux-ci étaient choisis la plupart du temps parmi les membres de la famille ou les courtisans de l'entourage immédiat de l'empereur [...]. Le système administratif de l'État byzantin, qui avait été sa fierté et son armature la plus solide, perdit son caractère rigoureusement centralisé et la netteté de son architecture hiérarchique.*<sup>259</sup>

Ostrogorsky met l'accent sur deux phénomènes qui expliqueraient l'affaiblissement de l'État byzantin à l'époque et, par conséquent, celui du pouvoir impérial : le relâchement des liens entre Constantinople et les provinces et la fragmentation du pouvoir. Ce seraient deux phénomènes qui s'opposeraient au modèle étatique de la période mésobyzantine, caractérisé par une forte centralisation, en particulier du VII<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècle. Ostrogorsky explique cette évolution par la montée en puissance des grands propriétaires fonciers, aristocrates et monastères surtout, et par leur capacité à échapper au versement de l'impôt, privant ainsi l'État d'une partie importante de ses revenus. Ce phénomène se développerait

257. J. F. HALDON, *The state and the tributary mode of production*, London 1993 ; plus récemment, Id., 'The Byzantine successor state', dans *The Oxford handbook of the state in the ancient Near East and Mediterranean*, ed. by P. F. Bang & W. Scheidel, Oxford 2013, p. 475-497 : « The only real way to achieve this [c'est-à-dire la capacité de l'État à s'approprier le surplus] has been to create, or attempt to create, a totally loyal, because totally dependent, governing class that is identified entirely with the interests of the central establishment » (p. 483).

258. Les États d'Épire ou de Trébizonde sont rarement pris en compte dans les synthèses sur la période et font plutôt l'objet de monographies séparées ; voir par exemple D. M. NICOL, *The Despotate of Epiros, 1267-1479 : a contribution to the history of Greece in the Middle Ages*, Cambridge – London – New York 1984, ou С. П. КАРПОВ [S. P. KARPOV], *История Трапезундской империи [Histoire de l'Empire de Trébizonde]*, Санкт-Петербург 2007. On notera également le titre du troisième volume de la collection Nouvelle Clio consacré au monde byzantin : *Byzance et ses voisins : 1204-1453*, sous la dir. de A. Laiou & C. Morrisson, Paris 2011, contrairement aux deux volumes précédents, intitulés *L'Empire romain d'Orient (330-641)* et *L'Empire byzantin (641-1204)*.

259. OSTROGORSKY, *Histoire de l'État* (cité n. 84), p. 502.

surtout à partir du XI<sup>e</sup> siècle lorsque la grande propriété connaît une formidable expansion. Ostrogorsky qualifie ce processus de féodalisation de l'Empire<sup>260</sup>.

Le raisonnement proposé par Ostrogorsky a été suivi par une partie importante de l'historiographie, en particulier celle des pays soviétiques, ainsi que par les auteurs qui s'inscrivaient dans un courant de pensée de tendance marxiste<sup>261</sup> ; attirons surtout l'attention sur le travail de Ljubomir Maksimović portant sur l'administration provinciale à l'époque des Paléologues, qui soutient la thèse d'une forte décentralisation et autonomisation territoriale provoquées par l'attribution à différents membres de l'aristocratie et de la dynastie impériale de provinces entières, dans lesquelles ils exerceraient un pouvoir souverain en marge de Constantinople<sup>262</sup>. Ce schéma a été néanmoins largement nuancé par un historien russe, Alexander Kazhdan, qui apporte beaucoup de réserves à ce modèle opposant la « centralisation mésobyzantine » à un processus de décomposition de la puissance étatique à l'époque paléologue<sup>263</sup>. En revanche, la plupart des auteurs des pays d'Europe occidentale, même s'ils ont critiqué l'emploi du terme « féodalisme », n'ont pas véritablement contesté le modèle<sup>264</sup>. D'ailleurs, ce schéma est encore repris avec plus ou moins de nuances par des auteurs récents<sup>265</sup>.

En 2007, Evelyne Patlagean est revenue sur la question et a proposé une nouvelle analyse qui aborde le sujet à partir d'une relecture de la fiscalité<sup>266</sup> : se fondant sur les

260. Ostrogorsky étudie cette question en détail dans G. OSTROGORSKY, *Pour l'histoire de la féodalité byzantine* (Corpus bruxellense historiae byzantinae. Subsidia 1), Bruxelles 1954 et Id., *Quelques problèmes d'histoire de la paysannerie byzantine* (Corpus bruxellense historiae byzantinae. Subsidia 2), Bruxelles 1956.

261. Outre l'historiographie soviétique, ce schéma a été repris, par exemple, par N. SVORONOS, Remarques sur les structures économiques de l'Empire byzantin au XI<sup>e</sup> siècle, *TM* 6, 1976, p. 49-67, ou par M. KAPLAN, *Les hommes et la terre à Byzance du VI<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle : propriété et exploitation du sol* (Byzantina sorbonensia 10), Paris 1992 ; pour la période paléologue, voir D. A. ZAKYTHINOS, Crise monétaire et crise économique à Byzance du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, *L'hellénisme contemporain* 2, 1948, p. 1-160 (repris dans Id., *Byzance : État, société, économie* [Variorum CS 25], London 1973, n° XI), ou K.-P. MATSCHKE, *Fortschritt und Reaktion in Byzanz im 14. Jahrhundert* (Berliner Byzantinistische Arbeiten 42), Berlin 1971.

262. L. MAKSIMOVIĆ, *The Byzantine provincial administration under the Palaiologoi*, Amsterdam 1988 (traduction en anglais de l'original en serbe publié en 1972).

263. А. КАЖДАН [A. KAZHDAN], *Деревня и город в Византии, IX-X вв : очерки по Истории византийского феодализма* [Villages et villes à Byzance, IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles : essais sur l'histoire de la féodalité byzantine], Москва 1960 ; voir aussi son étude un peu plus ancienne : *Аграрные отношения в Византии XIII-XIV вв* [Les relations agraires à Byzance, XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles], Москва 1952.

264. C'est fondamentalement le cas de P. LEMERLE, *The agrarian history of Byzantium from the origins to the twelfth century : the sources and problems*, Galway 1979 ; voir aussi H. AHRWEILER, La « pronoia » à Byzance, dans *Structures féodales et féodalisme dans l'Occident méditerranéen (X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles) : bilan et perspectives de recherches* (Publications de l'École française de Rome 44), Rome 1980, p. 681-689. La superficialité de la critique émise contre le modèle proposé par Ostrogorsky a conduit Nicolas Oikonomidès à qualifier ce débat de « guerres des mots » : N. OIKONOMIDÈS, *Fiscalité et exemption fiscale à Byzance, IX<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s.* (Monographies de l'Institut de recherches byzantines 2), Athènes 1996, p. 154, n. 3. D'ailleurs, ce dernier a souligné le rôle prééminent de l'État en matière économique jusqu'à la fin de l'Empire dans Id., *The role of the Byzantine state in the economy*, dans *EHB*, vol. 3, p. 973-1058.

265. Voir par exemple P. STEPHENSON, *The rise of the middle Byzantine aristocracy and the decline of the imperial state*, dans *The Byzantine world*, ed. by P. Stephenson, Abingdon – New York 2010, p. 22-33.

266. PATLAGEAN, *Moyen Âge grec* (cité n. 88).

travaux pionniers d'Ernst Kantorowicz, elle avance une nouvelle interprétation de la politique de privilèges et de concessions fiscales de la période du XI<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle<sup>267</sup>. Elle met surtout l'accent sur la nature « publique » ou plutôt « fiscale » de la plupart des biens détenus par les grands propriétaires et sur l'emprise que garde l'État, en dernier lieu l'empereur, sur ces biens. Patlagean, comme l'avait déjà remarqué Kazhdan<sup>268</sup>, constate le rôle minoritaire de la propriété privée dans les grandes fortunes et met surtout l'accent sur la porosité entre les biens du fisc et les biens des puissants.

Même si elle n'est pas allée jusqu'à proposer une nouvelle définition de l'État byzantin du XI<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, l'analyse de Patlagean ouvre de nouvelles perspectives sur la façon dont s'exerce l'autorité; celle-ci est toujours liée à l'obtention de revenus fiscaux et à la gestion de biens étatiques. Patlagean montre comment le prélèvement de taxes et d'autres revenus fiscaux par les grands aristocrates et les monastères s'explique par leur participation à une forme ou une autre de pouvoir. Elle souligne à quel point les concepts de « public » et « privé » tels que nous les entendons aujourd'hui sont peu adéquats pour l'analyse et rendent difficile notre compréhension du fonctionnement de l'État byzantin<sup>269</sup>, car la concession de biens fiscaux (revenus, privilèges, terres, etc.) est toujours liée à la participation de l'aristocratie et des élites ecclésiastiques au fonctionnement de l'État. Les conclusions de Patlagean permettent ainsi non seulement de mieux comprendre le sens de la politique de privilèges des empereurs byzantins, mais de saisir sa portée réelle : la politique de privilèges structure l'État à partir du XI<sup>e</sup> siècle, un État qui, en accord avec la définition proposée par Haldon, s'organise autour des relations de pouvoir entre l'empereur et les différents groupes et individus de la société<sup>270</sup>.

Des études plus récentes sur la politique de privilèges des empereurs byzantins de la fin du Moyen Âge ont étayé le modèle proposé par Patlagean. Les travaux de Marc Bartusis, de Kostis Smyrlis et d'Estangüi Gómez sur la *pronoia* et la fiscalité byzantine de l'époque paléologue ont mieux expliqué la nature de telles concessions et montré surtout la capacité des empereurs à confisquer, échanger et modifier les revenus distribués, démontrant ainsi l'utilité politique de cette procédure et contredisant l'idée traditionnelle d'une aliénation de la ponction des ressources au détriment de l'État<sup>271</sup>. Ces informations précises sur la

267. À partir de la fin du X<sup>e</sup> et surtout au XI<sup>e</sup> siècle, se produisent une profonde transformation de la fiscalité et une tendance à la concession de revenus et de privilèges fiscaux aux puissants. Ce système a été qualifié par Oikonomidès de « fiscalité de privilèges » et entraîne surtout le développement de la concession de *praktika*, en vigueur jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle.

268. Outre la bibliographie citée ci-dessus n. 194, voir une vision un peu plus nuancée dans A. KAZHDAN., *State, feudal and private economy in Byzantium*, *DOP* 47, 1993, p. 83-100.

269. PATLAGEAN, *Moyen Âge grec* (cité n. 88), p. 260 : « si l'on cherche en outre dans quelle mesure les revenus fonciers assignés à la parentèle impériale demeurent en fait de nature publique, on constate que notre trop familière démarcation entre public et privé a été brouillée à cet égard sur un mode original. »

270. *Ibid.*, p. 283-284 : « plutôt que de marquer 1081 et ses suites comme une étape sur la voie du déclin de l'État impérial, mieux vaut reconnaître que notre définition courante de l'État ne peut rendre compte du rapport qui, après les tentatives sans lendemain du X<sup>e</sup> siècle, s'établit définitivement dans le gouvernement de l'Empire grec à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, entre le fonctionnement intact, inchangé et somme toute efficace de la puissance publique, et un pouvoir impérial lui aussi inchangé, mais désormais incarné dans l'exercice politique par la parenté. »

271. Voir par exemple M. C. BARTUSIS, *Land and privilege in Byzantium : the institution of pronoia*, Cambridge – New York 2012; K. SMYRLIS, *The state, the land and private property : confiscating*

fiscalité de la période postérieure au XI<sup>e</sup> siècle confirment bien son rôle dans l'exercice de l'autorité étatique<sup>272</sup>.

Comme Patlagean l'avait déjà remarqué, cette meilleure connaissance de la nature des concessions fiscales et des modalités d'exercice de la puissance publique conduit à mettre de côté la lecture linéaire traditionnelle proposée par Ostrogorsky et suivie dans ses grandes lignes par l'historiographie. En revanche, elle implique une conception plurielle de l'Empire comprenant l'ensemble des États qui se forment entre la fin du XII<sup>e</sup> et le début du XIII<sup>e</sup> siècle, en particulier à partir de 1204, sur le territoire contrôlé auparavant par l'Empire des Comnènes<sup>273</sup>. Certes, l'analyse de Patlagean et la manière dont elle met en lumière la gestion et la distribution des biens et des ressources amènent à établir une continuité dans la manière dont les élites exercent la puissance publique entre le XII<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle ; toutefois cette continuité n'implique pas de réelle filiation entre l'État des Comnènes-Angéloi et celui des Laskaris-Paléologues. La perte de la centralité de Constantinople à la suite de la prise de la ville par les Latins et la disparition de la branche principale de la dynastie impériale ont entraîné l'apparition d'une pluralité d'États<sup>274</sup> : la contestation du nouveau régime latin par la plupart des élites et la capacité de plusieurs princes, grecs et slaves, à revendiquer le pouvoir impérial conduisent à la fragmentation de l'autorité souveraine<sup>275</sup>. Toutefois cette division ne signifie pas la fin de l'unité impériale : l'impérialité subsiste et fédère cet ensemble politique. Une preuve en est le climat de compétition entre souverains pour revendiquer l'héritage des empereurs de la période antérieure à 1204<sup>276</sup>. La conquête de Constantinople en 1261 par l'empereur de Nicée Michel VIII Paléologue pare certes d'un grand prestige l'entreprise des souverains

monastic and Church properties in the Palaiologan period, dans *Church and society in late Byzantium* (cité n. 186), p. 58-87, et ESTANGÜI GÓMEZ, *Byzance face aux Ottomans*.

272. Dans ses travaux, Kostis Smyrlis adopte un point de vue très différent et interprète la politique de privilèges et de concessions fiscales comme un moyen utilisé par les élites pour s'enrichir aux dépens de l'État : voir par exemple K. SMYRLIS, S'enrichir grâce à l'État : élites impériales et ressources publiques à Byzance au XI<sup>e</sup> siècle, *TM* 23, 2, 2019 (= *Lire les Archives de l'Athos*, éd. par O. Delouis & K. Smyrlis), Paris 2019, p. 389-404 ; voir aussi Id., Sybaris on the Bosphoros : luxury, corruption and the Byzantine state under the Angeloi (1185-1203), dans *Byzantium, 1180-1204 : 'the sad quarter of a century'*, ed. by A. Simpson (Διεθνή Συμπόσια 22), p. 159-178. Smyrlis caractérise les élites du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle comme un groupe prédateur et corrompu. Nous ne suivons pas son interprétation.

273. PATLAGEAN, *Moyen Âge grec* (cité n. 88) intitule son dernier chapitre « L'Empire pluriel » (p. 287-371).

274. En réalité cette fragmentation commence à s'opérer avant 1204 : durant le dernier quart du XII<sup>e</sup> siècle, l'empereur de Constantinople perd le contrôle d'une partie importante de l'ancien territoire ; sur cette question nous renvoyons à l'étude classique de J.-C. CHEYNET, *Pouvoir et contestation à Byzance, 963-1210* (Byzantina sorbonensia 9), Paris 1996, p. 427-474 ; voir aussi J. HERRIN, *Margins and metropolis : authority across the Byzantine Empire*, Princeton 2013, p. 58-102 (« Realities of provincial government : Hellas and Peloponnesos 1180-1204 ») et p. 111-129 (« The collapse of the Byzantine Empire in the twelfth century : a study of a medieval economy »).

275. Plusieurs princes se proclamèrent héritiers de l'autorité impériale à Nicée, en Épire, à Trébizonde, en Bulgarie, etc., constituant des États autonomes.

276. Y compris de la part des empereurs latins de Constantinople : F. VAN TRICHT, *The Latin renovatio of Byzantium : the Empire of Constantinople, 1204-1228* (The medieval Mediterranean 90), Leiden – Boston 2011. Pour le statut des territoires sous domination vénitienne, voir G. SAINT-GUILLAIN, Protéger ou dominer ? Venise et la mer Égée (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle), dans *Il Commonwealth veneziano tra 1204 e la fine della Repubblica : identità e peculiarità*, a cura di G. Ortalli et al., Venezia 2015, p. 305-338.

de cette principauté, mais elle ne met pas un terme à cette pluralité d'États, qui gardent leur autonomie et s'opposent souvent au nouvel empereur constantinopolitain.

S'il ne faut pas confondre l'histoire de l'Empire avec celle de l'État paléologue, il est également nécessaire de bien saisir le fonctionnement de cet État, et des autres États du monde byzantin, afin de pouvoir les étudier en tant qu'objets historiques en soi et non pas comme le résultat d'un processus de décadence et de désagrégation d'une structure antérieure. Les éléments que le travail de Patlagean met en lumière et les concepts élaborés par Haldon permettent d'appréhender l'État paléologue comme une réalité structurelle distincte de l'État des Comnènes-Anges de la période qui précède 1204. Cette conception de l'État évite notamment de le personnifier en le réduisant à la figure du souverain ou à un ensemble d'institutions et de bureaux susceptibles d'appropriation par un groupe ou un autre de l'élite. Dans un monde prémoderne, l'État représente une instance de pouvoir à laquelle participent le souverain et les élites ; il permet le contrôle et la distribution des ressources économiques et le maintien de la hiérarchie sociale. Il est donc logique qu'il évolue en fonction de la nature de ces liens et de l'équilibre entre ces deux pôles principaux, c'est-à-dire entre le souverain et les élites, en permettant un contrôle plus ou moins étroit des composantes matérielles du pouvoir (ressources, territoire, population).

#### *Renouveau des élites et des instruments de gestion de l'État*

C'est sans doute sur l'évolution de ces rapports à l'époque paléologue que le travail de Patlagean s'avère le moins satisfaisant, car il ne prend pas suffisamment en compte la nombreuse bibliographie du début des années 2000 sur le renouvellement des élites aux <sup>xiv</sup><sup>e</sup>-<sup>xv</sup><sup>e</sup> siècles. Même si cette question fait encore l'objet de débats, nous connaissons bien aujourd'hui les transformations provoquées par le contexte socio-économique et culturel de la période pour le groupe dirigeant. Les travaux de plusieurs spécialistes, parmi lesquels Klaus-Peter Matschke et Thierry Ganchou, ont révélé le profond changement que connaît le groupe aristocratique en raison de l'émergence du milieu des marchands et des hommes d'affaires<sup>277</sup> ; ceux-ci parviennent au faîte de l'État des Paléologues à partir des années 1380 et prennent partiellement le relais des anciennes familles aristocratiques, dont la puissance se fondait sur l'exploitation foncière<sup>278</sup>.

277. Voir par exemple K.-P. MATSCHKE & F. TINNEFELD, *Die Gesellschaft im späten Byzanz. Gruppen, Strukturen und Lebensformen*, Köln – Weimar – Wien 2001 ; Th. GANCHOU, Le rachat des Notaras après la chute de Constantinople, ou Les relations « étrangères » de l'élite byzantine au <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècle, dans *Migrations et diasporas méditerranéennes (x<sup>e</sup>-xvi<sup>e</sup> siècles) : actes du colloque de Conques (octobre 1999)*, réunis par M. Balard & A. Ducellier (Byzantina sorbonensia 19), Paris 2002, p. 149-229 ; et plus récemment Th. GANCHOU, L'ultime testament de Géorgios Goudélès, homme d'affaires, *mésazôn* de Jean V et *kiētôr* (Constantinople, 4 mars 1421), *TM* 16, 2010 (= *Mélanges Cécile Morisson*), p. 277-358. Leurs recherches s'appuient sur les travaux pionniers de N. ΟΙΚΟΝΟΜΙΔΗΣ, *Hommes d'affaires grecs et latins à Constantinople (xiii<sup>e</sup>-xv<sup>e</sup> siècles)*, Montréal – Paris 1979 et de A. LAIOU, The Byzantine economy in the Mediterranean trade system (XIII-XV centuries), *DOP* 34-35, 1980-1981, p. 177-224, et EAD., The Greek merchant of the Palaeologan period : a collective portrait, *Πρακτικά της Ακαδημίας Αθηνών* 57, 1982, p. 97-132.

278. Sur l'appauvrissement d'un grand lignage de l'aristocratie byzantine et sa perte d'influence politique, voir R. ESTANGÜI GÓMEZ, Les Tzamplakônes : grands propriétaires fonciers à Byzance au <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle, *REB* 72, 2014, p. 275-329.

L'impact que cette transformation a eu pour l'État paléologue n'a pas encore fait l'objet d'une analyse approfondie, mais le travail de Tonia Kiousopoulou propose déjà quelques éléments de réponse<sup>279</sup>. Sa lecture selon laquelle l'État byzantin devient un État marchand, selon le modèle de la cité-État italienne, correspond d'ailleurs à la vision majoritaire de la bibliographie actuelle<sup>280</sup>, même si certains de ses postulats ont été nuancés ou précisés<sup>281</sup>. Cette interprétation rejoint une idée véhiculée par la tradition historiographique depuis longtemps, à savoir le présupposé voulant que l'autorité du souverain de Constantinople ne s'exerce guère au-delà des limites de la ville depuis la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>282</sup>. Les recherches sur le commerce à Constantinople et surtout sur l'importance de la fiscalité marchande pour les caisses de l'État paléologue du XV<sup>e</sup> siècle ont souligné la capacité de la capitale à subvenir à ses propres besoins financiers, ce qui aurait contribué à son indépendance vis-à-vis des autres territoires de l'Empire d'un point de vue économique<sup>283</sup>.

Pourtant, Estangüi Gómez a aussi montré l'importance, surtout financière, des provinces pour Constantinople et le fonctionnement de l'État<sup>284</sup>. Par exemple l'île de Lemnos, dont la mise en exploitation s'accroît à partir du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, et les ports de la mer Noire et de la mer Marmara, lieux d'exportation du blé de Thrace, semblent avoir contribué de manière considérable au renflouement des caisses de l'État. Mais l'étude de l'exercice du pouvoir dans ces « dernières provinces byzantines » témoigne surtout d'un phénomène paradoxal, qui va à l'encontre de l'idée d'un repli de l'autorité souveraine sur Constantinople : grâce à la reconstitution des déplacements des empereurs en dehors de la capitale et de leurs actions dans les provinces, on peut conclure à une emprise accrue du souverain sur ces territoires<sup>285</sup>. De même, quelques transformations institutionnelles suggèrent l'intérêt très fort du gouvernement de Constantinople pour le contrôle et l'administration des derniers territoires qui demeurent sous son autorité : en témoigne par exemple la création du tribunal des juges généraux des Romains, nommés par l'empereur et ayant juridiction sur l'ensemble du territoire de l'État byzantin (certains d'entre eux se déplacent dans ces territoires afin de régler des litiges sur place)<sup>286</sup>.

279. KIOUSOPOULOU, *Emperor or manager* (cité n. 18).

280. Voir par exemple J. HARRIS, Constantinople as city-state, c. 1360-1453, dans *Byzantines, Latins and Turks in the Eastern Mediterranean world after 1150*, ed. by J. Harris, C. Holmes & E. Russell, Oxford 2012, p. 119-140.

281. GANCHOU, Nikolaos Notaras (cité n. 28).

282. Voir par exemple la biographie de l'empereur Jean VIII Paléologue de DJURIĆ, *Crépuscule* (cité n. 190), p. 249.

283. Par exemple Th. GANCHOU, Giacomo Badoer et kyr Théodôros Batatzès, « chomerkier di pesi » à Constantinople (flor. 1401-1449), *REB* 61, 2003, p. 49-95, a montré l'importance du *kommerkion* (impôt sur les transactions marchandes) prélevé à Constantinople pour la fiscalité de l'État dès les années 1370-1380, et en particulier celui qui grevait la vente du poisson pêché dans la mer de Marmara.

284. ESTANGÜI GÓMEZ, *Byzance face aux Ottomans*.

285. Par exemple l'organisation et la collecte des impôts dans une province ou la distribution des revenus fiscaux aux élites.

286. La bibliographie sur cette institution est très riche ; voir en premier lieu P. LEMERLE, Le juge général des Grecs et la réforme judiciaire d'Andronic III, dans *Mémorial Louis Petit, Mélanges d'histoire et d'archéologie byzantines* (AOC 1), Bucarest 1948 ; ID., Recherches sur les institutions judiciaires à l'époque des Paléologues. 1, Le tribunal impérial, dans *Annuaire de l'Institut de philologie et d'histoire orientales et slaves* 9 (= *Mélanges Henri Grégoire*, 1), Bruxelles 1949, p. 369-384 ; les deux articles sont

En raison peut-être de la ruine de l'ancienne aristocratie foncière, de l'émergence de nouveaux groupes sociaux et de contacts étroits avec les républiques italiennes, l'État des Paléologues connaît une transformation profonde au cours du XIV<sup>e</sup> siècle. Cette transformation s'apparente beaucoup aux évolutions des États occidentaux à la même époque, qui conduisent à un renforcement de l'autorité souveraine et de l'appareil bureaucratique<sup>287</sup>. Les dernières recherches sur la chancellerie patriarcale et sur la pratique notariale byzantine vont dans ce sens, soulignant l'encadrement institutionnel de certaines pratiques qui, auparavant, avaient lieu dans un cadre plutôt informel<sup>288</sup>.

Ce renforcement institutionnel conduit à une plus forte emprise du souverain sur l'appareil d'État et accroît sa capacité à opérer des transformations dans la manière d'administrer les différentes provinces de l'Empire. Ces changements ont été traditionnellement interprétés comme des cessions de prérogatives par l'empereur à certains membres de sa famille sous la forme d'« apanages » pour calmer leurs appétits et les rivalités au sein de la dynastie<sup>289</sup>; toutefois elles reflètent plutôt le contraire, à savoir l'aptitude du pouvoir central à mieux contrôler et à mieux gérer ces territoires périphériques : la manière dont l'empereur accorde à ses enfants la direction des différentes provinces de l'Empire et assure à leur mort leur transfert à un autre membre de la famille montre l'emprise du souverain sur l'ensemble de ce territoire dispersé et souvent éloigné de la capitale<sup>290</sup>. De fait, l'évolution de l'administration territoriale de l'Empire du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle ne montre pas une désagrégation progressive ou une atomisation du pouvoir, elle suggère au contraire une reprise progressive du contrôle par le souverain, même si des frictions ont pu apparaître au sujet de la distribution de ces territoires entre les membres de la dynastie.

Un élément qui renforce la thèse de cette plus étroite emprise sur ces territoires par le pouvoir souverain a été aussi mis en lumière récemment; il s'agit de la présence d'agents, représentants de l'empereur, auprès des gouverneurs de province<sup>291</sup>. Ces agents étaient parfois des proches parents de l'empereur ou des membres de son entourage immédiat; ils aidaient, ou même surveillaient, celui qui était à la tête d'une région, relayant les informations à Constantinople et agissant toujours pour le compte du souverain<sup>292</sup>. Or ces agents semblent également présents dans des territoires que l'historiographie a traditionnellement identifiés comme des États autonomes ou indépendants, tels que les

repris dans ID., *Le monde de Byzance : histoire et institutions* (Variorum CS 86), London 1978, n<sup>os</sup> X et XI. Pour un examen plus récent de la question, voir ESTANGÜI GÓMEZ, *Byzance face aux Ottomans*, p. 414-430.

287. Nous parlons ici de la genèse d'un État moderne.

288. R. ESTANGÜI GÓMEZ, La production des actes privés à Byzance : vers un encadrement institutionnel de cette pratique à l'époque tardive?, dans *Byzantino-Sicula. 7, Ritrovare Bisanzio : atti delle giornate di studio sulla civiltà bizantina in Italia meridionale e nei Balcani dedicate alla memoria di André Guillou*, a cura di M. Re et al. (Quaderni dell'Istituto siciliano di studi bizantini e neoellenici «Bruno Lavagnini» 20), Palermo 2019, p. 31-70.

289. Outre MAKSIMOVIĆ, *Byzantine provincial administration* (cité n. 262), voir aussi J. BARKER, The problem of appanages in Byzantium during the Palaiologan period, *Byzantina* 3, 1971, p. 103-122, et D. A. ZAKYTHINOS, *Le despotat grec de Morée. 2*, Athènes 1953, p. 71-90.

290. ESTANGÜI GÓMEZ, *Byzance face aux Ottomans*, p. 363-394.

291. *Ibid.*, p. 401-402.

292. Les correspondances de l'empereur Manuel II ou celle du *mésazôn* Dèmètrios Kydônès, principal conseiller de Jean V durant une grande partie de son règne, rendent parfaitement compte du rôle des agents dans les différents territoires de l'Empire et de leur utilité pour le pouvoir central.

îles et villes sous domination de la famille génoise des Gattilusio. Un passage de l'*Histoire* de Kritoboulos d'Imbros cité par Ganchou suggère la présence de représentants impériaux sur ces territoires jusqu'à la prise de Constantinople par les Ottomans en 1453 :

*Arriva aussi auprès du sultan une ambassade provenant des îles, envoyée par Kritoboulos l'Imbriote, l'auteur de ce livre. Elle venait lui offrir la remise des îles de la mer Égée, soit Imbros, Lemnos et Thasos, îles soumises jusqu'ici à l'empereur Constantin, car les archontes, que celui-ci y avait envoyés auparavant, désespérés, prirent la fuite dès qu'ils apprirent la nouvelle de la capture de la Ville et de sa mort [celle de l'empereur].*<sup>293</sup>

La question doit encore être étudiée de façon plus approfondie, mais le parallèle avec le système mis en place dans les autres provinces de l'Empire nous semble significatif, d'autant que les Paléologues poursuivirent une politique d'alliances matrimoniales avec les Gattilusio au point de les considérer comme des membres de la famille impériale<sup>294</sup>.

Un autre cas proche est celui des territoires sous domination des frères Alexioi sur la côte nord de la mer Égée (Christoupolis, Kaballa, Chrysoupolis et Thasos) durant le troisième quart du XIV<sup>e</sup> siècle. Depuis leur identification par Oikonomidès<sup>295</sup>, les travaux sur ces aventuriers qui réussirent à s'emparer d'une partie de la côte de la Macédoine orientale ont été nombreux ; ils s'interrogent sur la nature de leur domination et sur leurs liens avec l'Empire<sup>296</sup>. Outre le fait qu'ils reçurent de l'empereur des titres auliques et épousèrent des aristocrates byzantines, on sait également qu'ils acceptèrent la présence

293. *Critobuli Imbriotae Historiae*, rec. D. R. Reinsch (CFHB 22), Berolini 1983, p. 85, l. 28 – 86, l. 4. Passage traduit dans Th. GANCHOU, Hélène Notara Gatelioussaina d'Ainos et le *Sankt Peterburg Bibl. Publ. Gr.* 243, *REB* 56, 1998, p. 141-168, ici p. 152, n. 48. L'ouvrage de référence sur les possessions de Gattilusio, Ch. WRIGHT, *The Gattilusio lordships and the Aegean world, 1355-1462* (The medieval Mediterranean 100), Leiden – Boston 2014, ne tient pas compte de ce passage ; même s'il souligne l'appartenance de cet ensemble de territoires au monde impérial byzantin, il insiste sur leur indépendance.

294. Cette appartenance à la dynastie impériale est revendiquée par les Gattilusio à travers différents moyens d'autoreprésentation : monnaies, blasons, inscriptions, vocabulaire administratif. L'interprétation de ces témoignages ne fait néanmoins pas l'unanimité des spécialistes. Par exemple C. ASDRACHA, Les prétentions politiques de Palamède Gattilusio (1409-1455), seigneur d'Ainos, d'Imbros et de Samothrace, dans *Oriente e Occidente tra Medioevo ed Età Moderna : studi in onore di Geo Pitarino*, a cura di L. Balletto (Collana di fonti e studi 1, 1-2), Acqui Terme 1997, vol. 1, p. 41-45, considère que ces manifestations témoignent plutôt d'une volonté de s'affranchir politiquement de l'Empire et de revendiquer une pleine souveraineté dans les territoires placés sous leur domination. Cette vision a été notamment contestée par GANCHOU, Hélène Notara Gatelioussaina (cité n. 293), p. 152, n. 48. Un point de vue un peu plus nuancé est celui de WRIGHT, *The Gattilusio lordships* (cité n. 293), p. 114-123, qui interprète cet attachement des Gattilusio à la dynastie des Paléologues comme une forme de légitimation de leur autorité, mais sans aucun effet réel ou institutionnel.

295. N. OIKONOMIDES, Patronage in Palaiologan Mt Athos, dans *Mount Athos and Byzantine monasticism : papers from the twenty-eighth spring symposium of Byzantine studies, Birmingham, March 1994*, ed. by A. Bryer & M. Cunningham, Aldershot 1996, p. 99-111 (repris dans Id., *Society, culture and politics in Byzantium*, ed. by E. Zachariadou [Variorum CS 324], Aldershot 2005, n° XXV).

296. Voir par exemple F. KONDYLI, Power in the late Byzantine frontiers (fourteenth-fifteenth centuries), *Annual of the British school at Athens* 112, 2017, p. 309-339, qui ignore la plupart des travaux récents sur la question, en particulier ceux publiés en français.



d'un représentant impérial à leurs côtés, du moins dans le cas de la ville de Christoupolis qu'ils tenaient par concession impériale<sup>297</sup>.

Ces exemples, qui doivent être complétés par d'autres témoignages encore<sup>298</sup>, fournissent une vision beaucoup plus nuancée de l'organisation territoriale de l'Empire et de l'articulation entre centre et provinces à l'époque Paléologue. Ils contredisent en tout cas l'idée longtemps acceptée d'un amenuisement de la capacité du souverain à contrôler les territoires éloignés de sa capitale et d'une « féodalisation » dans le sens d'une atomisation de différents pouvoirs souverains.

Plus largement, cette question conduit à s'interroger sur le statut d'autres principautés qui sont *de facto* autonomes, mais qui font partie du système impérial dans la mesure où elles reconnaissent, de manière plus ou moins indirecte, l'autorité de Constantinople (à travers par exemple l'inscription de leurs souverains dans une hiérarchie établie par l'empereur byzantin)<sup>299</sup>. La nature de leurs rapports avec l'État des Paléologues est parfois ambiguë et nécessite encore d'être étudiée en détail. Quoi qu'il en soit, il convient de prendre en compte la coexistence de cette pluralité d'États et l'évolution de leurs rapports avec Constantinople afin de mieux comprendre les transformations et mutations que connaît l'exercice de l'autorité souveraine tout au long de cette période. En effet, certains de ces souverains de l'espace balkanique et égéen évoluent de la revendication d'un pouvoir autonome au statut de co-participants de l'autorité impériale dans leur territoire, témoignant ainsi de la plasticité des modes d'exercice du pouvoir souverain et, par conséquent, du concept d'État à l'époque envisagée.

Un dernier point conforte cette nouvelle lecture du fonctionnement de l'État byzantin et de l'exercice de l'autorité à la fin du Moyen Âge : l'évolution de la fiscalité. Même si la fiscalité de la période paléologue est un champ qui a fait l'objet d'une riche littérature, elle a été étudiée en particulier pour les règnes des premiers empereurs de la dynastie, de Michel VIII à Andronic III, soit de 1261 à 1341<sup>300</sup>. Le déclenchement de la deuxième guerre civile (1341-1347) et l'irruption de la peste noire (1347) ont constitué pour la plupart des historiens des éléments de crise tellement aigus qu'ils en ont conclu à la désarticulation du système fiscal à partir du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>301</sup>. Seuls les travaux de

297. Il s'agit de Michel Astras, fils de Georges Synadènos Astras, ancien gouverneur de Lemnos et de Thessalonique, dépêché par l'empereur Andronic IV vers 1376 auprès du *mégas primmikèrios* Jean, seigneur de Christoupolis : ESTANGŪI GÓMEZ, *Byzance face aux Ottomans*, p. 147, n. 121.

298. Voir par exemple le cas de l'*épi tou kanikleïou* Manuel Angélos, envoyé par Jean V auprès du seigneur d'Ainos Jean Libadarios à partir de 1356 : Th. GANCHOU, *Autonomie locale et relations avec les Latins à Byzance au XIV<sup>e</sup> siècle* : Ioánnès Limpidarios/Libadarios, Ainos et les Draperio de Péra, dans *Chemins d'outre-mer : études d'histoire sur la Méditerranée médiévale offertes à Michel Balard*, textes réunis par D. Coulon *et al.* (Byzantina sorbonensia 20), Paris 2004, vol. 1, p. 353-374, ici p. 370.

299. Voir *supra* partie 2, en particulier p. 33-35.

300. Sur la fiscalité foncière et agraire, voir l'étude fondamentale de A. LAIOU, *Peasant society in the late Byzantine Empire : a social and demographic study*, Princeton 1977, qui traite essentiellement de la période allant du milieu du XIII<sup>e</sup> au milieu XIV<sup>e</sup> siècle. La même chronologie est envisagée dans des travaux portant sur des aspects plus techniques : voir par exemple J. LEFORT, *Fiscalité médiévale et informatique : recherche sur les barèmes pour l'imposition des paysans byzantins au XIV<sup>e</sup> siècle*, *Revue historique* 512, 1974, p. 315-356, où le *praktikon* le plus récent analysé date de 1341.

301. Voir par exemple A. LAIOU & C. MORRISON, *The Byzantine economy*, Cambridge 2007 : « After the 1340s, the state abandoned any semblance of its traditional role [dans l'économie, et donc du point de vue de la fiscalité] ». Le même schéma est repris par A. KONTOGIANNOPOULOU, *La fiscalité à*

Oikonomidès sur les influences de la fiscalité ottomane sur la fiscalité byzantine du début du xv<sup>e</sup> siècle et ceux de Matschke sur les conséquences de la bataille d'Ankara (1402) sont venus combler en partie cette lacune<sup>302</sup>.

Les conclusions auxquelles étaient arrivés la plupart des spécialistes venaient confirmer l'idée générale que l'on avait de l'Empire à l'époque des Paléologues, à savoir celle d'un État en pleine déliquescence. Dans une démarche presque déterministe, l'attention avait surtout été portée sur l'accroissement de concessions et privilèges à l'aristocratie et aux monastères, ainsi que sur l'octroi de nombreux avantages fiscaux aux marchands latins, phénomènes qui avaient été interprétés comme la preuve d'un pouvoir impérial affaibli et aux abois, dépendant désormais de l'aide des puissances occidentales pour faire face à ses ennemis. Le travail de Patlagean, auquel nous avons déjà longuement fait allusion, est venu nuancer cette approche, mais ce sont surtout des recherches récentes sur la fiscalité du dernier siècle paléologue qui permettent de proposer un point de vue très différent.

Ces recherches ont bénéficié de la publication des derniers actes conservés dans les archives de l'Athos, et en particulier de ceux du monastère de Vatopédi, très nombreux pour la période allant de 1350 à 1453<sup>303</sup>. Mis à part des aspects plus techniques, elles illustrent la capacité de l'empereur à redistribuer les ressources fiscales non pas seulement à Constantinople, mais dans l'ensemble des territoires se trouvant sous sa domination, y compris dans le Péloponnèse, et surtout à révoquer des privilèges et à confisquer des terres détenues par les puissants<sup>304</sup>. Si l'on peut dégager une caractéristique marquante de la fiscalité de ce dernier siècle de l'histoire byzantine, ce n'est certes pas l'accroissement des privilèges demeurant aux mains des puissants, mais une augmentation de la pression fiscale, y compris sur l'aristocratie et les monastères. Par ailleurs, la mainmise du pouvoir central sur le calcul et le prélèvement des taxes, ainsi que l'affermage de certaines recettes, sont des éléments qui reflètent à leur tour des transformations profondes dans le fonctionnement et dans la gestion de l'État<sup>305</sup>. Nous pensons que ces transformations doivent sans doute

Byzance sous les Paléologues (13<sup>e</sup>-15<sup>e</sup> siècles) : les impôts directs et indirects, *REB* 67, 2009, p. 5-57 en particulier p. 50 (« la diminution du nombre des impôts à partir du milieu du 14<sup>e</sup> siècle, et notamment au 15<sup>e</sup> siècle, est un indice de la dévastation que les finances publiques avaient subie pendant les guerres civiles, la fiscalité ne pouvant plus fonctionner régulièrement »).

302. N. ΟΙΚΟΝΟΜΙΔΗΣ, Le haradj dans l'Empire byzantin du xv<sup>e</sup> siècle, dans *Actes du I<sup>er</sup> congrès international des études balkaniques et sud-est européennes. 3, Histoire v-xv ss., xv-xvii ss.* Sofia 1969, p. 681-688 (repris dans ID., *Documents et études sur les institutions de Byzance, VII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.* [Variorum CS 47], London 1976, n° XIX) ; ID., Ottoman influence on late Byzantine fiscal practice, *Südost-Forschungen* 45, 1986, p. 1-24 ; K.-P. MATSCHKE, *Die Schlacht bei Ankara und das Schicksal von Byzanz* (Forschungen zur mittelalterlichen Geschichte 29), Weimar 1981.

303. Cf. *Actes de Vatopédi 2* et *Actes de Vatopédi 3*.

304. ESTANGÜI GÓMEZ, *Byzance face aux Ottomans*, p. 167-184, 242-253, 327-337, 455-498 ; voir aussi SMYRLIS, *The state, the land* (cité n. 271).

305. Sur l'affermage de l'impôt à cette époque, voir ΟΙΚΟΝΟΜΙΔΗΣ, *Hommes d'affaires* (cité n. 277), p. 78 ; K.-P. MATSCHKE, Situation, Organisation und Aktion der Fischer von Konstantinopel und Umgebung in der byzantinischen Spätzeit, *Byzantinobulgarica* 6, 1980, p. 281-289 ; GANCHOU, Giacomo Badoer (cité n. 283), p. 93, ou plus récemment K.-P. MATSCHKE, Rechtliche und administrative Organisation der Warenversorgung im byzantinischen Raum : die Strukturen des 13. bis 15. Jahrhunderts, dans *Handelsgüter und Verkehrswege. Aspekte der Warenversorgung im östlichen Mittelmeerraum (4. bis 15. Jahrhundert) : Akten der Internationalen Symposions Wien, 19.-22. Oktober 2005*, hrsg. von E. Kislinger et al. (Veröffentlichungen zur Byzanzforschung 18), Wien 2010,

s'expliquer par ce renouvellement des élites, qui correspond à l'essor d'un groupe de marchands et d'hommes d'affaires, au détriment de l'ancienne aristocratie foncière.

Ces changements qui s'opèrent au cœur de la société byzantine et qui ont certainement provoqué d'intenses mutations de l'État ne constituent pas en soi des phénomènes de progrès, même si l'historiographie tend par ailleurs à les identifier comme des éléments de modernisation ; ils ne reflètent pas non plus un changement d'échelle de la puissance souveraine, ni la transformation de l'Empire en une cité-État. De même que la politique de privilèges et de concessions fiscales aux aristocrates et aux monastères témoigne d'une participation de ces élites à l'exercice du pouvoir, les changements que connaît l'État paléologue du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle montrent aussi une évolution dans l'exercice de l'autorité et dans le rapport entre le souverain et les élites. Ces changements sont certes en lien avec le rétrécissement territorial de l'État et la nature de ses ressources économiques, mais ne traduisent pas un affaiblissement de la fonction souveraine, ni une disparition de l'idéologie impériale.

## 6. BYZANTINS ET OTTOMANS, DEUX EMPIRES RIVAUX ?

L'histoire byzantine de la période du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle est indéniablement marquée par la question de l'essor des Ottomans et de leur conquête de l'Asie Mineure puis des Balkans. Durant cette période, tous les aspects de la vie de l'Empire – politiques, économiques, culturels – sont affectés par ce phénomène d'expansion et de consolidation de la domination ottomane. Traditionnellement, on a souvent représenté ce processus comme l'affrontement entre deux Empires, l'un vieux et affaibli, l'autre jeune et vigoureux. Ce schéma apparaît déjà sous la plume de Gibbon : « From the petty quarrels of a city and her suburbs, from the cowardice and discord of the fallings Greeks, I shall now ascend to the victorious Turks, whose domestic slavery was ennobled by martial discipline, religious enthusiasm, and the energy of the national character. »<sup>306</sup> Or, très tôt, cet affrontement se doubla aussi d'une lutte « civilisationnelle » entre l'Europe chrétienne et le monde musulman, une lutte qui remonterait aux premières conquêtes islamiques du VII<sup>e</sup> siècle, contre lesquelles l'Empire byzantin avait agi en tant que véritable rempart<sup>307</sup> ; après 1453, ce fut le tour des autres puissances occidentales de lutter contre ce nouvel Empire turc et musulman et de façonner ce que la tradition historiographique a qualifié de « civilisation occidentale »<sup>308</sup>.

p. 205-221. Pour la période immédiatement antérieure au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, voir D. KYRITZÈS, Allocation, collection et affermage des impôts à Byzance aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles : données et questions, dans *Lire les Archives de l'Athos* (cité n. 272), p. 233-242.

306. GIBBON, *History* (cité n. 10), vol. 7, p. 248. Pour une lecture semblable et plus récente, voir OSTROGORSKY, *Histoire de l'État* (cité n. 84), p. 558 : « L'Empire épuisé n'était plus en mesure d'opposer une résistance, et [...] le reste de la Thrace, que les guerres civiles avaient vidée de ses dernières forces, fut abandonnée à l'ennemi. [...] Le nouveau sultan Mourad I<sup>er</sup> (1362-1389), homme d'État énergique et remarquable capitaine, poursuivit la conquête des Balkans avec une énergie plus grande encore que son père, Orkhan. »

307. Voir par exemple LEMERLE, *Présence* (cité n. 3), p. 258 : « Il est vrai que [l'Empire grec] a arrêté les Arabes dont l'assaut vint se briser sur les murailles de Constantinople (le sort de l'Europe, s'ils l'avaient prise, en eût été changé), et qu'il a longtemps contenu les Turcs. »

308. En France, ce concept de civilisation a été défini par F. BRAUDEL, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris 1949. Pour une révision de cette question et une

Pour une grande partie de l'historiographie grecque et des autres pays balkaniques, l'histoire ottomane est aussi celle de la domination d'un Empire turc et musulman sur leurs nations, héritières des différents États, royaumes et principautés qui se formèrent entre le XII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle. Selon cette interprétation, la conquête ottomane serait venue interrompre l'évolution « naturelle » de ces États pour les soumettre à un « joug » politique jusqu'à leur « libération » à partir du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>309</sup>. Dans le cas de la Grèce, cette revendication porte sur l'État des Paléologues, considéré comme la dernière phase de l'histoire de l'Empire byzantin et le prédécesseur de l'État grec contemporain<sup>310</sup>; cette vision a conduit à qualifier la période ottomane de Τουρκοκρατία, c'est-à-dire de « domination turque », et à la décrire comme une époque obscure de soumission du peuple grec<sup>311</sup>. Cette tradition historiographique, fortement marquée par une idéologie nationaliste, est venue corroborer la conception réductrice que les auteurs occidentaux ont promue de l'histoire de l'Empire ottoman. Même si ces interprétations commencent depuis quelques décennies à être nuancées<sup>312</sup>, l'usage indistinct des termes Turc, Ottoman et musulman montre à quel point le sens de ces notions est encore peu clair et leur emploi approximatif, y compris dans le contexte de la recherche scientifique, reproduisant une vision simpliste de ce qu'est l'Empire ottoman et de la manière dont il a succédé à l'Empire byzantin. Dans les lignes qui suivent, on veillera à utiliser le terme « Turc » dans un sens strictement ethnique, pour désigner les différents peuples nomades venus d'Asie centrale et installés à partir du XI<sup>e</sup> siècle en Asie Mineure; « ottoman » sera réservé à ce qui est lié à l'État fondé par Osman en Bithynie au début du XIV<sup>e</sup> siècle; enfin « musulman » s'appliquera à une appartenance religieuse, si bien que les convertis à l'islam ne deviennent pas pour autant des « Turcs », mais peuvent s'incorporer aux « Ottomans » s'ils passent sous leur domination politique.

Cette manière de penser et d'étudier l'histoire ottomane a eu pour conséquence non seulement d'offrir une lecture trop schématique de l'expansion de cet Empire, en termes de conquête islamique des États chrétiens d'Europe orientale, mais elle a de surcroît

présentation du débat historiographique actuel, voir B. DUFAL, Faire et défaire l'histoire des civilisations, dans *Les Grecs, les Arabes et nous : enquête sur l'islamophobie savante*, sous la dir. de P. Büttgen et al., Paris 2010, p. 317-358.

309. Sur cette question, voir le bilan historiographique dressé par Oliver Jens Schmitt dans O. J. SCHMITT, Introduction : the Ottoman conquest of the Balkans : research questions and interpretations, dans *The Ottoman conquest of the Balkans : interpretations and research debates*, ed. by O. J. Schmitt (Philosophisch-historische Klasse. Sitzungsberichte 872), Wien 2015, p. 7-44, en particulier p. 33-35.

310. Sur cette lecture linéaire de l'histoire byzantine, voir *supra* partie 5 ; sur la question des débats autour de l'identité hellénique, voir *supra* partie 1. Une preuve de cette volonté d'établir un lien entre l'État des Paléologues et l'État grec contemporain est fournie par le nom de Constantin XII parfois donné au roi Constantin I<sup>er</sup> de Grèce (1913-1917, 1920-1922). Plus proche de nous, signalons l'installation de statues de l'empereur Constantin XI Paléologue dans des lieux de mémoire : la dernière a été placée devant l'église métropolitaine du Pirée en juin 2020.

311. Dans un entretien au journal *To Βήμα* du 3 avril 2010, l'historienne Hélène Ahrweiler déclarait : « ο ελληνικός μεσαίωνας είναι η Τουρκοκρατία. Τα 400 χρόνια Τουρκοκρατίας » (« le Moyen Âge grec est la période de la domination turque. Les 400 ans de la domination turque ») : <https://www.tovima.gr/2010/04/03/culture/b-eleni-glykatzi-arbelor-b-br-eimaste-oloi-byzantinoi/> (consulté le 15-10-2021).

312. Voir la bibliographie citée par SCHMITT, Introduction (cité n. 309), p. 23, n. 48.

facilité son appropriation par l'historiographie nationaliste en Turquie, qui en a fait une phase glorieuse de l'histoire du peuple turc<sup>313</sup>. Cette appropriation de l'histoire ottomane par l'historiographie turque est encore un avatar de l'idéologie nationaliste et ne fait que déformer davantage la compréhension de cette période, brouillant notre capacité d'analyse. Dans un article paru en 2009 et dans une série de conférences au Collège de France prononcées en 2017-2021, l'historien Edhem Eldem a attiré l'attention sur le danger de laisser le monopole de l'histoire ottomane à l'historiographie turque et souligne l'incapacité des discours nationaux à saisir la complexité de l'Empire, ou plutôt des Empires<sup>314</sup>. En effet, les significations que le discours nationaliste a accordées à une certaine terminologie, « peuple », « nation » ou « patrie », sont tout à fait inadéquates pour comprendre ce qu'est un Empire et empêchent de décrire la pluralité et l'hétérogénéité des structures politiques et sociales qui le composent : les empires se caractérisent fondamentalement par leur capacité à intégrer des populations de cultures très différentes au sein d'une société qui a vocation à être composite<sup>315</sup>.

### *La bataille de Bapheus et la fondation de l'Empire ottoman*

L'émergence des Ottomans s'inscrit dans un phénomène plus vaste de reconfiguration de l'espace politique de l'Asie Mineure à la suite de l'irruption des Mongols dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>316</sup> : la conquête du sultanat seldjoukide de Rûm, qui contrôlait les parties centrale et orientale de l'Asie Mineure, provoqua le déplacement de groupes de populations turques vers l'Ouest, dans les régions situées sous la domination de l'Empire de Nicée, puis de l'Empire byzantin. Ce processus de migration de tribus turques, sous la contrainte de l'expansion mongole, conduisit à la formation de plusieurs principautés, connues sous le nom de *beyliks*, dont quelques-unes acquièrent une certaine importance (Karaman, Germiyan, Mentеше, Jandar). Dans un premier temps, celle qui était dirigée par les Ottomans ne fit pas partie des plus puissantes, en raison de son emplacement très proche des territoires byzantins.

313. Ce schéma traditionnel apparaît dans les travaux de Mehmet Fuat Köprülü au début du XX<sup>e</sup> siècle : voir par exemple M. F. KÖPRÜLÜ, *Les origines de l'Empire ottoman*, Paris 1935. Puis, même si le régime kémaliste avait essayé de prendre de la distance par rapport au passé impérial récent, le contexte politique actuel en Turquie a favorisé une réappropriation et une réinterprétation de l'histoire ottomane. En 2009 a été inauguré un musée sur la conquête de Constantinople en 1453 (« Panorama 1453 Tarih Müzesi »), qui célèbre la prise de la capitale byzantine par les armées ottomanes comme un haut fait de l'histoire de la nation turque.

314. E. ELDEM, Greece and the Greeks in Ottoman history and Turkish historiography, *The historical review = La revue historique* 6, 2009, p. 27-40. Ses cours sont disponibles en ligne : [https://www.college-de-france.fr/site/edhem-eldem/\\_course.htm](https://www.college-de-france.fr/site/edhem-eldem/_course.htm).

315. Sur cette question, voir l'ouvrage de J. BURBANK & F. COOPER, *Empires : de la Chine ancienne à nos jours*, Paris 2011 (trad. français de l'original : *Empires in world history : power and the politics of difference*, Princeton 2011) et leur définition de l'Empire : « Les empires sont de vastes unités politiques, expansionnistes ou conservant le souvenir d'un pouvoir étendu dans l'espace, qui maintiennent la distinction et la hiérarchie à mesure qu'elles incorporent de nouvelles populations » (p. 23). Même si nous ne sommes pas entièrement d'accord avec cette définition, qui rattache la notion d'empire à celle d'une domination territoriale, Burbank et Cooper soulignent la capacité des empires à gérer la diversité et à diriger des sociétés plurielles.

316. Pour ces événements, voir D. KOROBENIKOV, *Byzantium and the Turks in the thirteenth century*, Oxford 2014, p. 170-216.

Le cas de la montée en puissance des Ottomans est particulièrement complexe, dans la mesure où la construction de leur Empire est étroitement liée au processus de rétrécissement territorial de l'Empire byzantin, au point de donner l'impression que l'un prend la place de l'autre. Contrairement à d'autres peuples fondateurs d'empire, leur émergence n'a pas lieu dans une région périphérique et isolée, mais sur un territoire relativement proche du cœur de l'Empire byzantin, Constantinople, une région habitée majoritairement par une population hellénophone<sup>317</sup> : la partie sud-orientale de la Bithynie, au sud de la boucle du fleuve Sangarios (aujourd'hui Sakarya)<sup>318</sup>. C'est là que s'établit, à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, le fondateur de la dynastie, Osman, premier sultan selon la tradition transmise par les chroniques ottomanes<sup>319</sup>. Les spécialistes se sont en effet depuis longtemps accordés pour placer la fondation de l'Empire à cette époque, précisément après une victoire remportée par Osman face aux Byzantins à un endroit appelé Bapheus, situé à proximité de la ville de Nicomédie. C'est l'historien byzantin Georges Pachymères qui s'en fait l'écho au chapitre 25 du livre X de son *Histoire* :

*En effet, le 27 du mois de juillet, du côté de Bapheus, un endroit qui se trouve près de l'admirable Nicomédie, Osman, accompagné des siens, qui se comptaient en de très nombreux milliers, survint subitement, ou plutôt... Mais il faut reprendre le récit à son début.*<sup>320</sup>

Pachymères raconte alors deux autres épisodes : premièrement l'affrontement entre deux chefs turcs, Halès Amourios, et Mélék Masour, fils du sultan seldjoukide 'Izz al-Dīn, qui s'était réfugié à Constantinople entre 1262 et 1264/1265, et deuxièmement la crue du Sangarios, qui déplaça le lit du fleuve, détruisant les défenses des Byzantins contre les expéditions des Turcs établis de l'autre côté du fleuve. Ensuite, Pachymères mentionne à nouveau Osman et, après avoir décrit les raids menés par lui dans la région, ainsi qu'une embuscade d'un autre groupe d'ennemis contre les troupes byzantines cantonnées là, il parle de l'affrontement qui eut lieu à Bapheus :

*Mais alors survint Osman ; il menait les siens et menait beaucoup d'autres liés par une alliance, des hommes accourus autrefois des régions de la Paphlagonie par fureur belliqueuse ; ils étaient prêts à anéantir et à enlever avec une grande audace ce qui se présenterait ; il les regroupa tous là. [Suit la description de la bataille et la défaite du général byzantin Léon Mouzalôn]*<sup>321</sup>

317. Contrairement à une vision classique qui veut que les empires tombent sous l'invasion de peuples « barbares » et installés dans des régions périphériques, comme ce serait le cas de l'Empire romain d'Occident, conquis par des peuples germaniques, ou de l'Empire chinois des Song, tombé sous les coups des Mongols de Gengis Khan. Cette vision classique est celle qu'a adoptée G. MARTINEZ-GROS, *Breve histoire des empires : comment ils surgissent, comment ils s'effondrent*, Paris 2014.

318. Le premier territoire contrôlé par Osman vers 1300 correspondait à la localité de Söyüt et aux régions de Domanitch et d'Ermeni Beli : voir I. BELDICEANU, *Les débuts : Osmân et Orkhân*, dans *Histoire de l'Empire ottoman*, sous la dir. de R. Mantran, Paris 1989, carte p. 16. Pour plus de détails sur l'installation des Ottomans dans cette région, voir R. P. LINDNER, *Explorations in Ottoman prehistory*, Ann Arbor 2007, p. 35-56.

319. Soulignons que la plupart de ces chroniques datent d'une époque beaucoup plus tardive, de la fin du XV<sup>e</sup> et du début du XVI<sup>e</sup> siècle.

320. Pachymeres X, 25, vol. 4, p. 359, l. 4-7.

321. *Ibid.*, p. 367.

Si le mois (juillet) et le jour (27) ne semblent pas faire de doute, l'année de cette bataille a été diversement placée : en 1299 ou en 1302. La question pourrait n'avoir qu'une importance relative, si elle n'indiquait pour la plupart de l'historiographie sinon la date de fondation de l'Empire ottoman, du moins le premier événement décisif de son histoire<sup>322</sup>. Le lien qui est fait entre le début de l'Empire et une victoire considérée comme décisive face aux Byzantins mérite d'être souligné, car il conforte le schéma classique qui conçoit l'émergence et la formation de l'Empire ottoman comme un processus d'expansion militaire et de conquête<sup>323</sup>.

Dans un article récent, Failler, éditeur et traducteur de l'*Histoire* de Pachymères, est revenu sur ce chapitre 25 du livre X<sup>324</sup>. Il a notamment proposé une nouvelle interprétation de la structure chronologique de ce passage, en distinguant très clairement d'un côté l'affrontement entre Halès Amourios et Mèlèk Masour, les attaques du premier contre le territoire byzantin et la crue du Sangarios, événements qui ont dû avoir lieu dans les années 1295-1299, et, d'un autre côté, la victoire d'Osman à Bapheus le 27 juillet 1302. Cette nouvelle lecture de tout ce passage permet non seulement de dissocier la crue du Sangarios de la victoire d'Osman, mais explique pourquoi certains historiens avaient hésité entre 1299 et 1302 pour la date de la bataille<sup>325</sup>. Plus important encore, elle montre l'importance relativement mineure accordée par Pachymères à cet événement et souligne le rôle secondaire que jouait à l'époque Osman, en particulier à côté d'autres chefs turcs comme Halès Amourios. D'ailleurs, Failler attire l'attention sur un élément qui a depuis toujours troublé l'historiographie, à savoir le fait que la bataille de Bapheus n'est mentionnée par aucune source ottomane, même celles qui sont plus tardives. Elle n'est pas citée non plus par Nicéphore Grégoras, chroniqueur un peu postérieur à Pachymères, qui reprend en bonne partie le récit de ce dernier pour la partie de son *Histoire* qui couvre la même période. Ce silence et le fait que cet événement ne soit rapporté que par un seul auteur contemporain suggèrent le peu d'impact que cette victoire eut en son temps et

322. Aujourd'hui, la recherche scientifique s'accorde pour placer la date de fondation de l'État ou de l'Empire ottoman vers 1299, mais sans beaucoup de certitude : cf. J. H. KRAMERS & E. A. ZACHARIADOU, 'Othmānli, dans *Encyclopédie de l'Islam*, 8, Paris – Leiden 1995<sup>2</sup>, p. 194-195. L. T. DARLING, Origine des Ottomans, dans *Dictionnaire de l'Empire ottoman*, sous la dir. de F. Georgeon, N. Vatin, G. Veinstein (†), avec la collab. de E. Borromeo, Paris 2015, p. 882-886, ici p. 882. Pour une discussion plus détaillée de cette chronologie, voir LINDNER, *Explorations* (cité n. 318), p. 81-116. Pour la signification historique accordée à la bataille de Bapheus, voir par exemple H. INALCIK, *The Ottoman Empire. The classical age 1300-1600*, London 1973, p. 30 : « it was after this victory of 1302 that the Ottoman principality became truly established. »

323. Sur cette question, voir la mise à jour proposée par SCHMITT, Introduction (cité n. 309), qui évoque les différents schémas proposés depuis la publication de l'influente monographie de P. WITTEK, *The rise of the Ottoman Empire*, London 1938, jusqu'à aujourd'hui.

324. A. FAILLER, Les origines de l'Empire ottoman et la bataille de Bapheus (1302), *REB* 77, 2019, p. 175-202.

325. Comme le montre Failler (*ibid.*, p. 187-188) la date de 1299 a été reprise par l'historiographie à partir de la chronologie établie par Pierre Poussin, premier éditeur de Pachymères : *Georgii Pachymeris Andronicus Palaeologus sive Historia rerum ab Andronico seniore in imperio gestarum usque ad annum ejus aetatis undequinquagesimum*, interprete P. Possino, Romae 1669, p. 849. La date de 1299 avait été corrigée en 1302 par A. FAILLER, Pachymeriana alia. 1, Une crue du Sangarios en 1302, *REB* 51, 1993, p. 237-248, en raison de son rapprochement erroné entre la crue du Sangarios et la bataille de Bapheus.

le rôle très discret d'Osman et des Ottomans, non pas seulement au début du XIV<sup>e</sup> siècle mais encore à l'époque où écrivait Grégoras, soit dans les années 1330<sup>326</sup>.

*Le souverain ottoman au XIV<sup>e</sup> siècle, primus inter pares*

L'obscurité qui entoure la figure d'Osman, mort selon toute vraisemblance entre 1323 et 1324, en dit long sur le statut de sa principauté et la portée de ses conquêtes : même si peu de temps après, les Ottomans s'emparent de la petite ville de Brousse (6 avril 1326), leur domination ne s'étend guère au-delà de cette région de la Bithynie méridionale<sup>327</sup>. De même, rien ne suggère qu'Osman ait revendiqué une autorité supérieure à celle des autres chefs turcs de la région, en portant par exemple le titre de sultan, comme la tradition historiographique l'a souvent affirmé : Irène Beldiceanu-Steinherr a déjà montré que cette titulature ne correspond qu'à une reconstitution très tardive, proposée par les chroniques ottomanes de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, et qu'Osman, de même que ses successeurs immédiats, n'exerçait qu'un pouvoir de *primus inter pares*<sup>328</sup>. Cette historienne soulève également un point essentiel qui semble avoir caractérisé les expéditions militaires des Turcs et tout particulièrement celles d'Osman contre l'Empire byzantin : la participation de chefs et de contingents chrétiens. Beldiceanu-Steinherr a, par exemple, évoqué le cas d'un certain Michel le Glabre (Köse Mikhâl), seigneur chrétien établi dans une région proche de celle contrôlée par Osman, qui prit part aux campagnes de ce dernier<sup>329</sup>. Le passage de Pachymères traduit ci-dessus fait peut-être allusion à l'hétérogénéité des troupes réunies autour d'Osman lorsqu'il mentionne des « hommes accourus autrefois des régions de la Paphlagonie », qui sont venus se rallier à lui en créant des liens de fidélité. Un grand nombre d'historiens ont souligné la diversité des populations d'Asie Mineure à l'époque et surtout l'importance de l'élément chrétien<sup>330</sup> : le fait que Pachymères désigne un peu

326. Sous l'influence du récit de Pachymères, Grégoras donne une liste d'émirs qui ravageaient à l'époque les régions byzantines de l'Asie Mineure : Osman apparaît parmi six autres, dont Halès Amourios (Gregoras, ed. Schopen, vol. 1, p. 214, l. 14 – 215, l. 2).

327. À ce propos, soulignons la conclusion de I. BELDICEANU-STEINHERR, La conquête de la Bithynie maritime, étape décisive dans la fondation de l'État ottoman, dans *Byzanz als Raum : zu Methoden und Inhalten der historischen Geographie des östlichen Mittelmeerraumes*, hrsg. von K. Belke et al. (Veröffentlichungen der Kommission für die *Tabula Imperii Byzantini* 7), Wien 2000, p. 21-34, ici p. 27, qui montre à partir de l'étude des registres fiscaux le territoire, assez restreint, que contrôlait réellement Osman et qui n'incluait pas les régions de Nicée ni de Nicomédie.

328. I. BELDICEANU-STEINHERR, Analyse de la titulature d'Orhan sur deux inscriptions de Brousse, *Turcica* 34, 2002, p. 223-240 ; sur la nature de l'autorité de ces premiers souverains ottomans, voir I. BELDICEANU-STEINHERR & R. ESTANGÜI GÓMEZ, Autour du document de 1386 en faveur de Radoslav Sablja (Şabya/Sampias) : du beylicat au sultanat, étape méconnue de l'État ottoman, *Turcica* 45, 2014, p. 159-186, en particulier p. 178-181.

329. Voir par exemple BELDICEANU, Les débuts (cité n. 318), p. 30 : elle constate également la présence dans un registre de legs pieux de 1454-1455 concernant la province de Khüdavendigâr (région autour de Brousse) de la mention des biens d'un timariote chrétien nommé Anastos, qui pourrait avoir vécu au début du XIV<sup>e</sup> siècle. Voir aussi C. KAFADAR, *Between two worlds : the construction of the Ottoman state*, Berkeley – Los Angeles – London 1995, p. 382-383.

330. La bibliographie est très abondante ; voir par exemple C. CAHEN, Une famille byzantine au service des Seldjoukides d'Asie Mineure, dans *Polychronion : Festschrift Franz Dölger zum 75. Geburtstag*, hrsg. von P. Wirth (Forschungen zur griechischen Diplomatie und Geschichte 1), Heidelberg 1966, p. 145-149 ; D. A. KOROBEINIKOV, Orthodox communities in Eastern Anatolia in the thirteenth



plus loin les troupes d'Osman par le terme de « Perses », dont la signification serait selon Dimitri Korobeinikov très générique<sup>331</sup>, peut en effet suggérer la présence d'un grand nombre de chrétiens dans leurs rangs. De même, la distinction opérée par Pachymèrès entre les hommes d'Osman (« les siens ») et « d'autres liés par une alliance » fait plutôt penser à une sorte de coalition réunie dans le but de piller et d'attaquer cette région de l'Empire byzantin, mais nullement à la construction d'une structure politique déjà bien consolidée dans laquelle Osman aurait un rôle hégémonique.

Les derniers travaux sur les sources contemporaines des débuts de l'État ottoman relativisent donc le rôle politique de ses premiers souverains, le comparant à celui d'autres chefs turcs de la partie occidentale de l'Asie Mineure; ils en concluent même au statut plutôt secondaire de la dynastie ottomane par rapport par exemple à celles de Germiyan ou d'Aydin. En effet, si on laisse de côté le récit triomphal véhiculé par les chroniques de la fin du xv<sup>e</sup> siècle, rien ne laisse penser à un statut particulier de la principauté ottomane; au contraire, tous les indices suggèrent une situation plutôt modeste, le souverain ottoman réussissant tout au plus à fédérer divers groupes d'hommes établis dans ces contrées du sud de la Bithynie, dont la stabilité avait été profondément bouleversée par l'irruption des Mongols et par l'opposition d'une grande partie de la population autochtone au régime des Paléologues.

Ces derniers travaux sur les débuts de l'histoire ottomane viennent donc relativiser la lecture proposée par les premières chroniques ottomanes (datant de la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle), reprise par la plupart de l'historiographie jusqu'à récemment. Cette lecture privilégiait un schéma téléologique selon lequel les victoires des premiers souverains portaient déjà les signes avant-coureurs de leur formidable expansion future. Selon cette vision, la construction de l'Empire ottoman était donc essentiellement liée à l'expansion militaire face à l'Empire byzantin : la défaite byzantine à Pélékanon en 1329 et les prises de Nicée en 1331 et de Nicomédie en 1337 apparaissaient ainsi comme des jalons fondamentaux de la progression ottomane, avant la conquête du port de Gallipoli en 1354, qui marquait le début de l'expansion sur le continent européen. Les travaux de

and fourteenth centuries. 1, The two patriarchates : Constantinople and Antioch, *Al-Masâq : Islam and the medieval Mediterranean* 15, 2003, p. 197-214; S. MÉTIVIER, Les Maurozômèi, Byzance et le sultanat de Rûm : note sur le sceau de Jean Comnène Maurozômès, *REB* 67, 2009, p. 197-207; EAD., Byzantium in question in 13<sup>th</sup>-century Seljuk Anatolia, dans *Liquid & multiple : individuals & identities in the thirteenth-century Aegean*, ed. by G. Saint-Guillain & D. Stathakopoulos (MTM 36), Paris 2012, p. 235-257.

331. D. A. КОРОБЕИНИКОВ, How "Byzantine" were the early Ottomans? Bithynia in ca. 1290-1450, dans *Османский мир и османистика : сборник статей к 100-летию со дня рождения А. С. Тверитиновой (1910-1973)* [*Le monde ottoman et les études ottomanes : à la mémoire de A. S. Tveritina (1910-1973)*], составители и ответственные ред. И. В. Зайцев [I. V. Zaitsev] & С. Ф. Орешкова [S. F. Oreshkova], Москва 2010, p. 215-239, ici p. 220-221 : « The Byzantines [...] sometimes called the Rumi "our Persian enemies," thus making no distinction between the Rumi and the Seljuks. » Pour une réflexion plus large sur la question de la définition des groupes de population en Asie Mineure turque, voir R. SHUKUROV, Turkoman and Byzantine self-identity : some reflections on the logic of the title-making in twelfth and thirteenth-century Anatolia, dans *Eastern approaches to Byzantium : papers from the thirty-third spring symposium of Byzantine studies, University of Warwick, Coventry, March 1999*, ed. by A. Eastmond, Aldershot 2001, p. 259-276, et ID., Christian elements in the identity of the Anatolian Turkmens (12<sup>th</sup>-13<sup>th</sup> century), dans *Cristianità d'Occidente e cristianità d'Oriente (secoli VI-XI). I* (Settimane di studio del Centro italiano di studi sull'Alto Medioevo 51), Spoleto 2004, p. 707-759.

Beldiceanu-Steinherr et, dans une moindre mesure, ceux de Heath Lowry ont nuancé cette lecture, mettant en lumière les limites de l'autorité des souverains ottomans face à d'autres acteurs politiques et proposant donc une interprétation de la construction de l'Empire moins linéaire<sup>332</sup>.

*La responsabilité de Jean Cantacuzène dans l'installation des Ottomans en Europe*

Les byzantinistes ont avancé une autre cause de la formation et de l'expansion de l'Empire ottoman, *a priori* surprenante : la responsabilité des Byzantins dans la conquête ottomane des provinces européennes, en raison de l'utilisation de troupes turques durant la deuxième guerre civile. Les spécialistes ont surtout souligné le rôle de Jean Cantacuzène, opposé à la régence dirigée par l'impératrice Anne de Savoie et le patriarche Jean Kalékas lors de la deuxième guerre civile (1341-1347). L'aristocrate aurait employé massivement des soldats d'abord de l'émirat d'Aydin, puis des Ottomans, au point de marier l'une de ses filles, Théodora, à Orhan, favorisant ainsi leur pénétration sur le continent. Ce processus aurait abouti à la conquête de Gallipoli en 1354 et au début de la conquête de la Thrace.

La décision de Cantacuzène de faire venir des mercenaires turcs a été interprétée comme une prise de risque, presque comme un acte de trahison, compte tenu de la composition de ces troupes, essentiellement musulmanes<sup>333</sup>. En dépit des tentatives de Cantacuzène pour justifier ce choix, notamment à travers l'écriture de ses *Histoires*, une longue tradition historiographique, que l'on peut faire remonter au xiv<sup>e</sup> siècle, en a fait l'un des responsables majeurs de la perte des territoires byzantins en Europe. Cantacuzène apparaît ainsi comme le premier d'une série de figures caricaturales typiques de l'histoire des Balkans à la fin du Moyen Âge : celle du traître et du collaborateur avec l'invasisseur infidèle. Ce type d'accusation est devenu un véritable argument d'opposition politique dans le cadre des sociétés chrétiennes de l'époque<sup>334</sup>.

Un passage du quatrième et dernier livre de ses *Histoires* est souvent invoqué pour montrer la responsabilité de Cantacuzène dans l'introduction des Ottomans en Europe. Il restitue un discours que Cantacuzène aurait prononcé peu après son éviction du trône, en décembre 1354, devant son gendre Jean V et quelques dignitaires<sup>335</sup>. L'ancien empereur se justifie de n'avoir pas fait la guerre aux « barbares » et en particulier à Orhan en Thrace :

332. Outre les travaux cités ci-dessus n. 328, voir aussi I. BELDICEANU-STEINHERR, La conquête d'Andrinople par les Turcs : la pénétration turque en Thrace et la valeur des chroniques ottomanes, *TM* 1, 1965, p. 439-461 ; H. LOWRY & I. E. ERÜNSAL, *The Evrenos dynasty of Yenice-i Vardar : notes & documents*, Istanbul 2009, et H. W. LOWRY & I. E. ERÜNSAL, The Evrenos dynasty of Yenice-i Vardar : a postscript, *Osmanlı araştırmaları* 33, 2009, p. 131-208.

333. F. TINNEFELD, Idealizing self-centered power politics in the Memoirs of Emperor John VI Kantakouzenos, dans *To Ελληνικόν : studies in honor of Speros Vryonis Jr. 1, Hellenic antiquity and Byzantium*, ed. by J. S. Langdon et al., New Rochelle – New York 1993, p. 347-413 : « The hero of this article [= Jean Cantacuzène] was to a high degree responsible for the victorious penetration of Turkish tribes into south eastern Europe » (p. 399). Sur le caractère apologétique de l'œuvre de Cantacuzène, voir l'article de référence de A. P. KAZHDAN, L'« Histoire » de Cantacuzène en tant qu'œuvre littéraire, *Byz.* 50, 1980, p. 279-335.

334. Voir l'article d'Oliver J. Schmitt dans ce volume (avec la bibliographie citée).

335. Kantakouzenos 4, 40, ed. Schopen, vol. 3, p. 295-299.

*Pour ma part, ce n'est pas que, par lâcheté, je vous conseille de renoncer à la guerre contre les barbares, ni que dans la haine envers eux je veuille être en reste par rapport à vous, et j'aurais avec grand plaisir moi-même écrasé tous les barbares, si j'en avais été capable, et j'aurais pensé remporter ainsi une très grande gloire et une très grande renommée en les ayant détruits.*<sup>336</sup>

Nul doute que Cantacuzène essayait de répondre aux accusations portées contre lui et son entourage, qui avaient d'ailleurs entraîné la fin de son régime : il était tenu pour responsable de l'installation de troupes turques en Thrace et de la perte des villes de l'Hellespont. En effet, lorsque Cantacuzène publiait ses *Histoires*, à la fin des années 1360, la situation s'était considérablement dégradée, et l'expansion des Ottomans dans la région avait progressé. L'écriture des *Histoires* répond à ce contexte, parallèlement à une tentative de réhabilitation de sa faction politique, celle de Philothée Kokkinos, monté à nouveau sur le trône patriarcal en 1364<sup>337</sup>. En revanche, il est très probable que Cantacuzène n'ait pas été pleinement conscient de ce potentiel danger lorsqu'il employa des troupes turques dans la guerre civile, c'est-à-dire dans les années 1340.

Le risque est ici de confondre le contexte d'écriture des *Histoires* et celui des événements racontés, et d'adopter une perspective téléologique en considérant la participation des Ottomans dans la guerre civile byzantine comme le prélude à leur future expansion dans les Balkans. Rien ne distinguait en principe l'emploi de troupes turques et ottomanes des autres troupes mercenaires comme les Alains ou les Coumans, d'emploi fréquent durant la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> et le début du XIV<sup>e</sup> siècle, ou même les Latins. Ajoutons que, dans le cas des troupes turques et ottomanes, après la campagne militaire, elles retournaient en Asie Mineure : la première installation de Turcs sur le sol thrace se produisit en 1352, à Tzympe, dans la région de l'Hellespont. À partir des calculs réalisés sur le montant des revenus accordés à ces soldats, Oikonomidès a estimé que leur nombre devait difficilement dépasser les cinq cents hommes<sup>338</sup>, un chiffre certainement très faible et surtout insuffisant pour expliquer la conquête des villes de l'Hellespont deux ans après. Dans un article récent, Estangüi Gómez est revenu sur la question, soulignant que l'opposition des populations urbaines au régime cantacuzéniste devait être la cause principale de la chute de ces villes : une situation de véritable vide de pouvoir se serait créée après la guerre civile et, surtout, après les révoltes urbaines successives qui avaient eu lieu pendant toute

336. *Ibid.*, p. 296, l. 22 – 297, l. 4.

337. La publication des *Histoires* de Cantacuzène fait partie de cette opération de réhabilitation, qui, selon nous, se déroule surtout dans les années 1360. L'étude codicologique et paléographique de ses manuscrits permet en effet de placer la composition de l'œuvre dans la première moitié de cette décennie : voir B. MONDRAIN, L'ancien empereur Jean VI Cantacuzène et ses copistes, dans *Gregorio Palamas e oltre : studi e documenti sulle controversie teologiche del XIV secolo bizantino*, a cura di A. Rigo (Orientalia venetiana 16), Firenze 2004, p. 249-296, ici p. 285-288, et plus récemment R. ESTANGÜI GÓMEZ, Pour une étude prosopographique des fonctionnaires de la chancellerie patriarcale : la carrière du secrétaire Ióannès Chrysoképhalos Holobólos (fl. 1369-† 1403), dans *Lire les Archives de l'Atchos* (cité n. 272), p. 111-186, ici p. 145-146.

338. N. OIKONOMIDES, From soldiers of fortune to Gazi warriors : the Tzympe affair, dans *Studies in Ottoman history in honour of Professor V. L. Ménage*, ed. by C. Heywood & C. Imber, Istanbul 1994, p. 239-247, ici p. 246 (repris dans *Id.*, *Society, culture and politics* [cité n. 295], n° XX). La valeur fiscale de leur concession s'élevait à 10 000 hyperpères.

la décennie des années 1340 et le début des années 1350<sup>339</sup>. Le contexte de destruction et la désaffection d'une bonne partie de la population locale envers les autorités représentant l'empereur Jean VI peuvent expliquer la facilité avec laquelle ces soldats turcs ont pu s'emparer de villes comme Gallipoli, après l'effondrement de leurs remparts à la suite du tremblement de terre survenu dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 mars 1354.

*Le souverain ottoman, un rôle de médiateur entre les mondes byzantin et turc ?*

Que les conflits internes des sociétés byzantines et, plus largement, balkaniques aient favorisé l'expansion et le renforcement de l'État ottoman, plusieurs spécialistes l'ont déjà prouvé. Dans cette perspective, la question de l'émergence d'une faction proturque ou pro-ottomane et de la participation des anciennes élites chrétiennes à la construction de l'Empire ottoman commence à être un sujet abordé par une partie de l'historiographie : les travaux récents sur les *uç-beys* et sur plusieurs membres de l'État ottoman des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles ont mis en lumière la participation de ces autres acteurs à la construction de l'Empire<sup>340</sup>. Dans le sillage des travaux de Beldiceanu-Steinherr et de Lowry, ces nouvelles recherches relativisent la prééminence des Ottomans, c'est-à-dire des membres de la dynastie, et conduisent donc à de nouvelles questions sur le statut du souverain et sur la nature de son autorité dans cette phase de l'histoire de l'Empire ottoman.

Un élément de réponse est peut-être suggéré par les relations privilégiées qu'entretenaient les membres de la dynastie d'Osman avec les empereurs byzantins. Ces relations conduisirent les Ottomans à faire partie du cercle le plus intime du souverain byzantin, notamment à travers la célébration de plusieurs mariages. La question a été abordée par Ganchou, qui a expliqué le principal intérêt pour les empereurs byzantins de conclure ce type d'alliances : la capacité des Ottomans à servir d'interlocuteurs avec les autres chefs turcs<sup>341</sup>. Ganchou ne se réfère qu'au mariage de la fille de Jean V, Irène, avec le prince Halil, fils d'Orhan, survenu en 1361, période pendant laquelle les Ottomans et d'autres chefs turcs ravageaient la Thrace et prenaient, l'une après l'autre, les différentes villes byzantines. Toutefois, ce rôle d'interlocuteur assumé par le souverain ottoman vaut aussi pour la période antérieure : l'accord de 1333 entre Andronic III et Orhan permit de faire lever le siège de la ville de Nicomédie et d'épargner les derniers territoires byzantins en

339. R. ESTANGÜI GÓMEZ, Andrinople et Didymotique aux 13<sup>e</sup>-14<sup>e</sup> siècles : derniers foyers de la grande aristocratie foncière byzantine, dans *Πόλεις και εξουσία στο Βυζάντιο κατά την εποχή των Παλαιολόγων (1261-1453)*, επιστημονική επιμ. Α. Κοντογιαννοπούλου [A. Kontogiannopoulou], Αθήνα 2018, p. 161-204, ici p. 192-201.

340. Voir par exemple H. W. LOWRY, *The shaping of the Ottoman Balkans 1350-1500 : the conquest, settlement & infrastructural development of Northern Greece*, Istanbul 2008 ; M. ΚΙΠΡΟΒΣΚΑ, The Mihaloğlu family : gazi, warriors and patrons of Dervish hospices, *Osmanlı araştırmaları* 32, 2008, p. 193-222, et plus récemment EAD., Ferocious invasion or smooth incorporation?, dans *The Ottoman conquest of the Balkans* (cité n. 309), p. 79-102.

341. Th. GANCHOU, Les chroniques vénitienes et les unions ottomanes des filles de l'empereur byzantin Jean V Palaiologos, Eirène et Maria (1358 et 1376), dans *The Byzantine-Ottoman transition in Venetian chronicles*, ed. by S. Kolditz & M. Koller (Venetiana 19), Venezia 2018, p. 163-196, ici p. 178 : « En qualité de chef suprême de la maison ottomane, Orhan n'en demeurait pas moins pour les Byzantins agressés l'unique interlocuteur susceptible de mettre fin à cette nouvelle vague de conquêtes, en parvenant potentiellement à imposer sa volonté à son fils. »

les mettant à l'abri des attaques turques<sup>342</sup>. La reprise des hostilités vers 1335 se fit en raison du départ d'Orhan, provoquant la perte de contrôle des tribus turques de la région.

Les travaux récents de Rustam Shukurov et de Korobeinikov ont montré le degré d'interaction entre les sociétés byzantine et turque et surtout la capacité de l'Empire byzantin à intégrer des populations d'origine turque<sup>343</sup>. Nous connaissons le cas de plusieurs familles notables turques qui font partie de l'aristocratie byzantine du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle<sup>344</sup>. Il est probable que l'intention des souverains byzantins envers les Ottomans ait été précisément celle-là : les attirer dans l'orbite de l'Empire, à travers la concession de cadeaux et de mariages prestigieux. À propos du mariage entre Halil et Irène Paléologina, fille de Jean V, Ganchou a attiré l'attention sur un passage de l'*Histoire* de Grégoras qui parle de la concession à Halil, à l'occasion de ce mariage, « des insignes de la succession de la souveraineté sur les Bithyniens »<sup>345</sup>. Autrement dit, l'objectif était que le souverain ottoman exerce son autorité au nom de l'empereur sur un territoire qui échappait depuis plusieurs décennies au contrôle de Constantinople. Nous avons déjà discuté ce mécanisme employé par les empereurs byzantins pour assurer la reconnaissance de leur autorité dans des régions qui n'étaient plus sous leur domination directe : c'était le cas de certaines îles et ports du nord de la mer Égée contrôlés par les Gattiluso et d'une bande côtière en Macédoine orientale tombée entre les mains des frères Alexioi<sup>346</sup>, et plus tard d'autres régions des Balkans. Il est très vraisemblable que la volonté de Jean V ait été d'intégrer les Ottomans dans ce système, avec peut-être l'idée de leur conversion au christianisme à long terme, comme ce fut le cas des autres familles turques établies dans l'Empire.

L'échec de ce projet d'intégration des Ottomans à la hiérarchie de l'Empire tient sans doute à un aspect encore très mal connu de l'historiographie actuelle : le processus d'islamisation d'une partie de la société byzantine. Les travaux d'Antonio Rigo, de Marco Fanelli et de Buket Kitapçı Bayrı sur la polémique contre l'islam et sur les vies de nouveaux martyrs chrétiens en Asie Mineure et dans les Balkans révèlent l'ampleur d'un phénomène que l'on avait sans doute sous-estimé jusqu'à présent<sup>347</sup>. Les transformations profondes

342. Kantakouzenos II, 24, ed. Schopen, vol. 1, p. 447-448.

343. R. SHUKUROV, *The Byzantine Turks 1204-1461* (The medieval Mediterranean 105), Leiden – Boston 2016, et KOROBEGINIKOV, *Byzantium and the Turks* (cité n. 316).

344. Voir par exemple V. LAURENT, Une famille turque au service de Byzance : les Mélikès, *BZ* 49, 1956, p. 349-368; E. ΖΑΧΑΡΙΑΔΟΥ [E. ZACHARIADOU], Οι χριστιανοί απόγονοι του Ιζζεδίν Καϊκαούς Β' στη Βέροια. *Μακεδονικά* 6, 1964-1965, p. 62-74; A. SAVVIDES, Late Byzantine and Western historiographers on Turkish mercenaries in Greek and Latin armies : the Turcoples/Tourkopouloi, dans *The making of Byzantine history : studies dedicated to Donald M. Nicol*, ed. by R. Beaton & C. Roueché, London 1993, p. 122-136.

345. Gregoras, ed. Bekker, vol. 3, p. 508, l. 12-14.

346. Voir *supra*, p. 71-72.

347. Voir P. ELEUTERI & A. RIGO, *Eretici, dissidenti, musulmani ed Ebrei a Bisanzio : una raccolta eresiologica del XII secolo*, Venezia 1993; B. KİTAPÇI BAYRI, *Warriors, martyrs, and dervishes : moving frontiers, shifting identities in the land of Rome, 13<sup>th</sup>-15<sup>th</sup> centuries* (The medieval Mediterranean 119), Leiden – Boston 2020; M. FANELLI, La memoria e l'immagine dei neomartiri in età paleologa, dans *Les nouveaux martyrs à Byzance. 2, Études sur les nouveaux martyrs*, réunies par A. Binggeli & S. Métivier (Byzantina Athabonensia 31), Paris 2021, p. 363-398; voir aussi les articles de Marco FANELLI et de Panagiotès ATHANASOPOULOS dans ce volume. Ces auteurs s'appuient sur les travaux déjà classiques d'Adel-Théodore Khoury, Gyula Moravcsik et Klaus-Peter Todt. Plus récemment, d'autres spécialistes de la période ont abordé la question des conversions à l'islam à partir de textes témoignant de reconversions :

que connaissent les sociétés chrétiennes de l'Empire sous l'influence de la culture et de la spiritualité islamiques doivent encore être explorées afin de mieux mesurer les conséquences de la pénétration turque dans les territoires de l'ouest de l'Asie Mineure et les Balkans. Des travaux sur des phénomènes de syncrétisme et d'influences réciproques ont déjà montré la perméabilité entre les deux religions<sup>348</sup>. Même si leur approche épistémologique a fait l'objet de fortes critiques, ils ont eu le mérite de nuancer une vision cloisonnée des relations entre christianisme et islam<sup>349</sup>.

La montée en puissance des souverains ottomans ne doit que partiellement être imputée à leurs prouesses militaires et à leurs conquêtes territoriales au détriment des Byzantins<sup>350</sup>. Les recherches récentes tendent à montrer que leur réussite s'expliquerait aussi par leur capacité à se placer à l'intersection entre deux mondes, byzantin et turc, dont on mesure mieux aujourd'hui le degré d'imbrication. Plusieurs historiens suggèrent en effet que c'est la capacité des souverains ottomans à servir d'interface entre ces deux sociétés qui a incité les empereurs byzantins à essayer de les attirer dans leur sphère d'influence, au moyen d'alliances et de mariages, suivant ainsi une pratique ancienne. Si leur stratégie échoua finalement ce ne fut pas tant en raison de leur naïveté ou de leur témérité, comme on l'a longtemps affirmé, mais de l'incapacité du système impérial byzantin à s'adapter à un nouveau type de société dans laquelle coexistaient des populations d'horizons culturels si différents. C'est sans doute la souplesse du modèle ottoman, héritier en partie des États seldjoukide et mongol<sup>351</sup>, beaucoup plus inclusif que le système monothéiste chrétien, qui doit expliquer sa réussite et sa capacité à succéder à l'ancien Empire byzantin, en se réappropriant l'idéologie impériale et en l'adaptant à un nouveau cadre islamique.

*Marie-Hélène Blanchet*  
CNRS, UMR 8167 Orient & Méditerranée

*Raúl Estangüi Gómez*  
Université Paris I Panthéon-Sorbonne

cf. M.-H. BLANCHET, Une acolouthie inédite pour la réconciliation des apostats attribuée au patriarche Gennadios II, dans *The patriarchate of Constantinople in context and comparison* (cité n. 126), p. 183-196.

348. Voir surtout les travaux de M. BALIVET, *Romanie byzantine et pays de Rûm turc : histoire d'un espace d'imbrication gréco-turque*, Istanbul 1994.

349. Voir la mise à jour sur la question de T. KRSTIC, New directions in the study of conversion to Islam in Ottoman Rumeli between the fourteenth and seventeenth centuries : reconsidering methods, theories and terminology, dans *The Ottoman conquest of the Balkans* (cité n. 309), p. 165-185 (avec la bibliographie citée).

350. M. REINKOWSKI, Conquests compared : the Ottoman expansion in the Balkans and the Mashreq in an Islamicate context, dans *The Ottoman conquest of the Balkans* (cité n. 309), p. 45-62 (avec la bibliographie citée).

351. Sur la définition de l'autorité des souverains seldjoukides à partir d'une appropriation d'éléments byzantins, voir M. BALIVET, Entre Byzance et Konya : l'intercirculation des idées et des hommes au temps des Seldjoukides, dans *Les Seldjoukides d'Anatolie*, sous la dir. de G. Leiser (Μεσόγειος 25-26), Paris 2006, et MÉTIVIER, Byzantium in question (cité n. 330), p. 250-251 et la note additionnelle p. 255-257.

## ABSTRACTS/RÉSUMÉS

Panagiotis Ch. ATHANASOPOULOS, *Religious polyarchy and its consequences: a hitherto unknown Consilium ad Graecos in Demetrios Kydones' unedited De processione Spiritus sancti ad amicum*

p. 761

Demetrios Kydones' *De processione Spiritus sancti ad amicum* is a (still unedited) epistolary discourse in defense of the *Filioque*, addressed to one of his friends. Towards the end of this treatise, in chapter 42, the author cites a quite lengthy *Oratio*, which, he claims, was given by a Latin in a meeting of Byzantines and Latins, in Kydones' presence. The second part of the *Oratio* (*Consilium ad Graecos*) includes a critique of the Byzantine Church and exhibits the situation in Constantinople ca. 1384–1386/7. In this paper, I present a provisional critical edition of this interesting source, an English translation and an interpretation of the text. On this basis, I attempt to date Kydones' treatise and to trace the identity of this unknown Latin speaker. Last, I present our limited knowledge regarding the unknown addressee's identity.

Ivan BILIARSKY, *La transmission et la légitimation du pouvoir des derniers souverains bulgares de la dynastie des Assénides (1323-1396)*

p. 89

The article is dedicated to a problem that was for a long time viewed as naturally clear insofar as the ruler's power was supposed to be hereditary. The idea of the study is to examine the transmission of power among the last rulers of the last century before the Ottoman conquest of Bulgaria and to project it onto the background of the whole mediaeval history of Bulgaria and neighbouring countries. This panorama begins with the pagan period and continues up to the Second Bulgarian Empire. The following part of the study presents case studies on the transmission of power in the framework of the Asen family in the 14<sup>th</sup> century. After the historical cases, the study presents the different models of legitimation of the imperial power in Bulgaria as follows: 1) Charisma of the family and the heritage with its variants: *corpus fratrum*, primogeniture, *porphyrogeniture*, the title of "Young tsar;" 2) Election; 3) Association with the power and choice of the father, representing God. In conclusion, we can say that the manner is complex but was certainly based on God's choice of the future lieutenant of Divine power on the earth. The people of that period sought ways to legitimate the ruler's power inasmuch as God does not contact humans directly. These ways differed but the usual one was the will of the former ruler as the lieutenant of the Lord God in his realm.

Marie-Hélène BLANCHET & Raúl ESTANGÜI GÓMEZ, *L'Empire byzantin sous les Paléologues, entre déclin et ruine : révision en six étapes d'un legs historiographique ancien*

p. 7

The history of the Palaiologan period (1261–1453) has traditionally been understood as an era of decadence and decline heralding the end of Byzantium. This view is very old and goes back to eighteenth-century authors such as Charles de Montesquieu and Edward Gibbon. Despite more

nuanced narratives, this pattern is still widely in use in the current historiography. In this article, we discuss this declinist approach to the period through six questions that we consider particularly significant in the construction of this interpretative scheme:

1. Roman identity, Hellenic identity, Greek (protonational) identity?
2. An Empire that was no longer one: the end of the universalist ideology?
3. The project for union between the Churches: a red herring?
4. The strengthening of the Patriarchate of Constantinople's authority versus the weakening of the imperial power?
5. The decadence of the State?
6. Byzantines and Ottomans, two rival empires?

The aim of this historiographical review is to highlight the basis of the teleological approach applied to the Empire's history during the last centuries of the Middle Ages.

Marie-Hélène CONGOURDEAU, *Le discours de Nicolas Kabasilas Sur les audaces contre les biens sacrés commises par les archontes en enfreignant la loi* p. 391

Nicolas Kabasilas' *Discourse against the archons*, edited by I. Ševčenko in 1957 in the *Dumbarton Oaks papers*, from *Paris. gr.* 1213, continues to raise questions and hypotheses. Who are these archons whom he accuses of committing illegalities? Under what circumstances did he write it? We propose here a full translation of the Greek text edited by Ševčenko, to which we have added some variants appearing in the critical apparatus established by Ševčenko in 1960 from *Paris. gr.* 1276 (identified as a draft of the discourse). This first full translation into a modern language will hopefully allow researchers to unravel some of the mysteries of a text that appears fundamental for the understanding of many legal, economic and social issues of the fourteenth century.

John A. DEMETRACOPOULOS, *Scholarios' Inserta thomistica in his Compendium of Demetrios Kydones' translation of Thomas Aquinas' Summa theologiae, I<sup>a</sup>: a re-edition and its textual setting* p. 803

MS. Paris, Bibliothèque nationale de France, grec 1273 contains two autograph Thomistic *Compendia* by George Scholarios-Gennadios II: an abridgment of Demetrios Kydones' translation of the *Summa contra Gentiles* and an abridgment of Kydones' translation of *Summa theologiae*, I<sup>a</sup>. An interpolation by Scholarios himself (*Inserta thomistica*) occurs between *Quaestiones* 45 and 46 of the latter. Item I derives from *Summa contra Gentiles*, Book II, Chapter 31, Item II derives from Chapters 46, 49, 50, 51, 55, 68, 69 and 79, whereas Item III is identical to a passage from *Summa theologiae*, I<sup>a</sup>, *Quaestio* 32, *Articulus* 3, *Respondeo*. The study offers a critical edition of the *Inserta thomistica*, identifies its exact provenance and discusses why and how Scholarios inserted this material at the precise point of his abridgment of the *Summa theologiae*. Part of the material of Item II fully coincides with parts from Scholarios' *Florilegium thomisticum I* in a way that shows direct dependence on it.

Marco FANELLI, *L'Islam dans la vie et l'œuvre du patriarche Kallistos I<sup>er</sup> (ca 1290 – † 1364)* p. 727

Patriarch Kallistos I is one of the most relevant figures of the 14<sup>th</sup> century. Although he was a leading character during the troubled decades of the civil wars and the Palamite controversy, a definitive study on his life and his works has to be published, excluding Gones' dated monograph.



Moreover, Kallistos' pastoral activity took place in the years of the Ottoman occupation of Gallipoli and other cities in western Anatolia.

The article aims at providing an overall evaluation of Kallistos' perception of Islamic matters (Muhammad's role and preaching, Muslim practises, cases of apostasy). We start from a biographical episode during which Kallistos was captured by Turkish pirates. We then provide an in-depth analysis of passages from his edited and unedited works (homilies and prayers) in order to retrace the knowledge and reactions of a key figure in the Byzantine religious and intellectual *milieu* facing the Turkish (and Islamic) threat.

Christian GASTGEBER, *Anti-Palamism in the chancery of Patriarch Philotheos Kokkinos (second term: 1364–75): the case of Demetrios Chloros* p. 695

After the official recognition of the doctrine of Gregory Palamas, anti-Palamite opponents were no longer accepted and ran the risk of being accused of heresy. Besides the famous trial against Prochoros Kydones (April 1368), the so-called Register of the patriarchate of Constantinople provides insight into still-active anti-Palamites under the Palamite patriarch Philotheos Kokkinos. On the one hand, some confessions of faith, required from clerics, attest that they felt attracted by the doctrines of Barlaam and Gregory Akindynos; on the other hand, so-called "latinophrones" were generally suspected of adhering to Barlaam's doctrine. At the beginning of Patriarch Philotheos Kokkinos' second term, the drafters of rhetorical documents were indicated in the register; we can thus follow the engagement of the officials in the chancery of the patriarchate to some extent. One of these officials is Demetrios Chloros. A biographical summary is included in one of the biggest show trials in the patriarchate of Constantinople, against magical practices by clerics and doctors; its final judgements date from May 1370. Chloros, just promoted to *protonotarios*, is the key figure of this trial; this former anti-Palamite was not only degraded, but nearly anathematized. The article investigates the circumstances and the persons supporting or opposing him.

Mihai-D. GRIGORE, *Eastern Orthodoxy as confession: an essay on principles or Bringing the Synodikon of Orthodoxy into discussion of paradigms* p. 827

Every confession is a Church, but not every Church is a confession. The inclusion of the Orthodox world in the integrative confessional history of Europe is long overdue. The following contribution addresses this *desideratum*. It describes the Orthodoxy as being a confession because it fulfills the three momenta defining any confession: the universal, the temporal, and the confessional momentum. Using a complex approach combining ecclesiology, theory of history, and historical analysis, it shows that Eastern Orthodoxy is a Christian confession, just as Catholicism, Lutheranism, the Reformed faith, and Anglicanism are confessions. To this end, I contrast, on the one hand, the dogmatic-traditionalist paradigm of the neopatristic synthesis developed by the Russian theologian Georges Florovsky with a historiographical paradigm of the historical presence of Orthodoxy in the world and history. For this purpose, I comment abundantly on the concepts of confessionality developed by the German hermeneutics of history in the 20<sup>th</sup> century. On the other hand, I point out how Orthodoxy historically became a confession by possessing in the *Synodikon of Orthodoxy* its *Bekennnisschrift* and thus a confessional identifier. In conclusion, I maintain that only that study of the Eastern Church which is based on historical methodology and on the historical observation of plurality can guarantee the integration of Orthodoxy into the pan-European history of Christianity, into a fair Ecumenism, and thus overcome the East-West polarity.

Martin HINTERBERGER, *Passions in Paleologan spiritual writing: affection, vanity and sorrow in Eulogia Choumnaina's correspondence and other contemporary texts* p. 565

Next to journals and memoirs, letters have been the source material of choice for the study of the emotions of the past. The letters of Eirene/Eulogia Choumnaina (1291–1355) constitute one of the few examples of such intimate writings preserved from the Byzantine era. Through Eulogia's own letters as well as letters and other texts addressed to her and other women (in particular by Theoleptos of Philadelphia and Gregory Palamas), the modern scholar is in a privileged position to gain a certain insight into Choumnaina's inner life and the emotional environment within which it unfolded. After an overview of the "theories" about emotions that underly these writings, particular emphasis is given to the following emotions: διάθεσις "(spiritual) affection," κενοδοξία "vanity" and οἷησις "conceit" as well as λύπη "pain/sorrow/distress" and ἀκηδία "listlessness/dejection."

Tonia KIOUSOPOULOU, *Une approche du pouvoir impérial au début du XIV<sup>e</sup> siècle* p. 159

This article examines the weakening of the imperial power in the early 14<sup>th</sup> century in relation to the coexistence and the conflict between the two powerful social groups, the aristocracy and the middle class (the *mesoi*). My hypothesis is that Andronikos II Palaiologos, through the activity of his *mesazon* Theodoros Metochites, sought to give political power to the most prominent of the middle class as compensation for the groups of the aristocracy that were hostile to him, since the most important for him was to maintain the political power of his family.

Sebastian KOLDITZ, *Opposition, conspiracy, révolte : quelques remarques pour une histoire de la contestation politique à l'époque des Paléologues* p. 169

The systematic study of rebellion, revolt and political unrest in late Byzantium is still a major *desideratum* in research. Proceeding from a recent study on coups in Palaiologan times, the present article combines some general and methodological remarks with a number of case studies, which illuminate various forms of political contestation and problems of their interpretation. The rebellion of Alexios Philanthropenos is analyzed with regard to the significant differences in the main historiographical accounts of this event. The abdication of John VI shows the crucial role the people of Constantinople still played for maintaining and disputing political stability in the 14<sup>th</sup> century. Finally, the career of Despot Demetrios in the 15<sup>th</sup> century is discussed in order to question the construction of continually unruly and treacherous political behaviour. We finally make some suggestions for the categorization and comparative evaluation of phenomena of political unrest and opposition.

Anastasia KONTOGIANNOPOULOU, *Autonomy, apostasy and the administration of Macedonia and Thrace in the Palaiologan period (mid-14<sup>th</sup> – mid-15<sup>th</sup> century)* p. 333

The Palaiologan emperors were called to face the precarious political reality of Byzantium's external enemies and its internal rivalries and this determined their handling of the provincial administration. More specifically, the progressive loss of Byzantine territory due to hostile attacks and the internal disruption caused by civil strife led Andronikos II, initially, and John VI, subsequently, to form large administrative agglomerates in the provinces, where members of the imperial family or the court aristocracy were appointed as governors. Modern research does

not delve into the institutional nature of these regions nor does it answer questions about the relationship between the heads of these administrative entities and the central authority. This paper investigates the formation and the institutional features of the administrative agglomerations governed, whether by imperial command or arbitrarily, by descendants of the imperial family from the mid-fourteenth to the mid-fifteenth century and the relationship between these rulers and the central authority. It studies their degree of autonomy, the organization of the local administration and its relationship with the imperial governors. It also examines the existence of an advisory body supporting the administrator in charge of a city council, as well as its social composition. The regions under investigation are Macedonia and Thrace, which formed the backbone of the Palaiologan state.

Florin LEONTE, *Ethos in late Byzantine court rhetoric (ca. 1350–1453)*

p. 625

This article provides a discussion of *ethos* as one of the rhetoricians' main persuasive devices in late Byzantine encomiastic rhetoric (ca. 1350 – ca. 1450). First, I consider the markers of *ethos* and the conditions of its formation in a selection of the most representative texts of praise written in the last hundred years of Byzantine history. Second, I explore how the combinations of personal and impersonal perspectives generated two main types of *ethos*: on the one hand, a static one that privileged contemplation and awe for the object of praise; and on the other hand, a dynamic kind of *ethos* whereby authors enacted calls for public action. And third, I look at the functions of *ethos* in the social and intellectual landscape of late Byzantium.

Smilja MARJANOVIĆ-DUŠANIĆ, *La représentation du souverain serbe dans les Histoires de Jean VI Cantacuzène*

p. 133

This paper analyzes the representation of the Serbian ruler in the *Histories* of Emperor John Kantakouzenos and gives an account of the political context in which this portrait was composed. But it also attempts to retrace the stages through which Stefan Dušan, the future emperor, went to achieve his imperial project. The elevation of the Serbian kingdom to the dignity of empire found its direct justification in the world of ideas, which of course is not to say that it was seen as a straightforward realization of a conceptual blueprint. The authors within Dušan's entourage were divided: some saw the emerging empire as a single coherent whole, while others sought to preserve the dynastic traditions and organizational continuity of the Serbian kingdom within this new entity. Despite the weaknesses, real or apparent, of Dušan's offensive military and political policy, the Serbian ruler saw himself as a participant in the Byzantine civil war and a candidate for the imperial throne. The testimonies analyzed here show that Dušan was consciously aiming to achieve his universalist claims and that he had carefully prepared the ideological model of his eventual reign by presenting himself as a New Constantine. Kantakouzenos's portrait of Dušan clearly shows that he was aware both of the threat that the Serbian king presented to Constantinople and of his complex role in the Byzantine civil war. By writing his memoirs with the overall intention of justifying his actions and presenting himself in the best possible light, the emperor-author had little choice but to portray Stefan Dušan as the main anti-hero of his narrative. This representation of the "other," while being characteristic of Kantakouzenos as a historian, also clearly reveals the weaknesses of Kantakouzenos as an emperor and of the empire over which he ruled.

Brendan OSSWALD, *La Chronique de Iôannina : introduction, traduction et notes* p. 277

The so-called *Chronicle of Ioannina*, first published in 1821 by François Pouqueville, constitutes a major source for the history of Epirus in the second half of the 14<sup>th</sup> and the beginning of the 15<sup>th</sup> centuries. It is notably the main source of information about historical characters such as Emperor of Trikala Symeon Uroš Palaiologos, Despot of Arta John Spatas (Shpata) and Despot of Ioannina Thomas Prealoumpos (Preljub). The present paper provides the reader with an introduction to the text, presenting various themes such as content, manuscripts, editions and translations, title, genre, date, author, redactional context, historical value and posterity. Then it gives a new French translation, based on the edition by Leandros Vranoussis, whose version stops in 1399, completed with variants from the Oxford manuscript including some additional notes up to 1418. The translation is accompanied by historical, literary and philological notes, in order to facilitate the understanding of the text and of its historical and literary significance and to give bibliographical indications.

Inmaculada PÉREZ MARTÍN, *Enseignement et service impérial à l'époque paléologue* p. 451

The contribution considers an aspect of Byzantine culture never studied as a whole until now, namely the training acquired by the Byzantines who were in the service of the Palaiologan emperors, both in the army and in the restoration of fortifications, and of course in the offices of the administration, especially the tax office. From the sources we can deduce a panorama of little specialization and great versatility in the tasks entrusted to the emperor's officials and servants. In this context, only the trades linked to the bureaucracy, accustomed to the use of writing materials, have left treatises and other manuscript testimonies, while the trades far from the offices of the treasury and the imperial secretaries, such as the sailors or the builders, seem to have transmitted orally the knowledge required for their work. Our study also stresses the importance of the model offered by Nicaea for the education sponsored by Michael VIII Palaiologos after 1261, the absence of an imperial or patriarchal school that was more than just teaching organized around the figure of a teacher, and the lack of a fixed program of disciplines that responded to the scheme inherited from the seven liberal arts (*trivium* and *quadrivium*). Likewise, we have seen how it was the very social group that benefited from its proximity to the emperor that was concerned with facilitating the training of future servants and transmitting the privileges granted by education to their descendants.

Efi RAGIA, *Agrarian policy in the early Palaeologan period, ca. 1259–1300 from the archives of Mt. Athos and West Asia Minor* p. 503

Perspectives on the reigns of Michael VIII and Andronikos II Palaeologos have so far been influenced by the information and the commentary, mostly negative, provided by George Pachymeres in his *History*. By taking into consideration the evidence of the archives of Mt. Athos and West Asia Minor in particular, the present research attempts to reinterpret this early period of the Palaeologan dynasty through its fiscal and financial aspects. Important changes of a fiscal nature had already taken place long before Michael VIII ascended the throne of the empire. A comparison with evidence from the archives dated to after 1259 brings out the novelties of the new regime, with particular reference to the fiscal measures of Michael VIII and Andronikos II and analysis of the renewed managerial role of the Byzantine administration and the methods followed, which aimed at registering and re-allocating the wealth produced in the provinces by re-claiming it for the state. By enhancing the state's control of its diminishing possessions, Byzantium remained attached to its resources and this enabled its survival after 1302.

Alexander RIEHLE, *Literature, politics and manuscripts in early Palaiologan Byzantium: towards a reassessment of the Choumnos-Metochites controversy* p. 591

The present essay offers a critical response to Ihor Ševčenko's assessment of the controversy between Theodore Metochites and Nikephoros Choumnos, which has had a lasting impact on scholarship on these two important political and intellectual figures in the reign of Emperor Andronikos II Palaiologos. While Ševčenko contended that the feud was an outgrowth of a personal rivalry originating with Metochites' replacement of Choumnos as the right-hand man of the emperor, this essay argues that it should instead be understood as a conflict of diametrically opposed ideas about the role of literature and philosophy in civic life and society. To this end, first the evidence about the date and background of Metochites' assumption of the office of *mesazōn* is reevaluated. This is followed by a fresh look at the "dossier polémique" comprising four successive treatises by Choumnos and Metochites, which, as is shown, bears striking affinities to their previous, "friendly" correspondence. The final part of the essay focuses on the first text of the "dossier" which triggered the quarrel: Choumnos' Discourse 27, *On literary criticism and composition*. An earlier version of this text, which was unknown to Ševčenko, supports the view that it was not intended as an attack on Metochites but rather continued their prior letter exchange. In an appendix, Discourse 27 is for the first time critically edited based on both the earlier and later redactions and rendered into English.

Antonio RIGO, *Le séjour de Grégoire Palamas au monastère de Saint-Michel de Sôsthénion (octobre 1341 – 24 mars 1342)* p. 667

The article, which emphasizes the need for a new biography of Gregory Palamas, deals with a brief span of time (a little more than six months) of his life, showing how the direct analysis of his works, as well as of the rest of the available documentation, sheds light not only on some events of his life, but also on his work and his feelings. These six months are a decisive moment, during which Gregory Palamas was confronted with the civil war, a conflict that profoundly influenced the destiny of Byzantium.

Oliver Jens SCHMITT, *Traîtres ou champions de la survie? Les seigneurs de tendance ottomane dans les Balkans à l'époque de la conquête ottomane* p. 213

As an explanation for the success of the Ottoman expansion in the Balkans, it is repeatedly claimed that important nobles of the region cooperated with the Ottomans and thus facilitated their conquest. The present study aims to shed critical light on this claim by examining it in several steps. First, region by region, the policies of regional nobles towards Ottoman actors are examined. It is particularly significant that on the Ottoman side it was less a question of a power bloc centrally controlled by the sultan, but rather until the time of Mehmed II, Ottoman marcher lords represented the counterpart of regional Christian nobles. In the late medieval Balkans, we can therefore observe an unstable mix of Christian and Muslim actors who often knew each other well and, in some cases, entered into alliances with each other. In a second step, we will examine how the selective cooperation of Christian and Muslim regional actors in the late medieval Balkans was interpreted. In a third step, the results of the detailed investigations are evaluated and the following conclusion is drawn. Until the final conquest by the Ottomans, the regional Christian lords tried to secure as much political leeway as possible. In the first hundred years of the presence of Ottoman actors in the Balkans, regional Christian lords repeatedly called in troops of marcher lords to help in regional feuds. But nowhere is it actually apparent that a regional lord wanted to give up his independence in favour of submission to the Ottoman Empire. This also applies to princes who had recognised Ottoman suzerainty as vassals or who had been set up as counter-kings by the marcher lords or the sultan.

Mariyana TSIBRANSKA-KOSTOVA & Desislava NAYDENOVA, *From the Nomocanon Cotelerii to the Slavonic Pseudo-Zonaras' Nomocanon: the history and reception of compilations of canon law among the 14<sup>th</sup>-century Balkan Slavs* p. 361

This study focuses on the written tradition of the so-called Slavonic Pseudo-Zonaras' *Nomocanon (PsZ)*, one of the most widespread juridical texts among Slavs in the Balkans, in Russia, and in the contact zones between Orthodoxy and Catholicism in Central Europe from the 14<sup>th</sup> to the 18<sup>th</sup> centuries. It aims at providing consistent and up-to-date information about its connection with the possible Greek prototype called *Nomocanon Cotelerii*. It is paradoxical that the 14<sup>th</sup>-century Slavonic tradition turned a peripheral Greek text that for all intents and purposes lacked imperial ideology, and was not distinctly valued in Byzantine legal literature, into a popular legal corrective that was passed down through the centuries and became well known in different languages and among different ethnic groups. The purpose of the present study is to offer an explanation for this phenomenon by examining the history and typological features of the *PsZ* in the context of the Byzantine legal literature of the Palaiologan era. The authors analyze some peculiarities in its textual structure, as well as its special emphasis on degrees of kinship and legal marriages, its strong anti-heretical line in two directions—against dualist heresies and against the Latins—, its penal provisions from secular law, and the predominance of canonical norms covering different social strata. The large number of rules for monks, priests, women, and for relations with representatives of other religious communities, fit into the political and literary trends of the Balkans during the 14<sup>th</sup> century.

## TABLE DES MATIÈRES

Abréviations .....	v
Avant-propos, par Marie-Hélène BLANCHET & Raúl ESTANGÜI GÓMEZ .....	1
Carte – Le monde byzantin vers 1370 .....	4
Marie-Hélène BLANCHET & Raúl ESTANGÜI GÓMEZ L'Empire byzantin sous les Paléologues, entre déclin et ruine : révision en six étapes d'un legs historiographique ancien .....	7

### EMPEREURS ET SOUVERAINS

Ivan BILIARSKY La transmission et la légitimation du pouvoir des derniers souverains bulgares de la dynastie des Assénides (1323-1396) .....	89
Smilja MARJANOVIĆ-DUŠANIĆ La représentation du souverain serbe dans les <i>Histoires</i> de Jean VI Cantacuzène .....	133
Tonia KIOUSOPOULOU Une approche du pouvoir impérial au début du XIV <sup>e</sup> siècle .....	159
Sebastian KOLDITZ Opposition, conspiration, révolte : quelques remarques pour une histoire de la contestation politique à l'époque des Paléologues .....	169
Oliver Jens SCHMITT Traîtres ou champions de la survie ? Les seigneurs de tendance ottomane dans les Balkans à l'époque de la conquête ottomane .....	213
Brendan OSSWALD La <i>Chronique de Ióannina</i> : introduction, traduction et notes .....	277

### LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉTAT

Anastasia KONTOGIANNOPOULOU Autonomy, apostasy and the administration of Macedonia and Thrace in the Palaiologan period (mid-14 <sup>th</sup> – mid-15 <sup>th</sup> century) .....	333
Mariyana TSIBRANSKA-KOSTOVA & Desislava NAYDENOVA From the <i>Nomocanon Cotelerii</i> to the Slavonic Pseudo-Zonaras' <i>Nomocanon</i> : the history and reception of compilations of canon law among the 14 <sup>th</sup> -century Balkan Slavs .....	361
Marie-Hélène CONGOURDEAU Le discours de Nicolas Kabasilas <i>Sur les audaces contre les biens sacrés</i> <i>commises par les archontes en enfreignant la loi</i> .....	391

Inmaculada PÉREZ MARTÍN	
Enseignement et service impérial à l'époque paléologue .....	451
Efi RAGIA	
Agrarian policy in the early Palaeologan period, ca. 1259–1300 from the archives of Mt. Athos and West Asia Minor .....	503

### CULTURES ET ÉLITES D'EMPIRE

Martin HINTERBERGER	
Passions in Paleologan spiritual writing: affection, vanity and sorrow in Eulogia Choumnaina's correspondence and other contemporary texts .....	565
Alexander RIEHLE	
Literature, politics and manuscripts in early Palaiologan Byzantium: towards a reassessment of the Choumnos-Metochites controversy .....	591
Florin LEONTE	
<i>Ethos</i> in late Byzantine court rhetoric (ca. 1350–1453) .....	625

### ORTHODOXIE, PALAMISME ET THOMISME

Antonio RIGO	
Le séjour de Grégoire Palamas au monastère de Saint-Michel de Sôsthénion (octobre 1341 – 24 mars 1342) .....	667
Christian GASTGEBER	
Anti-Palamism in the chancery of Patriarch Philotheos Kokkinos (second term: 1364–75): the case of Demetrios Chloros .....	695
Marco FANELLI	
L'Islam dans la vie et l'œuvre du patriarche Kallistos I <sup>er</sup> (ca 1290 – † 1364) .....	727
Panagiotis Ch. ATHANASOPOULOS	
Religious polyarchy and its consequences: a hitherto unknown <i>Consilium ad Graecos</i> in Demetrios Kydones' unedited <i>De processione Spiritus sancti ad amicum</i> .....	761
John A. DEMETRACOPOULOS	
Scholarios' <i>Inserta thomistica</i> in his <i>Compendium</i> of Demetrios Kydones' translation of Thomas Aquinas' <i>Summa theologiae</i> , I <sup>a</sup> : a re-edition and its textual setting .....	803
Mihai-D. GRIGORE	
Eastern Orthodoxy as confession: an essay on principles or Bringing the <i>Synodikon of Orthodoxy</i> into discussion of paradigms .....	827
Abstracts/Résumés en anglais .....	869
Index	
Index des manuscrits .....	877
Index des anthroponymes .....	881
Index des toponymes et ethnonymes .....	903
Table des illustrations .....	913
Table des matières .....	915